



*INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE*

Evaluation du Plan Marshall 2.Vert

Evaluation thématique n°8 : Plan Langues

Rapport final

Juin 2013

IWEPs

Route de Louvain-la-Neuve, 2

B-5001 Belgrade

Tél : 32 (0)81 468 465

Équipe de recherche

L'équipe de recherche de l'IWEPS est composée de :

- Mathieu Mosty (Attaché), chef de projet et co-auteur du présent rapport ;
- Françoise Vanderkelen (Coordinatrice scientifique) co-auteur du rapport, qui a apporté son expertise statistique lors de la validation des données récoltées ainsi que lors du traitement et de l'analyse de ces données ;
- Muriel Fonder (Attachée), qui a participé à l'élaboration du projet d'évaluation, du questionnaire et du cahier des charges relatif à la collecte et aux premiers traitements des données ;
- Régine Paque (Attachée scientifique) qui a fourni les éléments budgétaires du rapport et Julien Charlier (Attaché) qui a réalisé la carte présentée dans l'analyse ;
- Martine Lefèvre (Attachée scientifique), responsable-projet de l'ensemble de l'évaluation du Plan Marshall 2.Vert.

L'équipe de recherche a été accompagnée par Marc Zune (Professeur, Girsef-UCL) qui est intervenu à diverses étapes de la mission d'évaluation dans le cadre d'une convention d'accompagnement scientifique et méthodologique.

Remerciements

Nous remercions les collaborateurs du FOREM pour leur disponibilité et pour avoir facilité la mise en œuvre de cette évaluation. Nos remerciements s'adressent particulièrement à Anne-Violette Michaux (Responsable de la paie stagiaire – FOREM Formation/Service clientèle), Véronique Amand (Responsable du service Langues – FOREM Formation/Département des langues étrangères) et Noël Scherer (Directeur de FOREM Formation) qui nous ont fourni l'accès à des informations sur les bénéficiaires du Plan Langues, qui ont constitué la base de sondage *ad hoc*, répondu à nos nombreuses questions sur les mesures du Plan Langues et apporté leurs commentaires sur le rapport final.

Par ailleurs, nous remercions Natacha Vinckenbosch qui, dans le cadre du Comité de Suivi Opérationnel « Plan Langues » mis en place par la Délégation spéciale, a apporté sa connaissance en la matière.

Nos remerciements s'adressent également aux membres du Comité transversal d'encadrement de l'évaluation du Plan Marshall 2.Vert qui ont apporté leur éclairage et avis sur nos textes.

Nous remercions Martine Lefèvre (Attachée scientifique – IWEPS), Sébastien Brunet (Administrateur Général – IWEPS) et Marc Zune (Professeur, Girsef-UCL) pour leur relecture attentive du rapport.

Enfin, nos remerciements s'adressent pour l'assistance administrative à Pascale Dethier et Juanita Van Straeten et pour les corrections orthographiques à Fabienne Begasse (Responsable des ressources humaines) et Conchita Arroyo (Stagiaire).

Rétroactes

Le Plan Marshall 2.Vert, présenté par le Gouvernement wallon en décembre 2009, contient une mesure qui prévoit de « mener une évaluation globale du Plan de manière indépendante ».¹ Le Gouvernement wallon a confié cette tâche à l'IWEPS, et cela en fonction de ses missions décrétales².

Deux étapes préliminaires ont précédé la réalisation des travaux d'évaluation proprement dits. La première a porté sur la reconstruction de la logique d'intervention du Plan Marshall 2.Vert et la seconde a consisté en l'élaboration d'un programme d'évaluation spécifique articulant évaluations thématiques et évaluation globale.

Après exploitation et analyse de plusieurs sources (documents officiels, informations recueillies auprès des concepteurs du Plan, références théoriques et empiriques), l'IWEPS a donc proposé une structure hiérarchisée des objectifs poursuivis à travers les mesures prises dans le Plan Marshall 2.Vert. C'est ainsi qu'en septembre 2010, le Gouvernement wallon a pris acte d'une logique d'intervention du Plan Marshall 2.Vert établie sur la base des travaux de l'IWEPS³.

Cette arborescence a fourni un cadre conceptuel de référence pour l'élaboration du programme d'évaluation, tant au niveau des thèmes retenus que des questions évaluatives à propos des effets attendus des politiques menées. Le programme d'évaluation, présenté par l'IWEPS et avalisé par le Gouvernement wallon en juillet 2011, comporte treize évaluations thématiques à réaliser pour fin 2013 et une évaluation globale à réaliser pour la mi-avril 2014⁴, dont une portant sur le Plan Langue, objet du présent rapport.

Les travaux d'évaluation sont pris en charge par les chercheurs de l'IWEPS. Ceux-ci ont eu recours, selon les cas d'études et dans le cadre de la législation sur les marchés publics, à un accompagnement méthodologique et scientifique de leurs travaux ainsi qu'à des prestataires de services pour le recueil des données.

Quant au suivi du processus d'évaluation, il est assuré par un Comité transversal d'encadrement, mis en place en début de processus. Ce Comité, qui regroupe une dizaine de personnes, est composé de scientifiques, de représentants des partenaires sociaux et du Délégué spécial du Gouvernement wallon. Il s'agit d'une instance d'accompagnement consultée à deux reprises pour chaque évaluation thématique : en début des travaux sur la base d'un rapport présentant le projet d'évaluation proposé par les chercheurs ; en fin de travaux sur le rapport final d'évaluation.

En février 2013, les travaux qui font l'objet du présent rapport ont été présentés au Comité transversal d'encadrement de l'évaluation du Plan Marshall 2.Vert ; de même qu'aux membres de l'Administration chargés de la gestion des mesures évaluées. Le texte qui suit prend en compte les remarques formulées et constitue le

¹ « Plan Marshall 2.Vert : Viser l'excellence » – mesure B.1.C. - <http://planmarshall2vert.wallonie.be>.

² Décret du 14 décembre 2003 portant création de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

³ Regards économiques, numéro 90, octobre 2011, « Comment évaluer les effets du Plan Marshall 2.Vert ? ».

⁴ Les treize évaluations thématiques sont les suivantes : « pôles de compétitivité », « programmes mobilisateurs », « première alliance emploi – environnement », « soutien financier aux spin-offs et autres entreprises innovantes », « terrains mis à disposition du développement économique », « soutien à l'investissement dans les zones franches urbaines et rurales », « APE marchands », « Plan langues », « formation qualifiante dans les métiers en demande », « identité wallonne », « simplification administrative », « APE non marchands » et « label écosystémique ». Le programme d'évaluation détaillé est disponible sur le site de l'IWEPS <http://www.iweps.be/evaluation-du-plan-marshall2vert>.

rapport final de l'évaluation thématique portant sur le Plan Langues (évaluation thématique n° 8 du programme susmentionné) remis par l'IWEPS en avril 2013 au Gouvernement wallon, commanditaire de l'évaluation.

Table des matières

1.	Introduction.....	7
2.	Politique à évaluer.....	9
2.1.	Éléments de contextualisation.....	9
2.1.1.	Éléments d'objectivation du niveau de compétences en langues des Wallons.....	9
2.1.2.	Enjeux du multilinguisme.....	11
2.1.3.	Effets attendus du multilinguisme.....	13
2.2.	Description du Plan Langues.....	14
2.2.1	Le Plan Langues tel qu'il a été défini par le Gouvernement wallon.....	14
2.2.2	La mise en œuvre du Plan Langues par le FOREM.....	18
2.3.	Description du public-cible du Plan Langues.....	20
2.3.1	Le public-cible du Plan Langues tel qu'il a été défini par le Gouvernement wallon.....	20
2.3.2	Le public-cible du Plan Langues pour le FOREM.....	21
2.4.	Modèle d'analyse logique du Plan Langues.....	23
3.	Évaluation de la politique.....	24
3.1.	Objectif de l'évaluation.....	24
3.1.1	Affinement des questions évaluatives.....	24
3.1.2	Critères d'évaluation.....	26
3.1.3	Champ de l'évaluation.....	27
3.2.	Méthodologie.....	28
3.2.1	Choix de l'outil enquête par interview.....	29
3.2.2	Elaboration du questionnaire.....	29
3.2.3	Population, base de sondage et plan d'échantillonnage.....	30
3.2.4	Les modalités de l'enquête de terrain.....	32
3.2.5	La non réponse et la post-stratification.....	33
3.2.6	Impact potentiel de la technique de récolte de données sur la qualité des résultats.....	36
3.2.7	Méthode d'analyse des données.....	36
3.3.	Analyse des résultats.....	37
3.3.1	Portrait des bénéficiaires des mesures évaluées.....	37
3.3.2	Réponses aux questions évaluatives.....	43
3.3.2.1.	Réponse à la première question évaluative.....	43
3.3.2.2.	Réponse à la seconde question évaluative.....	56
3.3.2.2.1.	Détermination des facteurs facilitant ou freinant l'obtention d'un emploi.....	58
3.3.2.2.2.	Lien entre comportement, motivation et insertion.....	60
3.3.2.2.3.	Lien entre caractéristiques sociodémographiques du bénéficiaire, d'autres caractéristiques et effets du Plan Langues et insertion.....	62
3.3.2.2.4.	Tableau synoptique.....	71
3.3.2.2.5.	Analyse causale.....	72

3.3.3	Quelques éléments sur la pertinence.....	74
4.	Conclusions et recommandations.....	77
5.	Annexes.....	81
5.1.	Questionnaire de l'enquête CATI	81
5.2.	Tableau des variables	105
5.3.	Cadre européen commun de référence pour les langues.....	114
5.4.	Distribution des effectifs	115
5.5.	Facteurs explicatifs du niveau de compétences en langues des Wallons	121
5.6.	Liste de documents de référence	123

1. Introduction

La connaissance de plusieurs langues est un enjeu majeur pour bon nombre de Wallons, que ceux-ci soient des travailleurs, des étudiants ou encore des demandeurs d'emploi. Ce multilinguisme est d'autant plus important qu'il peut être un vecteur de changement de la situation professionnelle de ces catégories de citoyens.

Afin d'améliorer les compétences linguistiques des citoyens, le Gouvernement wallon a lancé, dans le cadre du Plan Marshall 1.0, le **Plan Langues**. Il rassemble, sous une même dénomination, un ensemble de mesures majoritairement préexistantes au Plan Marshall 1.0. Le Plan Langues a été reconduit en 2010 lors du lancement du Plan Marshall 2.Vert. L'objectif spécifique assigné au Plan Langues est de « soutenir le développement d'un multilinguisme fonctionnel chez tous les Wallons afin de répondre aux besoins du marché »⁵.

Le Gouvernement wallon, désireux d'une part, **d'identifier les effets** de sa politique d'apprentissage des langues (formalisée dans le Plan Langues) et d'autre part, de **déterminer les facteurs influençant ces effets**, a confié à l'IWEPS une mission d'évaluation de ce Plan.

En fonction des préoccupations du commanditaire, l'option prise fut de centrer l'évaluation du Plan Langues sur les **demandeurs d'emploi inoccupés**⁶. Les mesures qui concernent ce public sont **les immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre, les stages en entreprise et les formations intensives**.

Le commanditaire a souhaité que cette étude remplisse l'objectif suivant :

Évaluer les effets des actions du Plan Langues sur le parcours vers l'emploi des demandeurs d'emploi.

Cet objectif est scindé en **deux questions évaluatives** :

- Quels sont les effets de l'action du Plan Langues pour le demandeur d'emploi sur son rapprochement vers l'emploi ?
- Quelles sont les variables susceptibles d'affecter les effets sur le rapprochement vers l'emploi ?

Afin de comprendre en profondeur la politique Plan Langues, deux sources d'information sont utilisées. La première source se base sur les textes officiels du Plan Marshall 1.0 et 2.Vert. Ceux-ci présentent la politique Plan Langues telle qu'elle est élaborée par le Gouvernement wallon. La seconde source, qui provient des informations recueillies lors d'un entretien avec des collaborateurs du FOREM ainsi que celles disponibles sur le site internet du FOREM, a permis de comprendre la façon dont le Plan Langues est mis en œuvre par le FOREM.

⁵ http://planmarshall2vert.wallonie.be/sites/default/files/integral_fr+plan+marshall+2+vert.pdf

⁶ Cf. le programme d'évaluation proposé par l'IWEPS et avalisé par le Gouvernement wallon en juillet 2011.

Les sources de données quantitatives qui ont nourri cette évaluation sont :

- la base de données administratives des bénéficiaires du Plan Langues fournie par le FOREM ;
- les résultats d'une enquête téléphonique auprès des bénéficiaires du Plan Langues.

Afin de répondre à ces deux questions évaluatives, le présent rapport abordera successivement les délimitations et objectifs de la politique évaluée, la méthodologie utilisée, l'analyse des résultats, les conclusions et enfin les recommandations.

2. Politique à évaluer

Ce chapitre présente des éléments de contextualisation du Plan Langues, les caractéristiques de la politique « Plan Langues » et de son public-cible ; selon l'angle de vue du concepteur de la politique, le Gouvernement wallon, et du point de vue du responsable de sa mise en œuvre, le FOREM. Il se clôture par une description du modèle logique du Plan Langues.

2.1. Éléments de contextualisation

Cette partie présente d'abord quelques éléments sur l'offre et la demande de compétences en langues. **L'offre** de compétences linguistiques des Wallons est appréhendée sur la base des données des enquêtes « Eurobaromètre - Les européens et leurs langues » publiées en 2006 et en 2012. Ces enquêtes portent sur les compétences linguistiques des citoyens européens ainsi que sur leurs attitudes par rapport aux langues. Une étude de l'asbl TIBEM⁷ propose des résultats d'enquête sur la **demande** de compétences linguistiques des employeurs bruxellois. Il n'y a pas, à notre connaissance, de données objectivant la demande en compétences des employeurs, et plus particulièrement pour les compétences en langues. Par après, l'attention est portée sur les enjeux mondiaux, européens et nationaux du multilinguisme⁸. Enfin, les effets attendus du multilinguisme, particulièrement sur la participation au marché du travail, sont énoncés.

2.1.1. Éléments d'objectivation du niveau de compétences en langues des Wallons

Le travail d'objectivation du niveau de compétences repose sur trois questions fondamentales : quels sont les objectifs des autorités publiques en termes de compétences linguistiques ? Quel est le niveau de compétences en langues des Wallons ? Quel est le niveau de compétences demandé par les employeurs ?

Objectifs

Au niveau européen, la *Stratégie Europe 2020* en matière d'éducation et de formation promeut le multilinguisme en indiquant que « les compétences linguistiques peuvent contribuer à rendre le marché du travail plus dynamique »⁹. Dans cette même optique, au niveau wallon, le *Plan Marshall 2.Vert* a pour ambition, grâce au Plan Langues, de « soutenir le développement d'un multilinguisme fonctionnel chez tous les Wallons »¹⁰.

⁷ METTEWIE L., VAN MENDEL L., BELANG D. (2006), « Entreprises bruxelloises et langues étrangères. Pratique et coût d'une main d'oeuvre ne maîtrisant pas les langues étrangères », rapport de recherche. Bruxelles: TIBEM Asbl.

⁸ D'après la Commission européenne, le terme « multilinguisme » fait référence à la fois à une situation où plusieurs langues sont parlées dans une certaine zone géographique et à la capacité d'une personne de maîtriser plusieurs langues. (cf. Commission européenne – Direction générale de l'éducation et de la culture (2006), « Les européens et leurs langues », Eurobaromètre spécial 243.)

⁹ http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/educ/126374.pdf

¹⁰ http://planmarshall2vert.wallonie.be/sites/default/files/integral_fr+plan+marshall+2+vert.pdf

État des lieux

La conception et l'exécution des politiques publiques sont idéalement précédées d'un exercice d'objectivation de la situation que cette politique publique souhaite améliorer.

Une estimation de l'offre de compétences linguistiques est fournie dans le tableau 1, qui donne, pour 2006 et 2012, les résultats à la question posée dans le cadre des enquêtes « Eurobaromètre - Les européens et leurs langues » : « A part votre langue maternelle, quelle langue parlez-vous suffisamment bien pour participer à une conversation ? ».

Tableau 1 : Estimation de l'offre de compétences linguistiques

	Pourcentage de personnes de 15 ans et plus résidant en Wallonie qui affirment parler suffisamment bien la langue pour participer à une conversation ¹		
	Anglais	Néerlandais	Allemand
Eurobaromètre 2006 (n=289)	24	12	2
Eurobaromètre 2012 (n=327)	27	19	7

Source : Commission européenne, Enquêtes Eurobaromètre spécial 243 (2006) et 386 (2012)

Calcul : IWEPS

Note :

- 1** Les enquêtes de l'Eurobaromètre utilisent une pondération qui permet de garantir une représentativité au niveau de chaque pays mais pas au niveau de chaque région. La production de résultats au niveau régional est possible mais n'est utilisable qu'à titre « indicatif » et ne peut exclure des anomalies liées à l'échantillonnage.

Au départ de ces chiffres, la comparaison des compétences linguistiques des résidents wallons de 15 ans et plus entre les enquêtes publiées en 2006 et en 2012 indique une progression des connaissances en néerlandais, en anglais et en allemand.

Plusieurs facteurs pourraient expliquer ce niveau de compétences en langues des résidents wallons. Ceux-ci sont répertoriés en annexe 5 de ce rapport.

Au niveau de la demande de compétences linguistiques des employeurs de la région de Bruxelles-Capitale, on peut affirmer qu'une proportion importante des offres d'emploi exige le bilinguisme français-néerlandais ou français-anglais. Cette affirmation est étayée par une étude¹¹ réalisée par Mettewie et al. (2006) qui discutent, notamment sur la base d'une enquête menée en 2006 auprès de 357 entreprises bruxelloises, des besoins en langues de ces dernières. Sur la question des combinaisons de langues que les entreprises déclarent utiliser, soit comme langues officielles, soit comme langues pour la communication interne et/ou externe, le tableau 2 montre que dans près de 3 cas sur 10, les entreprises utilisent le français et le néerlandais comme langues à

¹¹ METTEWIE et al., Op. Cit.

usage interne. Dans plus de 25% des entreprises sondées, c'est à la fois le français, le néerlandais et l'anglais qui sont parlés en interne.

Tableau 2 : Top 3 des combinaisons de langues que les entreprises déclarent utiliser comme langues officielles ou langues pour la communication interne et/ou externe (n = 357)

Combinaison langues	Officielles (%)	Usage interne (%)	Usage externe (%)
Français	27,5	18,8	3,9
Français + néerlandais	32,2	28,6	8,7
Français + néerlandais + anglais	20,2	26,3	36,1
Total	79,9	73,7	48,7

Source : Mettewie et al. (2006, TIBEM asbl), Enquête « Entreprises bruxelloises et langues étrangères »,

Calcul : Mettewie et al. (2006, TIBEM asbl)

Commentaires : Les langues officielles sont les langues retenues dans les statuts de l'entreprise, les langues à usage interne sont les langues parlées entre collaborateurs de l'entreprise, les langues à usage externe sont les langues parlées avec les individus externes à l'entreprise (clients, fournisseurs, etc.)

2.1.2. Enjeux du multilinguisme

Existe-t-il un intérêt pour les Wallons à développer davantage leurs compétences linguistiques ? Autrement dit, pourquoi les citoyens wallons et les pouvoirs publics devraient-ils investir du temps et de l'argent dans l'apprentissage d'autres langues que le français ? Les **différents enjeux de l'apprentissage des langues** cités ci-après sont repris d'ouvrages d'Hambye (2009), Courtois et Pirotte (2006) et Grin (2005) et Mettewie et al. (2006).

Un élément transversal déterminant est le contexte mondial, européen et national dans lequel la Wallonie se trouve et la façon dont celui-ci évolue. **Au niveau mondial** et dans une logique marchande, Grin (2005) souligne que « dans une économie globalisée où la concurrence érode les différences de qualité et de prix entre produits concurrents, et où le vendeur et l'acheteur sont tous deux capables de s'entretenir (en anglais), les compétences communicationnelles vont voir leur importance s'accroître »¹².

Au niveau européen, l'apprentissage des langues est d'abord encouragé par les autorités de l'Union dans un souci de développer la culture européenne : « Tous les Etats membres de l'Union européenne, signataires de la Convention culturelle européenne rédigée en 1954 dans le cadre du Conseil de l'Europe, s'engagent à favoriser l'étude des langues »¹³. Dans le programme « Education et Formation 2010 » de la Stratégie de Lisbonne, l'Union déclare que « pour 2010, tout le monde (i.e. chaque citoyen européen) devrait être capable de parler

¹² GRIN F. (2005), « L'enseignement des langues étrangères comme politique publique ». Rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'Evaluation de l'Ecole, Paris.

¹³ <http://www.touteleurope.eu/fr/actions/culture-sciences/culture.html>

deux langues étrangères, en plus de la langue maternelle »¹⁴. Quant à la stratégie Europe 2020, elle promeut le multilinguisme en indiquant que « les compétences linguistiques peuvent contribuer à rendre le marché du travail plus dynamique »¹⁵. Des enjeux de type économique se sont donc ajoutés aux enjeux culturels qui sont à la base de la promotion des langues en Europe.

Au niveau national, la coexistence de plusieurs communautés linguistiques incite au multilinguisme. Connaître la langue de ses compatriotes est une marque de **respect et d'ouverture à la culture** des autres communautés linguistiques. Des enjeux liés à **l'accès à l'emploi** sont également très présents dans l'apprentissage des langues. Dans ce contexte national, Hambye (2009) fait transparaître cet accès à l'emploi comme une motivation à l'apprentissage de la langue de Vondel : « la Flandre est aujourd'hui une des régions les plus prospères d'Europe [...] »¹⁶. Au niveau de la région de Bruxelles-Capitale, l'enquête réalisée par l'asbl TIBEM montre que la maîtrise de plusieurs langues nationales est un atout important pour accéder à un emploi dans cette région.

Poulain, dans sa contribution apportée à l'ouvrage codirigé par Courtois et Pirotte (2006), résume l'importance du multilinguisme pour les Wallons, tant dans le contexte mondial, européen et national : « qui n'est pas conscient que nos jeunes gens auront sans doute besoin à l'avenir de néerlandais (langue de proximité, autre langue majeure du pays, langue nécessaire pour de nombreux emplois en Belgique), d'anglais (langue des contacts internationaux, de la science, des affaires, et requise pour de très nombreux emplois en Belgique ou ailleurs), d'allemand (que d'opportunités d'affaire avec l'Allemagne, notre deuxième partenaire commercial ne sont-elles pas ratées par manque de personnes maîtrisant cette langue. Sans oublier qu'il s'agit aussi d'une langue nationale) »¹⁷.

On le voit, la Wallonie d'aujourd'hui et de demain a un intérêt fort à encourager le multilinguisme de ses habitants. Dans un monde dans lequel les pays/régions sont de plus en plus tournés vers les autres, on peut penser que la région ou le pays qui choisit comme stratégie linguistique l'usage d'une langue unique prend un risque certain au niveau de son développement économique. Comme l'a d'ailleurs souligné à plusieurs reprises le linguiste Claude Hagège dans une formule restée célèbre : « L'unilingue d'aujourd'hui sera l'analphabète de demain ».

En conclusion, on peut distinguer deux catégories d'enjeux : ceux à vocation culturelle (ouverture au monde, diversité, respect) et ceux de nature professionnelle (accès à l'emploi). Les enjeux du Plan Langues font principalement partie de la seconde catégorie. En effet, comme cela est souligné dans le Plan Marshall 2.Vert, l'objectif du Plan Langues est de « soutenir le développement d'un multilinguisme fonctionnel chez tous les Wallons » afin de « répondre aux besoins du marché » et de faciliter l'insertion des demandeurs d'emploi.

¹⁴ http://ec.europa.eu/languages/languages-of-europe/languages-2010-and-beyond_fr.htm

¹⁵ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:372:0027:01:FR:HTML>

¹⁶ HAMBYE Ph. (2009), « Multilinguisme et minorisation en Belgique : d'étranges rapports aux langues "étrangères" », Langage et société, 2009/3, n° 129, p. 29-46.

¹⁷ COURTOIS L., PIROTTE J. (2006), « L'enseignement des langues en Wallonie : enjeux citoyens et chances pour l'avenir », Fondation wallonne P.-M et J.-F HUMBLET, Série recherches, volume 5, Louvain-la-Neuve.

2.1.3. Effets attendus du multilinguisme

La première question évaluative présentée en introduction et auquel le Gouvernement wallon souhaite une réponse est la suivante : « Quels sont les effets de l'action du Plan Langues pour le demandeur d'emploi sur son rapprochement vers l'emploi ? »

Par conséquent, ce sont plus particulièrement les effets en termes de participation au marché du travail qui sont développés dans cette analyse, même si d'autres types d'effet sont également mentionnés. Les effets retenus pour l'analyse sont essentiellement extraits des ouvrages de Grin (2005) et de Courtois et Pirotte (2006).

Il s'agit d'effet(s) :

- en termes de rapprochement à l'emploi (et plus particulièrement en termes d'insertion à l'emploi). Ce sont ces effets qui sont développés en détails dans la partie 3.1.1. (« Affinement de la question évaluative ») de ce rapport d'évaluation.
- en termes de développement personnel.

D'emblée, il faut donc distinguer les avantages purement économiques des autres avantages que confèrent le multilinguisme. Grin (2005) les nomme respectivement valeur marchande et non marchande de la langue. D'après cet auteur, la première catégorie représente « les bénéfices que peut procurer la maîtrise de langues étrangères dans la participation au marché du travail »¹⁸ tandis que la seconde catégorie représente « la satisfaction que les individus retirent d'un accès direct à la société et à la culture associées à la langue apprise »¹⁹.

Au niveau de la valeur marchande du multilinguisme, des **effets en termes de rapprochement à l'emploi** peuvent se manifester, quelles que soient les langues (autre que sa langue maternelle) maîtrisées. On peut poser l'hypothèse que, toutes autres choses étant égales par ailleurs, un Wallon qui maîtrise d'autre(s) langue(s) que le français augmente ses chances de trouver un emploi dans un territoire frontalier (Flandre, Allemagne, Grand-Duché de Luxembourg, Pays-Bas, etc.) ou à Bruxelles par rapport à un Wallon unilingue français. Klinkenberg dans l'ouvrage codirigé par Courtois et Pirotte (2006) rend bien compte de cette importance des langues dans l'obtention d'un emploi mais aussi dans la progression de carrière : « La connaissance des langues est aujourd'hui une des conditions essentielles de la promotion économique et sociale. Au fur et à mesure que l'on rentre dans une société de l'information et de la connaissance, les besoins en compétences linguistiques vont croissant »²⁰.

Grin (2005) mentionne un autre effet important du multilinguisme en termes de rapprochement à l'emploi : **l'effet de réseau**. Selon cet auteur, « plus le nombre de langues que parle un individu est élevé, plus son

¹⁸ GRIN, Op. Cit.

¹⁹ Ibid.

²⁰ KLINKENBERG dans COURTOIS et PIROTTE, Op. Cit.

réseau d'interlocuteurs potentiels est important »²¹. Or, la taille du réseau joue notamment sur les possibilités d'insertion sur le marché de l'emploi : toujours selon Grin (2005), « plus l'individu en recherche d'emploi connaît de personnes, plus ses probabilités d'obtenir un emploi ou de progresser dans sa carrière sont élevées »²².

Au niveau de la valeur non marchande du multilinguisme, Klinkenberg dans l'ouvrage codirigé par Courtois et Pirotte (2006) déclare ceci : « On peut voir dans l'apprentissage d'une langue un important facteur de développement personnel. Les gains escomptés étant l'assouplissement intellectuel, l'enrichissement culturel ou l'ouverture à l'Autre [...] »²³. Pirotte, toujours dans ce même ouvrage, associe le multilinguisme et l'intégration sociale : « la maîtrise des langues est un atout indispensable de l'intégration sociale ; par ailleurs et de façon corollaire, les incompétences langagières accroissent l'exclusion ou l'insertion dans des groupes marginaux »²⁴.

2.2. Description du Plan Langues

Le point de vue du concepteur de la politique est d'abord présenté. Ensuite, la façon dont les mesures du Plan Langues sont mises en œuvre par le FOREM est exposée.

2.2.1 Le Plan Langues tel qu'il a été défini par le Gouvernement wallon

Les objectifs et mesures du Plan Langues

Les deux encadrés ci-dessous reprennent les extraits des Plan Marshall 1.0 et Plan Marshall 2.Vert consacrés au Plan Langues.

Encadré 1 : Extraits du Plan Langues dans le Plan d'actions prioritaires pour l'avenir wallon (Plan Marshall 1.0, 2005-2009)

Axe 5. Susciter des compétences pour l'emploi

5.2. Lancer un plan langues

La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères est un atout incontestable sur le marché de l'emploi.

Actuellement, le FOREM organise déjà la formation en langues des demandeurs d'emploi via l'immersion et l'organisation de modules de formations intensives. Les chèques formations permettent également aux employeurs qui le désirent de former leurs travailleurs aux langues. Il faut élargir ces dispositifs à de nouveaux publics et en augmenter le nombre de bénéficiaires.

Pour faciliter l'entrée sur le marché de l'emploi des jeunes et augmenter la qualité de la formation initiale des jeunes en

²¹ GRIN, Op. Cit.

²² Ibid.

²³ KLINKENBERG dans COURTOIS et PIROTTE, Op. Cit.

²⁴ Ibid.

langue, nous développons, en collaboration avec la Communauté française, un plan langues qui comprend :

- L'organisation d'ici fin 2009 de 8000 bourses d'immersion supplémentaires destinées :
 - aux élèves du dernier degré de l'enseignement obligatoire
 - aux enseignants en langues - régents et licenciés - pour qu'ils pratiquent et entretiennent la langue qu'ils enseignent
 - aux demandeurs d'emplois
 - aux travailleurs spécialisés des TPE et des PME
 - aux jeunes diplômés qui désirent effectuer un stage ou un travail qualifiant à l'étranger.

Ces immersions seront principalement orientées vers l'apprentissage du néerlandais, de l'anglais et de l'allemand. Les jeunes comme les travailleurs et les demandeurs d'emploi seront encouragés à s'investir prioritairement dans ces trois langues. Ces bourses couvriront des périodes qui vont de 2 à 9 mois et seront modulées en fonction du public concerné et de la destination choisie.

On veillera à organiser ces échanges d'étudiants et de demandeurs d'emploi avec la Région flamande et la Communauté germanophone (universités, VDAB, ADG,...).

Le montant de ces bourses sera revu et adapté. Il prendra en compte la situation pécuniaire du bénéficiaire de la bourse et devra permettre aux personnes les moins nanties d'accéder à ces formules d'immersion.

- La démultiplication des formations intensives en langue pour les demandeurs d'emploi : 12.000 formations supplémentaires doivent être envisagées dans les 4 ans qui viennent.
- La création d'un chèque formation spécialement dédié à la formation en langue des travailleurs. 500.000 chèques supplémentaires devront être consacrés à cet objectif.
- L'intensification et le développement des programmes AWEX de formation pratique et stages d'immersion économique et/ou linguistique à l'étranger, en ce compris les programmes liés à l'inter-culturalité pour former 800 jeunes supplémentaires d'ici à 2009. Ces programmes rencontrent à la fois la nécessité de renforcer les capacités linguistiques des jeunes, couplées à la connaissance du monde de l'entreprise mais aussi l'intérêt pour les entreprises de disposer de l'apport de ces jeunes.

Source : Plan Marshall 1.0²⁵

Encadré 2 : Extraits du Plan Langues dans le Plan Marshall 2.Vert (2009-2014)

Axe 1. Un atout à valoriser : le capital humain

3. Répondre aux besoins du marché, en renforçant l'offre de formation et en facilitant l'insertion des demandeurs d'emploi

a) Renforcer l'efficacité du Plan « Langue »

Objectif :

Soutenir le développement d'un multilinguisme fonctionnel chez tous les Wallons en unissant les efforts du Gouvernement wallon avec ceux du Gouvernement de la Communauté française afin d'atteindre une réelle maîtrise linguistique par chacun.

²⁵ http://rse.wallonie.be/apps/spip/IMG/pdf/plan_M.pdf

Actions :

Octroyer des bourses d'immersion linguistique et organiser des formations en s'adressant aux différents publics cibles et en optimisant l'efficacité des mesures par une adaptation des pays ciblés, des partenariats, des publics visés et de la durée de l'immersion ;

Cette action s'inscrit dans la prolongation du premier Plan Marshall. Elle vise à renforcer l'efficacité du Plan « Langue » en veillant à recentrer celui-ci sur les personnes **proches du marché du travail** (demandeurs d'emploi, jeunes de dernière année de l'enseignement qualifiant et étudiants en fin d'études supérieures dans les métiers tournés vers les carrières internationales), tout en maintenant un effort de formation linguistique pour les jeunes rhétoriciens et les demandeurs d'emploi en général. Comme dans le premier Plan Marshall, une attention particulière sera accordée à l'apprentissage du néerlandais et de l'allemand. Seuls les frais des bénéficiaires des bourses seront pris en charge par le Plan Marshall 2.vert, les frais de gestion étant à charge des OIP ou administrations gérant ces bourses.

1. Les bourses et formations pour les demandeurs d'emploi

- Les bourses pour demandeurs d'emploi visent à permettre à ceux-ci soit d'effectuer une immersion de quelques semaines en centre de formation en langue dans un pays européen ou dans une autre Communauté linguistique belge pour apprendre l'anglais, le néerlandais, ou l'allemand, soit d'effectuer un stage en entreprise d'un ou plusieurs mois.

Objectif quantifié 2010-2014 : 5.500 bourses

- Réaliser des modules de formation en langue à destination des demandeurs d'emploi ;

Il s'agit ici de maintenir une offre de formation intensive en langue (anglais, néerlandais, allemand) à destination des demandeurs d'emploi et/ou des personnes qui partent en immersion courte.

Objectif quantifié 2010-2014 : 773.675 heures stagiaires

2. Les formations pour les travailleurs

- Emettre des chèques-formation à destination des travailleurs pour l'apprentissage des langues en optimisant l'efficacité de la mesure et mettre en œuvre un plan de lutte contre la fraude via une collaboration du FOREM et de la Commission chèques.

Objectif quantifié 2010-2014 : 275.000 chèques-langues remboursés

3. Les bourses et formations pour les jeunes de l'enseignement qualifiant et les rhétoriciens

Cette action vise également l'apprentissage de l'anglais, du néerlandais et de l'allemand dans un pays européen ou dans une autre Communauté linguistique belge ; les montants étant adaptés aux deux cas de figure. Elle vise tout d'abord à permettre, dès 2011, à des jeunes inscrits dans les dernières années de l'enseignement qualifiant et de la formation qualifiante de l'IFAPME d'acquérir une formation linguistique liée au métier :

- soit par une bourse de stage ou d'immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre ;
- soit par des cours de langues intensifs ciblant la langue du métier.

Elle vise également à permettre à des rhétoriciens de l'enseignement général de réaliser une deuxième rhétorique ou une partie de celle-ci dans un établissement européen ou d'une autre Communauté linguistique belge.

Objectif quantifié 2010-2014 : 4.150 bourses

4. les bourses pour les **jeunes de l'enseignement supérieur**

- Bourses BRIC

Cette action vise à expérimenter une formule de bourse de stage destinée à des étudiants de l'enseignement supérieur afin d'acquérir une expérience professionnelle dans un des pays émergents suivants : Brésil, Russie, Inde et Chine.

Objectif quantifié 2010-2014 : 250 bourses

- Bourses EXPLORT

Il s'agit, par différents modules, de permettre à des étudiants de l'enseignement supérieur de se familiariser à l'apprentissage des métiers liés à l'export, de renforcer leurs compétences linguistiques et de mettre à disposition des entreprises wallonnes des ressources humaines capables de contribuer aux démarches de développement international.

L'objectif est d'augmenter le nombre de bourses EXPLORT et d'optimiser l'efficience de la mesure par une adaptation des pays ciblés, des partenariats, des publics visés et de la durée de l'immersion.

Cette action vise le développement d'offres de stage « sur mesure » pour les étudiants, l'augmentation du nombre de stages de court terme liés à la participation des entreprises à des foires et le renforcement des synergies avec les pôles de compétitivité et les réseaux d'entreprises. Elle prévoit également l'augmentation du nombre de stages en partenariat avec l'AWEX, ainsi que l'augmentation du nombre de stages pour certains secteurs spécifiques qui sont en demande.

La collaboration avec les autres opérateurs de formation sera développée et les efforts de communication envers les entreprises et les étudiants seront poursuivis.

Objectif quantifié 2010-2014 : 650 bourses additionnelles

Source : Plan Marshall 2.Vert²⁶

Comme cela est précisé dans l'encadré 2, le Plan Langues, tel que décrit dans le Plan Marshall 2.Vert, s'articule autour de trois publics et contient quatre mesures :

- les **formations intensives et bourses** (pour réaliser un **stage en entreprise** ou une **immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre²⁷**) pour *demandeurs d'emploi*. Ces mesures font l'objet de l'évaluation (en gris foncé dans l'encadré 2) ;
- les formations pour les *travailleurs* via l'émission des **chèques-formation « langues »** ;
- les **formations et bourses** pour les *jeunes de l'enseignement qualifiant et rhétoriciens* ;
- les bourses pour les *jeunes de l'enseignement supérieur* (**bourses BRIC et EXPLORT**).

Depuis novembre 2011, une nouvelle mesure, appelée Wallangues, est intégrée au Plan Marshall 2.Vert. L'objectif de cette mesure est d'offrir une formation gratuite en langues via internet à toutes les personnes de plus de 18 ans (ainsi qu'aux mineurs émancipés et mineurs d'âge en formation en alternance) résidant en Wallonie. Cette mesure est donc ouverte à tout public (demandeurs d'emploi, travailleurs, étudiants, etc.).

²⁶ http://planmarshall2vert.wallonie.be/sites/default/files/integral_fr+plan+marshall+2+vert.pdf

²⁷ Cette dernière mesure est appelée « immersion en centre de formation » dans le texte du Plan Marshall 2.Vert.

Les budgets du Plan Langues

Cette section débute par une comparaison entre les Plans Marshall 1.0 (2006-2009) et 2.Vert (2010-2014) des montants dégagés pour le Plan Langues. Ensuite, un détail des budgets consacrés à l'exécution des actions en langues qui font l'objet de cette évaluation est présenté.

Pour l'ensemble du Plan Langues, le Plan Marshall 1.0 prévoit un budget initial de 60,0 millions d'euros. Par rapport à ce budget, 19 millions ont été ajoutés en 2008 pour faire face au succès du Plan Langues, en particulier auprès des jeunes rhétoriciens souhaitant effectuer une année d'immersion. Au total, ce sont donc **79 millions d'euros** qui sont prévus pour l'exécution des mesures du Plan Langues.

Le Plan Marshall 2.Vert présente un budget à l'initial de 48,8 millions d'euros pour le Plan Langues. Ce budget a été complété en avril 2010 d'un montant de 4,3 millions d'euros provenant du compte de réserve du FOREM. Ces crédits supplémentaires sont destinés aux formations intensives et aux bourses, tant pour les rhétoriciens que pour les demandeurs d'emploi. Ces dispositions ont été prises afin de ne pas interrompre le déploiement de l'offre linguistique entamée sous la précédente législature²⁸. Au total, ce sont donc 53,1 millions d'euros qui ont été débloqués pour le Plan Langues.

Plus précisément, pour les mesures qui touchent les demandeurs d'emploi, le Plan Marshall 2.Vert prévoit 12,0 millions d'euros pour les formations intensives et 11,4 millions d'euros pour les bourses (immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre ou stages en entreprise). Ces deux montants constituent 44% des moyens totaux (c'est-à-dire le budget ordinaire du Plan Marshall 2.Vert auquel s'ajoutent les montants dégagés du compte de réserve du FOREM) destinés au Plan Langues au cours de la période 2010-2014. Les 56% restant sont réservés aux deux autres publics, à savoir, les étudiants et les travailleurs.

2.2.2 La mise en œuvre du Plan Langues par le FOREM

Cette section concerne les mesures relatives au public-cible de cette évaluation, conformément à la proposition d'évaluation de l'IWEPS et aux souhaits du commanditaire, soit les demandeurs d'emploi.

Les **mesures** affectant ce public-cible sont: **les formations intensives, les immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre et les stages en entreprise**. L'encadré ci-dessous présente les principales caractéristiques de ces mesures.

Encadré 3 : Caractéristiques des mesures évaluées

Pour les demandeurs d'emploi inscrits au FOREM, sur la base d'un test de compétences linguistiques (selon le Cadre commun de référence pour les langues) et avec un conseil linguistique individuel en lien avec l'objectif professionnel.

Formations intensives débutants, élémentaires, pré-intermédiaires, intermédiaires à avancés

- ✓ Module de formation de courte durée en centre de formation
- ✓ Langue : anglais, néerlandais ou allemand

²⁸ Source : Rapport du Délégué spécial (février 2011).

- ✓ Durée : maximum 7 semaines
- ✓ Niveau : A0, A1, A2 et B1
- ✓ Objectifs :
 - A0 : se motiver à l'apprentissage de la langue cible, se donner des stratégies d'apprentissage à long terme, communiquer dans un contexte général et professionnel (bureau), accueillir des clients.
 - A1 : oser communiquer dans un contexte général et professionnel, accueillir des clients au téléphone.
 - A2 : communiquer de façon précise et adéquate dans un contexte général et professionnel, accueillir en face à face et au téléphone, se préparer à un entretien d'embauche.
 - B1 : communiquer de façon précise et adéquate dans un contexte général et professionnel, participer à des réunions, faire des présentations et négocier en langue étrangère, se préparer à un entretien d'embauche.

<http://www.leforem.be/particuliers/seformer/langues/modules-intensifs.html> (pour les 4 premières actions)

Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre

- ✓ Langue : anglais, néerlandais, allemand
- ✓ Alternance de cours et d'activités extérieures (culturelles par exemple)
- ✓ En Flandre ou dans des pays anglo/germano/néerlandophone
- ✓ Durée : 1 à 3 semaines
- ✓ Uniquement résidentielle
- ✓ Niveau : A1+, A2+, B1 et plus
- ✓ Objectifs :
 - A1+ et A2+ : mettre en pratique vos acquis linguistiques dans un environnement réel où la langue cible est la langue véhiculaire. Communiquer avec des locuteurs natifs lors des cours, des activités à l'extérieur et dans la famille.
 - B1 et plus : améliorer vos compétences linguistiques dans une école accréditée par le Forem.

<http://www.leforem.be/particuliers/seformer/langues/stage-ecole-langues-a-l-etranger.html>

Stages en entreprise à Malte ou en Flandre

Stage à Malte :

- ✓ Langue : anglais
- ✓ Objectif : améliorer les compétences linguistiques en anglais dans un environnement professionnel
- ✓ Durée : 10 semaines
- ✓ Uniquement résidentiel
- ✓ Niveau : B1+ et plus

<http://www.leforem.be/particuliers/etranger/stages/entreprises/malte.html>

Stage en Flandre :

- ✓ Langue : néerlandais
- ✓ Objectif : améliorer les compétences linguistiques en néerlandais dans un environnement professionnel
- ✓ Durée : 4 à 12 semaines
- ✓ Résidentiel ou non résidentiel
- ✓ Niveau : A2-B1 minimum

<http://www.leforem.be/particuliers/seformer/langues/stageling/flandregermanophone.html> (pour les stages en Flandre)

Source : Site internet du FOREM (<http://www.leforem.be/particuliers/seformer/langues/formations-en-langues.html>)

Ces mesures sont mises en oeuvre par le service public wallon de l'emploi et de la formation (FOREM), qui est l'opérateur de référence en ce qui concerne les actions du Plan Langues pour les demandeurs d'emploi en Wallonie.

Les différents niveaux en langues, mentionnés dans l'encadré, sont déterminés à l'aide du « Cadre européen commun de référence pour les langues »²⁹. Ce Cadre permet de déterminer le niveau linguistique du demandeur d'emploi avant et après l'action. Ces 6 niveaux sont, dans un ordre croissant de compétences linguistiques : A1 (connaissance élémentaire de la langue), A2, B1, B2, C1 et C2 (maîtrise totale de la langue). Des niveaux intermédiaires existent (par exemple, le niveau A2+ est le niveau situé entre A2 et B1). Le FOREM définit également un niveau « débutant » (A0). Ce Cadre est détaillé en annexe 3.

2.3. Description du public-cible du Plan Langues

La première section présente le public-cible tel que le concepteur de la politique, le Gouvernement wallon, l'a défini. La seconde section décrit la façon dont le FOREM interprète cette définition.

2.3.1 Le public-cible du Plan Langues tel qu'il a été défini par le Gouvernement wallon

La politique Plan Langues du Plan Marshall 2.Vert poursuit la politique menée dans le cadre du Plan Marshall 1.0 avec une spécificité particulière du Plan Marshall 2.Vert relative au public-cible des mesures du Plan Langues : un focus sur les personnes « proches » du marché du travail.

²⁹ Le Conseil de l'Europe définit ce Cadre : « Le « Cadre européen commun de référence » offre une base commune pour l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels, etc. en Europe. Il décrit, aussi complètement que possible, ce que les apprenants d'une langue doivent apprendre afin de l'utiliser dans le but de communiquer ; il énumère également les connaissances et les habiletés qu'ils doivent acquérir afin d'avoir un comportement langagier efficace. La description englobe aussi le contexte culturel qui soutient la langue. Enfin, ce Cadre de référence **définit les niveaux de compétences** qui permettent de mesurer le progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage et à tout moment de la vie ». *Source* : CONSEIL DE L'EUROPE - Division des politiques linguistiques (2000), « Un Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer », Strasbourg, Editions Didier.

Voici l'extrait du Plan Marshall 2.Vert qui définit les personnes proches du marché du travail.

Encadré 4 : Extraits du Plan Marshall 2.Vert : définition du public-cible

[...] renforcer l'efficacité du Plan « Langue » en veillant à recentrer celui-ci sur les personnes **proches du marché du travail (demandeurs d'emploi, jeunes de dernière année de l'enseignement qualifiant et étudiants en fin d'études supérieures dans les métiers tournés vers les carrières internationales)**, tout en maintenant un effort de formation linguistique pour les jeunes rhétoriciens et les demandeurs d'emploi en général.

Source : Plan Marshall 2.Vert

Selon le Gouvernement wallon, tel que défini dans le Plan Marshall 2.Vert, les actions en langues ont pour public-cible les personnes proches du marché du travail.

2.3.2 Le public-cible du Plan Langues pour le FOREM

Pour le public spécifique des demandeurs d'emploi (public-cible de cette évaluation), le site internet du FOREM et les informations récoltées lors de l'entretien et d'échanges de courriels avec les collaborateurs du FOREM ont permis de **préciser d'une part, qui sont les demandeurs d'emploi proches du marché du travail et d'autre part, quels sont les demandeurs d'emploi admissibles à une action du Plan Langue.**

Interprétation du FOREM

Selon les collaborateurs du FOREM, les demandeurs d'emploi proches du marché du travail pourraient être ceux **pour qui l'action en langue pourrait être le petit déclic qui permettrait de (re)trouver un emploi.** Ces collaborateurs ont ajouté que des **critères** plus ou moins objectifs pourraient définir le degré de proximité d'un individu au marché du travail. **Aucune définition de ce qu'est un demandeur d'emploi (groupe-cible de cette évaluation) proche du marché du travail n'a cependant été formalisée par le FOREM.**

Du côté des critères *objectifs*, les collaborateurs du FOREM précisent que le niveau d'études, l'âge, le parcours professionnel (généralement appréhendé par l'ancienneté dans le chômage) pourraient expliquer le degré de proximité du demandeur d'emploi au marché du travail. **Sur ces critères, il n'y a pas de priorisation particulière.** Les collaborateurs du FOREM indiquent que, s'il y a trop de candidats pour une action en langue, les premiers inscrits sont les premiers servis (et au besoin plusieurs groupes sont constitués). **Ces critères, excepté le niveau d'étude dans certains cas, ne font pas partie des conditions d'accès obligatoires pour bénéficier d'une action du Plan Langues.**

Du côté des critères objectifs mais dont l'appréciation est *subjective*, les collaborateurs du FOREM font mention de l'existence, pour le candidat à une action en langue, **d'un projet professionnel en lien avec la maîtrise des langues.** Ce critère obligatoire est une spécificité du Plan Marshall 2.Vert. Dans le Plan Marshall 1.0, l'existence d'un projet professionnel n'était pas requise. Ce critère pourrait également rendre compte du degré de proximité d'un candidat au marché du travail. Etant donné le caractère subjectif de l'appréciation, les

collaborateurs du FOREM précisent que la façon dont il est évalué dépend de chaque direction régionale du FOREM.

Définition explicite du public-cible

Le site internet du FOREM précise que le public-cible des actions du Plan Langues sont les demandeurs d'emploi. Plus précisément, il s'agit de personnes domiciliées en Wallonie (hors communauté germanophone) et inscrites au FOREM comme demandeurs d'emploi inoccupés, c'est-à-dire « des personnes sans emploi, à la recherche d'un emploi et immédiatement disponibles pour un emploi »³⁰.

En outre, pour être admissible, un certain nombre de conditions doivent être rencontrées. Certaines conditions sont transversales (communes aux trois actions), d'autres sont spécifiques aux actions évaluées. Le tableau suivant reprend les conditions d'accès aux mesures évaluées.

Tableau 3 : Tableau synoptique des conditions d'accès aux mesures

Conditions transversales	Le demandeur d'emploi doit être inoccupé, inscrit au FOREM et domicilié en Wallonie			
	Le demandeur d'emploi doit connaître le français			
	Le demandeur d'emploi doit faire la preuve de l'existence d'un projet professionnel en lien avec la maîtrise des langues			
Conditions spécifiques	Niveau en langue	Type de formation	Exigence professionnelle	Autres actions du Plan langues
Formation intensive	A0, A1, A2 ou B1	/	/	/
Immersion en école de langues en Flandre ou à l'étranger	A1+, A2+ ou B1 et plus	Pour le niveau B1, il faut avoir une qualification professionnelle et s'engager dans une recherche active d'emploi	Pour le niveau B1 et plus, il faut s'engager dans une recherche active d'emploi	Pour le niveau d'entrée A1+ et A2+, il faut avoir participé à un ou deux modules intensifs
Stage en entreprise à Malte ou en Flandre	B1 + pour les stages en entreprise à Malte et A2-B1 minimum pour les stages en entreprise en Flandre	Pour les stages en entreprise en Flandre, il faut une formation en rapport avec le stage souhaité. Pour les stages en entreprise à Malte, il faut avoir effectué des études supérieures ou posséder une formation qualifiante et avoir peu d'expérience professionnelle.	Pour les stages en entreprise à Malte, il faut avoir peu d'expérience professionnelle	

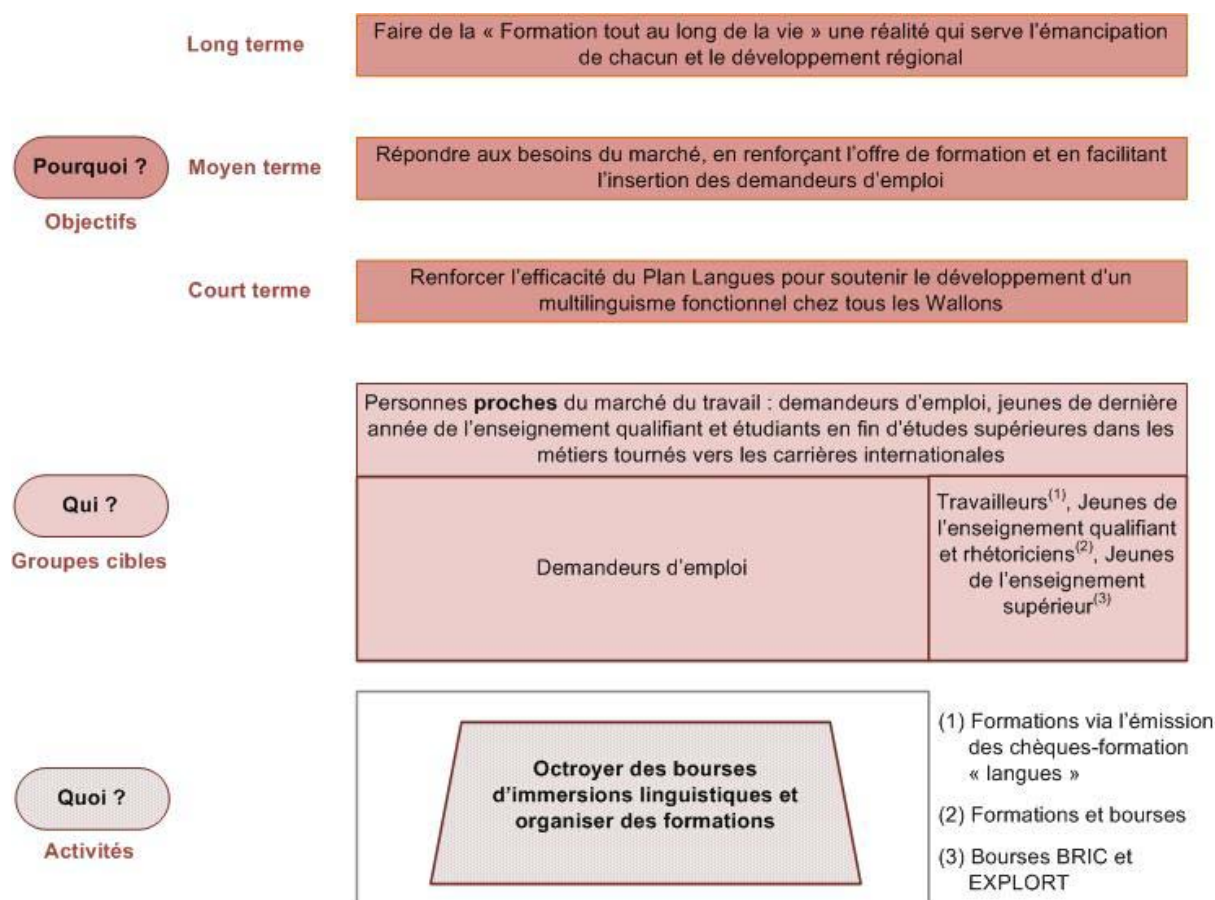
Source : Conditions d'accès aux actions du Plan Langues, Site internet du FOREM « Se former en langues »

³⁰http://www.leforem.be/wcs/ExtBlobServer/SeriesStatistiquesMde201212_blobcol=urlvalue&blobtable=DocPar_Mungo&blobkey=id&blobheadname1=Content-Type&blobwhere=1358865049302&blobheadervalue1=application-pdf.pdf

2.4. Modèle d'analyse logique du Plan Langues

Comme le souligne Porteous dans Ridde et Dagenais (2012) : « le modèle d'analyse logique est un outil visuel visant à décrire une intervention publique dans sa logique (ou sa théorie) fondamentale. [...] Il illustre des éléments présents dans toute intervention publique : le contenu (de quoi s'agit-il ?), les destinataires (pour qui ?) et la raison d'être (pourquoi ?) du programme »³¹.

Graphique 1 : Modèle logique du Plan Langues



Source : IWEPS, sur la base du Plan Marshall 2.Vert

Commentaire : Le champ de l'évaluation porte sur les dispositifs repris dans le cadre gris et concerne les demandeurs d'emploi.

³¹ RIDDE V. et DAGENAIS C. (2012), « Approches et pratiques en évaluation de programmes », 2e édition, Paramètres, Les presses de l'Université de Montréal.

3. Évaluation de la politique

Les objectifs de l'évaluation, leur déclinaison en questions évaluatives et la méthodologie retenue pour y répondre sont développés dans ce chapitre. Les principaux résultats des analyses menées sont ensuite présentés.

3.1. Objectif de l'évaluation

La première partie de cette section traduit l'objectif de cette évaluation en questions évaluatives et décline les critères d'évaluation associés à ces questions. Le champ de la recherche, c'est-à-dire les actions qui font l'objet de l'évaluation, est ensuite précisé.

3.1.1 Affinement des questions évaluatives

L'objectif de l'évaluation, tel que défini par le Gouvernement wallon, à savoir « **Evaluer les effets des actions du Plan Langues sur le parcours vers l'emploi des demandeurs d'emploi** », est décliné en deux questions évaluatives :

- Quels sont les effets de l'action Plan Langues pour le demandeur d'emploi sur son rapprochement vers l'emploi ?
- Quelles sont les variables susceptibles d'affecter les effets sur le rapprochement vers l'emploi ?

Première question évaluative :

Quels sont les effets de l'action Plan Langues pour le demandeur d'emploi sur son rapprochement vers l'emploi ?

Le modèle scientifique choisi pour répondre à cette question est celui de Kirkpatrick ; il permet de mesurer les différents niveaux d'effet de la formation pour son bénéficiaire.

Appliqué au Plan Langues, ce modèle permet d'appréhender les effets des actions du Plan Langues sur le rapprochement vers l'emploi des demandeurs d'emploi.

Les quatre niveaux d'effets mesurant ce rapprochement se décline de la façon suivante :

- la réaction : elle se définit théoriquement comme « la mesure de la satisfaction du client »³² ; appliqué au Plan Langues, il s'agit de savoir si les bénéficiaires sont satisfaits de l'action du Plan Langues ;

³² KIRKPATRICK Donald L., KIRKPATRICK & James D. (2006), « Evaluating training programs, the four levels », Third Edition, San Fransisco: Berett-Koelher Publishers.

- l'apprentissage : il se définit comme « la mesure dans laquelle les participants améliorent leurs connaissances et compétences à la suite de leur participation au programme »³³. Dans le cadre du Plan Langues, il s'agit de mesurer les progrès en langues notamment via le test de positionnement « elao³⁴ » et les effets induits d'une formation (effet réseau, confiance en soi, etc.) ;
- comportement : il se traduit par « une mise en œuvre des apprentissages acquis à la suite du programme »³⁵ ; appliqué au Plan Langues, les comportements concrets dans le cadre de la recherche d'emploi peuvent être mesurés sur la base d'items tels que l'évolution du nombre de CV envoyés par le bénéficiaire ou l'aisance dans les entretiens d'embauche ;
- résultat : le résultat est défini par Kirkpatrick (2006) comme « ce qui se produit parce que le participant a suivi le programme »³⁶. Le Plan Langues ayant un objectif de remise à l'emploi des demandeurs d'emploi, c'est la situation professionnelle du bénéficiaire d'une action en langue, en particulier l'insertion à l'emploi qui est l'indicateur privilégié.

Hormis le niveau de satisfaction, ces niveaux d'impact s'enchaînent chronologiquement. Comme le souligne Kirkpatrick (2006), « chaque niveau est important et a un impact sur le niveau suivant »³⁷. Un parcours type de rapprochement vers l'emploi pourrait être le suivant : tout au long de sa formation, le bénéficiaire acquiert des compétences et connaissances (niveau apprentissage). Grâce à ces nouvelles compétences et connaissances, son comportement en matière de recherches d'emploi se modifie (niveau comportement) : il postule à davantage d'offres d'emploi qui requièrent la maîtrise de la langue apprise en formation. Grâce à cette évolution comportementale, il augmente ses chances de trouver un emploi (niveau résultat).

D'après plusieurs auteurs, dont Gilibert et Gillet (2010), « la limite principale de ce modèle est l'absence de prise en compte du « contexte », qui permet une identification des besoins de formation »³⁸. Dans le cadre de cette évaluation, ceux-ci sont notamment appréhendés via les motivations des demandeurs d'emploi à s'engager dans une action du Plan Langues.

Seconde question évaluative :

Quelles sont les variables susceptibles d'affecter les effets sur le rapprochement vers l'emploi ?

L'objectif de cette question est de mettre en avant les facteurs qui pourraient avoir un lien avec les effets sur le rapprochement vers l'emploi.

Comme nous l'avons vu précédemment, en termes de rapprochement vers l'emploi, la théorie de Kirkpatrick propose **4 niveaux d'effet**.

³³ Ibid.

³⁴ <http://www.comefica.com/frcontenu/elao.htm>

³⁵ Ibid.

³⁶ Ibid.

³⁷ Ibid.

³⁸ GILIBERT D., GILLET I. (2010), « Revue des modèles en évaluation de formation, approches conceptuelles, individuelles et sociales. », *Pratiques Psychologiques*, 16, 217-238.

Nous ciblons cette analyse sur l'**effet final**, à savoir le niveau 4 de Kirkpatrick (résultat), qui, appliqué au Plan Langues, caractérise la situation professionnelle du bénéficiaire à la suite de son action en langue.

Les variables susceptibles, a priori, d'affecter cet effet sont notamment :

- *les caractéristiques de l'action du Plan Langues* : type d'action, lieu d'apprentissage de l'action en langue, type de langue apprise ;
- *les caractéristiques individuelles du bénéficiaire de l'action en langue* :
 - les caractéristiques personnelles : l'âge, le sexe, le domicile ;
 - les ressources personnelles (la capacité d'adaptation, la santé, la mobilité, etc.), sociales (la situation familiale), de formation initiale (le niveau de diplôme, le domaine d'étude) et professionnelles (l'expérience professionnelle) ;
- *les effets induits de l'action en langue.*

3.1.2 Critères d'évaluation

Les termes de référence énoncés dans cette section sont principalement repris de l'ouvrage de Knoepfel, Larrue et Varone : « Analyse et pilotage des politiques publiques » (2001).

Dans le cadre de cette évaluation, le critère principal qui est étudié est l'efficacité. Avant de développer ce critère, un détour nécessaire sur le critère qui précède l'efficacité (à savoir l'effectivité) est proposé. En effet, comme le souligne Varone et Magdalijs (2000), « l'effectivité d'une action constitue une condition nécessaire à son efficacité »³⁹. Quelques informations permettant d'apprécier la pertinence de la politique sont également présentées en fin de rapport.

Quand on s'interroge sur la pertinence d'une politique, la question qui se pose est selon Knoepfel et al. (2001) la suivante : « les objectifs de la politique publique sont-ils adaptés au problème que celle-ci souhaite régler ? »⁴⁰ Pour rappel, l'objectif de cette mesure, tel que défini dans le texte du Plan Marshall 2.Vert, est de soutenir le développement d'un multilinguisme fonctionnel chez tous les Wallons. Quant au problème, on peut hypothétiquement le définir comme l'existence d'un hiatus entre les compétences en langues portées par les demandeurs d'emploi wallons et les compétences en langues demandées par les employeurs.

L'effectivité est définie par Knoepfel et al. (2001) comme « une mesure de l'adéquation entre les objectifs d'une politique et le comportement réel des groupes-cibles »⁴¹. Les groupes-cibles sont définis par ces auteurs comme les groupes qui pourraient être à « l'origine du problème »⁴². Le « problème » appliqué au Plan Langues serait un écart entre compétences portées par les demandeurs d'emploi et compétences demandées par les

³⁹ VARONE F., MAGDALIJNS Ch. (2000), « L'évaluation des politiques publiques en Belgique : théorie, pratiques et défis », Pyramides, n°1, p. 55-84.

⁴⁰ KNOEPFEL P., LARRUE C., VARONE F. (2001), « Analyse et pilotage des politiques publiques », Zurich, Rüegger.

⁴¹ Ibid.

⁴² Ibid.

employeurs. Le groupe-cible de cette politique pour le champ de la présente évaluation sont les demandeurs d'emploi ; l'hypothèse étant que leurs compétences linguistiques ne correspondent pas aux besoins des employeurs.

Le niveau 3 (« comportement ») de la théorie de Kirkpatrick correspond à la mesure de l'effectivité du « Plan Langues » pour les demandeurs d'emploi. La logique est de voir dans quelle mesure les actions en langue ont provoqué un changement de comportement du demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi.

La mesure de l'efficacité est « une mesure des effets induits auprès des bénéficiaires finaux et imputables aux comportements des groupes-cibles »⁴³. Les bénéficiaires finaux, qui sont aussi le groupe-cible, sont les demandeurs d'emploi.

Le niveau 4 (« résultats »), tel que défini par Kirkpatrick, correspond à la mesure de l'efficacité de la politique publique : Quelle est la situation professionnelle d'un bénéficiaire d'une action du Plan Langues à la suite de celle-ci ? S'est-il inséré à l'emploi ? L'action du Plan Langues a-t-elle été déterminante pour obtenir cet emploi ?

La première question évaluative relève directement des critères d'effectivité et d'efficacité. La théorie de Kirkpatrick, développée plus haut et à partir de laquelle une large partie du questionnaire⁴⁴ a été construit, met en évidence les différents niveaux d'effets attendus à la suite d'une formation en langues.

La seconde question évaluative, qui concerne les variables en relation avec l'insertion à l'emploi, principalement la variable « type d'action du Plan Langues », a un rapport direct avec l'efficacité de la politique.

3.1.3 Champ de l'évaluation

L'évaluation est ciblée sur le public des **demandeurs d'emploi** inoccupés domiciliés en Wallonie (hors Communauté germanophone).

Ce choix de cibler l'analyse sur le public des demandeurs d'emploi wallons est dicté par des considérations liées au critère d'efficience (i.e. analyse coûts/avantages⁴⁵) de la mesure et marque la volonté du commanditaire de s'intéresser aux catégories au statut professionnel précaire, c'est-à-dire celles pour lesquelles :

- en termes d'avantages individuels, les effets de l'intervention publique sont susceptibles d'être importants : suite à une formation en langues, un demandeur d'emploi peut trouver un emploi ;
- en termes de bénéfices pour la collectivité, la sortie du chômage induit une diminution des dépenses publiques.

⁴³ Ibid.

⁴⁴ Le questionnaire se trouve en annexe 1.

⁴⁵ Les coûts et les avantages sont à mesurer au niveau de l'individu et de la collectivité.

Trois mesures du Plan Langues sont orientées vers les demandeurs d'emploi : les modules intensifs (MI), les immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandres (ICF) et les stages en entreprises (SE). Le périmètre de l'évaluation ayant été décidé en juillet 2011, soit avant l'introduction de la mesure Wallangues (en novembre 2011), celle-ci, bien qu'elle s'adresse entre autres à des demandeurs d'emploi, ne fait pas partie des mesures évaluées.

Au sein de ces trois mesures, on retrouve différentes « sous-mesures ». L'hétérogénéité de l'offre est donc, selon les mesures, plus ou moins importante. Pour la pertinence de l'analyse, il a été décidé de réduire l'hétérogénéité de la façon suivante :

- pour les formations intensives, de ne garder dans le périmètre de l'évaluation que les modules intensifs « classiques ». Les formations intensives « classiques » sont des modules en centre de formation en langue anglaise, néerlandaise ou allemande et d'une durée maximum de 7 semaines. Sont exclus du champ de l'évaluation les autres modules : les tables de conversation, les modules « préparation à un entretien d'embauche », entreprise virtuelle en néerlandais ou en anglais, passerelles vers modules VDAB, entretien des connaissances à distance et exécuter des tâches en frontdesk ;
- pour les immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre, de garder l'ensemble des sous-mesures. En effet, contrairement aux formations intensives, l'offre est assez homogène ; seul le pays/la région de destination varie ;
- concernant les stages en entreprise, pour des questions d'existence ou de disponibilité des données dans la période d'observation considérée, seuls les stages en entreprises à Malte⁴⁶ et en Flandre sont sélectionnés. Les stages en entreprise en communauté germanophone et dans des pays étrangers autres que Malte ne font pas partie de l'évaluation.

3.2. Méthodologie

Les sources d'informations qualitatives qui ont permis de comprendre la politique en profondeur sont les textes officiels et interviews avec des gestionnaires du Plan Langues.

Les sources de données quantitatives qui ont nourri cette évaluation sont :

- la base de données administratives des bénéficiaires fournies par le FOREM ;
- les résultats d'une enquête téléphonique auprès des bénéficiaires du Plan Langues organisée par l'IWEPS.

Cette section développe plus particulièrement les choix méthodologiques liés à l'enquête : raison du choix de l'outil de récolte de données et caractéristiques de l'enquête (définition de la population, détermination de la

⁴⁶ L'anglais est une des deux langues officielles de Malte.

base de sondage, plan d'échantillonnage, modalités de l'enquête, traitement de la non-réponse et énoncé des limites de l'outil). Pour terminer, la méthode d'analyse des données est présentée.

3.2.1 Choix de l'outil enquête par interview

Pourquoi une enquête par interview ?

Le point consacré à l'affinement des questions évaluatives répertorie les informations nécessaires pour y répondre.

Les données administratives fournissent une partie de ces informations (type d'action, niveau d'études, âge, sexe, statut « emploi/non-emploi »). Cependant, ces informations ne sont pas suffisantes pour répondre aux questions évaluatives. En outre, toutes les données de la base de données du FOREM ne sont pas exploitables (données manquantes, etc.).

Pour compléter et valider les informations contenues dans la base de données, il a été décidé d'interroger un échantillon de bénéficiaires du Plan Langues.

Pourquoi une enquête téléphonique ?

La méthode de collecte d'informations retenue est l'**enquête par téléphone** (CATI-Computer Assisted Telephone Interviewing) auprès de demandeurs d'emploi ayant bénéficié d'action(s) du Plan Langues. Les questions évaluatives, l'approche théorique choisie pour y répondre, ainsi que la quantité et la nature des informations à récolter (notamment les informations sur le ressenti des bénéficiaires ou celles relatives à leur passé récent) s'accordaient bien à cette technique de récolte de données.

Les enquêtes en face-à-face sur un nombre élevé de bénéficiaires auraient pu apporter un éclairage qualitatif plus important. Pour des raisons de coûts et de rapidité d'exécution, ainsi que de faible différentiel qualitatif attendu entre les deux méthodes, l'option de l'enquête téléphonique a été retenue.

Enfin, la base de données des bénéficiaires d'actions du Plan Langues (gérée par le FOREM) contient les numéros de téléphone/de GSM de plus de 99,9% des individus, ce qui rendait l'enquête par téléphone possible.

3.2.2 Elaboration du questionnaire

Plusieurs impératifs ont présidé à l'élaboration de ce questionnaire :

- Les informations données par les individus interrogés doivent apporter des éléments de réponses aux deux questions évaluatives ;
- Les éléments du questionnaire permettant de répondre à la première question évaluative (Quels sont les effets de l'action du Plan Langues pour le demandeur d'emploi sur son rapprochement vers l'emploi ?) doivent intégrer la théorie de Kirkpatrick ;

- Le questionnaire doit s'adapter aux différents types d'actions évaluées ;
- Le questionnaire doit tenir compte des données disponibles au FOREM ;
- La réponse au questionnaire ne doit pas excéder 30 minutes. En effet, il existe un risque de perte d'attention des personnes sondées par téléphone (et donc de diminution de la qualité des données récoltées) si la passation du questionnaire dépasse les 30 minutes.

La **structuration** du questionnaire reflète les 4 niveaux de la théorie de Kirkpatrick, qui correspondent aux quatre premières parties du questionnaire. Une cinquième partie concerne les données d'identification du répondant.

Les questions de la première partie du questionnaire sont basées sur le degré de satisfaction du candidat par rapport à l'action en langue dont il a bénéficié (niveau 1: « réaction »). Il est demandé au répondant de se positionner sur des items tels que la durée de l'action, son organisation ou le contenu des cours. Des questions sur la motivation à entamer cette action sont également posées.

La seconde partie du questionnaire est liée au niveau 2 : les apprentissages. Elle permet de recenser à la fois les langues que le bénéficiaire maîtrisait avant d'entamer son action en langue et la manière dont il les a apprises ; les apprentissages engrangés à la suite de l'action en langue, qu'ils soient ou pas directement liés aux compétences linguistiques. Enfin des questions sont formulées de façon à savoir si le bénéficiaire a poursuivi son apprentissage (en langues ou dans d'autres domaines) à la suite de son action en langue.

La troisième partie est relative au niveau 3 : comportement. Son objectif est de savoir si, à la suite de l'action en langue, le comportement des bénéficiaires en matière de recherche d'emploi a évolué. A titre d'exemple, un bénéficiaire qui a suivi une formation intensive en néerlandais répond-t-il davantage à des offres d'emploi exigeant le néerlandais au terme de son action en langue ?

Au sein de ces trois parties, certaines questions posées sont spécifiques au type d'action suivie.

La quatrième partie du questionnaire à trait au niveau 4 : résultats. Elle concerne plus spécifiquement l'insertion à l'emploi et les variables susceptibles d'agir sur cette insertion.

La cinquième et dernière partie contient des questions d'identification du répondant (âge, niveau de diplôme, etc.).

3.2.3 Population, base de sondage et plan d'échantillonnage

La **population cible** de l'enquête est l'ensemble des demandeurs d'emploi inoccupés domiciliés en Wallonie (hors communauté germanophone).

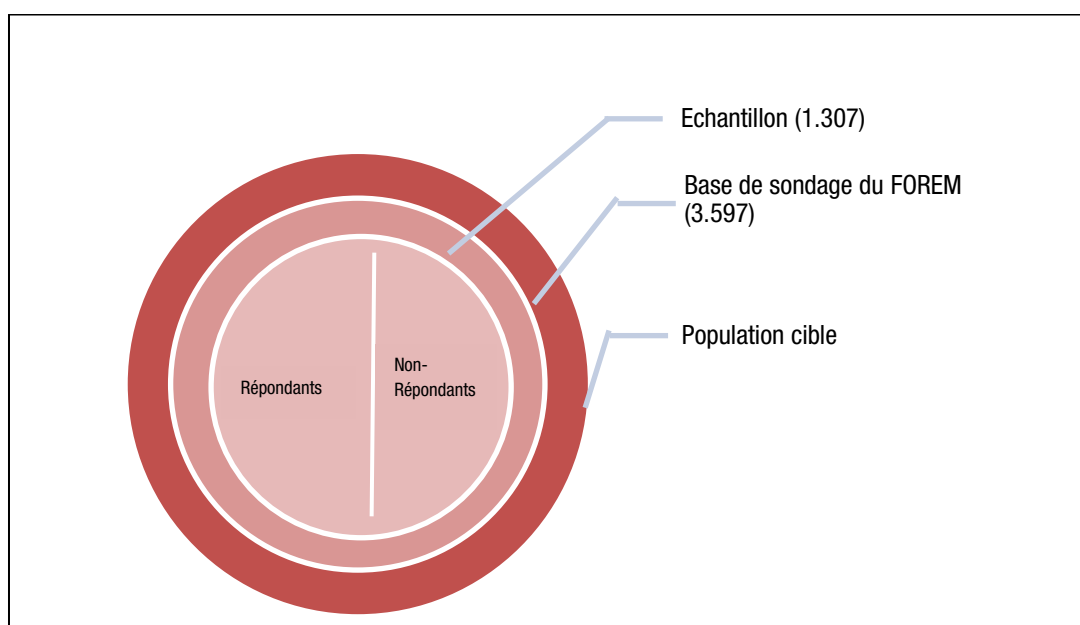
La **base de sondage** est l'ensemble des demandeurs d'emploi inoccupés s'étant formé en langues au FOREM dans une des trois actions qui font l'objet de cette évaluation : les modules de formation intensive, les immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre et les stages en entreprise. Cette base contient les

coordonnées (adresse postale, numéro de téléphone portable, adresse électronique) de l'ensemble des personnes qui ont bénéficié d'une des trois actions qui font l'objet de cette évaluation. La base de sondage couvre une année complète pour éviter le biais de saisonnalité. Elle a été composée par le FOREM en sélectionnant, parmi la population cible, l'ensemble des individus qui ont terminé, entre le 1^{er} octobre 2010 et le 30 septembre 2011, une des trois actions évaluées. Le choix de la date du 30 septembre 2011 répondait au souhait de disposer d'une période d'au moins 6 mois de suivi après la fin de l'action. Si une personne a réalisé plusieurs actions dans cette période, la sélection s'est faite sur l'action qui s'est terminée le plus récemment⁴⁷.

La base de sondage ainsi constituée se compose de 3.597 bénéficiaires répartis comme suit : 443 bénéficiaires d'une immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre, 3.045 bénéficiaires d'un module intensif et 109 bénéficiaires d'un stage en entreprise.

A partir de cette base de sondage, un **échantillon aléatoire de 1.307 individus a été tiré** par l'IWEPS.

Graphique 2 : Population-Base de sondage-Echantillon



Source : IWEPS

Le plan de sondage retenu est un sondage aléatoire stratifié.

Douze strates ont été définies (voir tableau 4). Ces strates ont été construites sur 3 niveaux en cascade. Le premier niveau est le type d'action de référence⁴⁸. Par type d'action, le second niveau est le type de langue apprise. Enfin, le troisième niveau, qui ne concerne que les modules de formation intensive, est le niveau de compétence requis pour suivre ces actions par type de langue.

⁴⁷ Les collaborateurs du FOREM déclarent qu'une proportion importante de demandeurs d'emploi réalise des parcours et ne se limite pas à une seule action. Les parcours typiques sont les formations intensives successives ou le passage d'une formation intensive vers l'immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre et ensuite vers le stage en entreprise. En prenant en compte la dernière action sur la période considérée, d'une part la probabilité de se rapprocher de la fin effective du parcours est la plus grande et d'autre part cela minimise le biais de mémoire du répondant.

⁴⁸ L'action de référence est l'action en langue sur laquelle le répondant est interrogé.

Dans chacune des strates, un tirage aléatoire de 120 individus par strate (ou l'ensemble des individus de la strate lorsque la taille de la strate est inférieure à 120⁴⁹) a été réalisé.

Le tableau suivant répertorie les 12 strates et le nombre d'individus présents dans chaque strate.

Tableau 4 : Base de sondage et échantillon

Strate	Base de sondage (Nombre d'individus sélectionnés dans la base de données FOREM)	Echantillon (Nombre d'individus à interroger)
Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre	443	238
Langue étrangère	325	120
Langue nationale	118	118
Modules intensifs	3 045	960
Langue étrangère	1 233	480
Niveau A0	181	120
Niveau A1	306	120
Niveau A2	491	120
Niveau B	255	120
Langue nationale	1 812	480
Niveau A0	549	120
Niveau A1	503	120
Niveau A2	601	120
Niveau B	159	120
Stages en entreprise	109	109
Langues étrangères	50	50
Langues nationales	59	59
Total	3 597	1 307

Source : IWEPS

3.2.4 Les modalités de l'enquête de terrain.

L'IWEPS a confié la réalisation de l'enquête de terrain à un prestataire externe sélectionné au terme d'une procédure négociée sans publicité avec consultation. C'est la société Information & Data qui a été retenue.

Une enquête pilote a été menée avant l'enquête : 3 pré-tests auprès de 3 individus (1 individu par action de référence) ont été réalisés.

Les 1.307 individus de l'échantillon ont été prévenus de l'étude par une lettre personnalisée. Une copie du questionnaire papier a été jointe à cette lettre. L'option a été prise d'envoyer le questionnaire par voie postale afin que le répondant puisse préparer ses réponses avant la prise de contact avec le prestataire ; le but étant d'augmenter la qualité des réponses (le répondant ayant eu le temps d'y réfléchir) et de limiter le temps de passation de l'enquête.

⁴⁹ Les stages en entreprise en langues étrangères et en langues nationales concernent moins de 120 individus (respectivement 50 et 59), il en est de même pour l'immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre en langues nationales, qui concerne 118 individus.

Un total de **965 interviews** valides ont été réalisées **entre le 20 août 2012 et le 10 septembre 2012**. Après l'interview, les répondants ont reçu une lettre de remerciement.

Les réponses aux questions « autres » et à la question ouverte qui clôture le questionnaire ont été recodées sur base d'un code book, préparé à l'aide de 100% des réponses à ces questions.

Les réponses à la question portant sur les domaines d'études ont été post-codées à l'aide de la classification de CEDEFOP II (Centre Européen pour le Développement de la Formation Professionnelle). Les questions sur les métiers exercés ou visés ont été post-codées sur base des Codes de Profession du Registre National⁵⁰.

Des tests de cohérence ont également été menés. Les différents tests ont fait apparaître peu de problèmes. Par exemple, la continuité dans les réponses à la question suivante a été vérifiée: « Quel était votre statut professionnel et familial 6 mois, 3 mois et une semaine avant le début de la formation et 3 mois et 6 mois après la fin de la formation ? ». Une dizaine de cas illogiques ou incohérents ont été corrigés.

Le travail des enquêteurs a fait l'objet d'un suivi minutieux, dont une enquête de contrôle post-interview.

3.2.5 La non réponse et la post-stratification

Cette section débute par un examen de la non réponse (tableaux 5 et 6). La représentativité est ensuite étudiée (tableau 7). Enfin, la post-stratification est utilisée d'une part afin de palier à la non réponse totale et d'autre part pour garantir que chaque caractéristique retenue dans la stratification soit représentée proportionnellement à son poids dans la population (tableau 8).

Le **taux de réponse global** est de 74 % et, selon l'action de référence : 72% pour les immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre, 74 % pour les modules intensifs et 77 % pour les stages en entreprise. Le tableau ci-dessous fournit les taux réponse par action de référence ainsi que les causes de non réponses.

⁵⁰ Ces classifications sont disponibles sur les sites internet du CEDEFOP (<http://www.cedefop.europa.eu/FR/Index.aspx>) et du Registre national (<http://www.ibz.rn.fgov.be/index.php?id=34&L=0>).

Tableau 5 : Bilan des contacts

	Total		Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre		Modules intensifs		Stages en entreprise	
	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Interview	73,8	965	71,8	171	74,0	710	77,1	84
Numéro pas en service	0,8	10	0,8	2	0,8	8	2,8	3
Occupé	0,5	7	0,0		0,7	7	1,8	2
Sans réponse	3,3	43	5,5	13	2,8	27	2,8	3
Répondeur	11,4	149	9,7	23	12,5	120	5,5	6
Personne à l'étranger	0,3	4	0,8	2	0,1	1	0,9	1
Refus	2,4	31	1,3	3	2,6	25	2,8	3
Mauvais	3,6	47	2,1	5	4,1	39	2,8	3
Rendez-vous	1,5	20	3,4	8	1,0	10	1,8	2
Double	0,3	4	0,8	2	0,1	1	0,9	1
Interview annulée par	0,5	6	0,4	1	0,5	5	0,0	0
Pas dans la cible	1,5	20	3,4	8	0,6	6	0,9	1
Décédé	0,1	1	0,0		0,1	1	0,0	
Total	100,0	1.307	100,0	238	100,0	960	100,0	109

Source : Information & Data, Rapport technique de l'Enquête Plan Langues

Les taux de réponse s'étendent de 68 à 88% selon les strates.

Tableau 6 : Taux de réponse par strate

Strate	Echantillon (Nombre d'individus à interroger)	Interviews réalisées	Taux de réponse (en %)
Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre	238	172	72
Langue étrangère (0)	120	88	73
Langue nationale (1)	118	84	71
Modules intensifs	960	715	74
Langue étrangère (0)			
Niveau A0	120	89	74
Niveau A1	120	86	72
Niveau A2	120	89	74
Niveau B	120	87	73
Langue nationale (1)			
Niveau A0	120	85	71
Niveau A1	120	93	78
Niveau A2	120	94	78
Niveau B	120	92	77
Stage en entreprise	109	84	77
Langue étrangère (0)	50	44	88
Langue nationale (1)	59	40	68
Total	1.307	971*	74

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Commentaire : *Le nombre total d'interviews valides est de 965. Six interviews ont été enlevées de l'échantillon, car le prestataire externe ne pouvait pas en garantir la qualité.

Le tableau suivant détaille la distribution, par classe d'âge et sexe, de l'échantillon de répondants et de la population.

Tableau 7 : Représentativité de l'échantillon des répondants par rapport à la base de sondage (en %)

	Echantillon des répondants		Base de sondage		
	N=965		N=3597		
	Femme	Homme	Femme	Homme	Total
18-20 ans	1,9	1,2	1,7	1,1	1,5
21-25 ans	27,2	20,2	31,0	28,4	30,0
26-30 ans	29,7	36,6	21,2	25,2	22,7
31-35 ans	11,1	12,5	11,9	12,1	12,0
36-40 ans	10,2	10,5	11,0	11,7	11,3
41-50 ans	16,1	13,3	17,9	14,4	16,7
51 ans et +	3,9	5,7	5,3	6,1	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

La classe d'âge des 26-30 ans est légèrement sur-représentée. A l'inverse, la classe d'âge des 21-25 ans est légèrement sous-représentée.

La distribution des effectifs, selon l'âge et le sexe et par action de référence, pour l'échantillon des répondants (n=965) et l'échantillon total (n=1.307) se trouve en annexe 4.

Afin de pallier la non-réponse totale et de pondérer chaque action selon le poids qu'elle a dans la population, il a été décidé de procéder à une post stratification sur les post strates constituées en croisant l'action de référence et le sexe. Le tableau 8 présente les poids pour chaque strate.

Tableau 8 : Pondération selon le sexe et l'action de référence

Sexe*Action/Référence	Féminin		Masculin		Total
	Fréquence	Poids	Fréquence	Poids	
Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre	107	0,63	68	0,76	175
	250		193		443
Modules intensifs	435	1,19	271	1,11	706
	1 922		1 123		3 045
Stages en entreprise	52	0,37	32	0,32	84
	71		38		109
Total	594		371		965
	2 243		1 354		3 597

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Commentaire : Dans les colonnes « fréquence », les nombres en rouge représentent les bénéficiaires répertoriés dans la base de sondage (n=3597) et les nombres en noirs les répondants à l'enquête (n=965).

3.2.6 Impact potentiel de la technique de récolte de données sur la qualité des résultats

La récolte de données étant réalisée par enquête, les réponses obtenues doivent être interprétées avec prudence. En effet, trois limites principales affectent ce type de récolte. La première est le biais de mémoire : la véracité, la complétude et la précision des réponses ne peuvent être totalement garanties.

La deuxième limite est le biais de déclaration : certaines personnes interrogées peuvent détourner ou modifier des faits qui concernent des thématiques qui les touchent particulièrement.

La troisième limite est liée au caractère mobile de certains profils d'individus. Cette mobilité a des répercussions sur le taux de réponse. En effet, plus un individu est mobile, plus la probabilité d'avoir ses coordonnées à jour sont faibles. Le fait d'avoir dans l'échantillon les numéros de GSM permet cependant de grandement limiter les conséquences de cette mobilité sur les taux de réponse et sur la représentativité.

3.2.7 Méthode d'analyse des données

Pour identifier l'effet net (insertion à l'emploi) des actions du Plan Langues, c'est-à-dire déterminer « en quoi les chances de reprise d'emploi des bénéficiaires de l'action sont-elles différentes, en moyenne, de ce qu'elles auraient été s'ils n'avaient pas participé à l'action »⁵¹, plusieurs méthodes sont préconisées dans la littérature scientifique : reconstitution subjective, avant-après, groupe-témoin, double-différence.

La méthode groupe-témoin (c'est-à-dire la constitution d'un groupe aux caractéristiques similaires au groupe de bénéficiaires d'un dispositif, mais qui n'aurait pas bénéficié de ce dispositif) n'a pas été retenue⁵² car, comme le soulignent Dejemeppe et Van der Linden (2009), « les biais de sélection induits par les facteurs inobservables posent des problèmes méthodologiques aigus »⁵³. Ils ajoutent que « si les participants et non-participants sont différents en termes de caractéristiques individuelles (observées et/ou inobservées par l'évaluateur !) et que ces caractéristiques sont corrélées (sont en lien direct) avec le résultat (par exemple les chances de trouver un emploi), alors la différence de résultats entre les deux groupes reflètera partiellement (ou totalement) la composition différente des deux groupes et sera donc biaisée »⁵⁴.

En outre, comme l'insertion à l'emploi ne constitue pas le seul effet étudié, des effets intermédiaires comme l'augmentation de la confiance en soi n'auraient pas pu faire l'objet d'une comparaison entre groupe-cible et groupe-témoin.

La méthode avant-après n'a pas été retenue car elle ne permet pas de distinguer clairement l'effet de l'action de celui d'autres phénomènes (variant au cours du temps).

⁵¹ DEJEMEPE M., VAN DER LINDEN B. (2009), « Conception et évaluation économique de politiques et de projets », Université de Louvain-la-Neuve.

⁵² Cette décision a été validée par le Comité transversal d'encadrement de l'évaluation lors de la présentation du projet d'évaluation en décembre 2011.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Ibid.

La méthode de la double-différence permet d'éviter les biais de sélection. Elle n'a pas été retenue pour des raisons de coût d'enquête et de timing. En outre, dans le cas d'une politique de mise à l'emploi, les deux groupes (groupe-témoin et groupe-cible) partent d'une même situation professionnelle (demandeurs d'emploi) et il n'est pas simple de déterminer la probabilité de quitter le chômage pour ces deux groupes.

En conséquence, la méthode d'analyse retenue pour mesurer les effets des actions est la reconstitution subjective, les bénéficiaires reconstituant eux-mêmes le contrefactuel, c'est-à-dire ce qui se serait passé en l'absence de l'action en langue, avec les limites⁵⁵ que cela implique.

Plusieurs méthodes statistiques sont utilisées dans l'analyse : descriptive et causale. Elles permettront de :

- réaliser un portrait des bénéficiaires des mesures évaluées ;
- répondre aux deux questions évaluatives.

Concernant les résultats de l'enquête, précisons que ce sont des données pondérées. Elles sont présentées généralement en pourcentage. L'effectif de l'échantillon des répondants (n=965) fournit des marges d'erreur de plus ou moins 3%.

3.3. Analyse des résultats

Toutes les données présentées dans les tableaux et graphiques dont la source mentionnée est «IWEPS, Enquête Plan Langues » (2012), proviennent des réponses apportées par les bénéficiaires au questionnaire repris en annexe. Ces informations sont donc par définition de l'ordre du **déclaratif**.

3.3.1 Portrait des bénéficiaires des mesures évaluées

Les questions suivantes constituent le point de départ de la réalisation de ce portrait : le public de bénéficiaires d'actions en langue correspond-t-il au public-cible tel qu'il est défini dans le Plan Marshall 2.Vert ? Les caractéristiques des bénéficiaires diffèrent-elles selon l'action en langue suivie ?

- **le public de bénéficiaires d'actions en langue correspond-t-il au public-cible tel qu'il est défini dans le Plan Marshall 2.Vert ?**

Le texte du Plan Marshall 2.Vert annonce un recentrage des actions du Plan Langues sur les personnes «proches du marché du travail (demandeurs d'emploi, jeunes de dernière année de l'enseignement qualifiant et étudiants en fin d'études supérieures dans les métiers tournés vers les carrières internationales), tout en maintenant un effort de formation linguistique pour les jeunes rhétoriciens et les demandeurs d'emploi en général ». Etant donné l'ambiguïté de cette phrase et le fait que celle-ci ne propose pas de critères précis permettant de définir le public-cible, nous proposons des indicateurs qui pourraient déterminer celui-ci : le niveau d'étude, l'âge et le parcours professionnel.

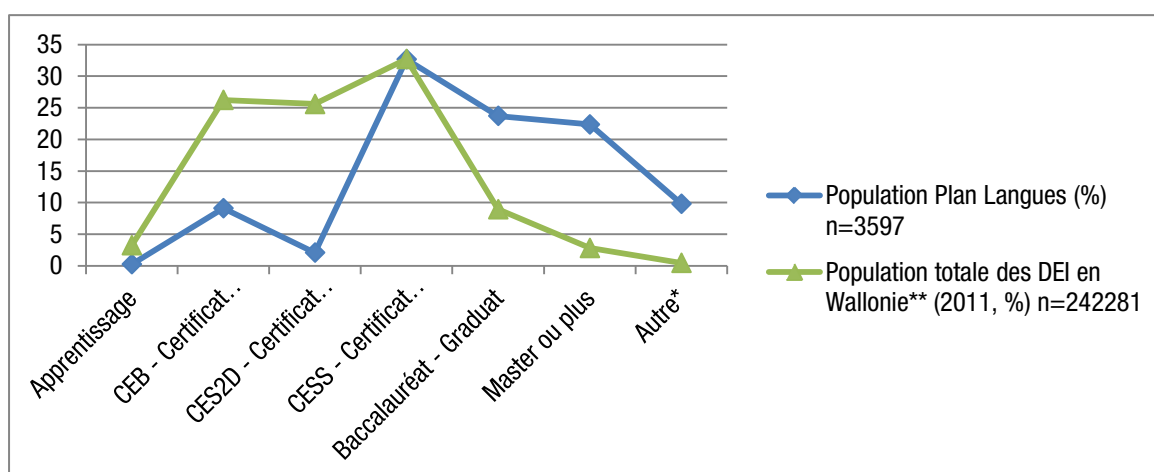
⁵⁵ Le point 3.2.6 énonce ces limites.

Dans la mesure du possible, une comparaison de ces indicateurs entre les demandeurs d'emploi qui ont bénéficié de ces actions en langue et l'ensemble des demandeurs d'emploi wallons est réalisée. La base de sondage utilisée pour l'enquête est constituée de demandeurs d'emploi qui ont terminé, entre le 1^{er} octobre 2010 et le 30 septembre 2011, une des trois actions évaluées. Par conséquent, la comparaison est réalisée sur des données de 2011.

Profil des bénéficiaires selon le niveau d'études

Par rapport au niveau d'études, le graphique ci-dessous permet de dresser le constat suivant : une sur-représentation des bénéficiaires d'actions en langue hautement diplômé par rapport à la population totale des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) en Wallonie. En effet, 46% de la population des bénéficiaires d'action du Plan Langues ont au moins un baccalauréat, contre seulement 12% de l'ensemble des DEI. Le seul point de convergence concerne le taux de fréquence des personnes qui ont au maximum le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) : elles représentent 33% du total de la base de sondage et de la population des demandeurs d'emploi inoccupés en Wallonie.

Graphique 3 : Distribution des bénéficiaires d'action Plan Langues et des demandeurs d'emploi selon le niveau d'étude



Source : FOREM (base de sondage), FOREM (stat92), **Calcul :** IWEPS

Commentaires :

*La catégorie « Autre », regroupe les individus sans diplôme, sans équivalent ou pour qui la donnée est manquante.

** hors communauté germanophone

Profil des bénéficiaires selon l'âge

Le tableau 9 montre la distribution en classes d'âge des bénéficiaires d'action du Plan Langues en comparaison avec celle des demandeurs d'emploi en Wallonie. Il apparaît que les bénéficiaires d'actions en langue (population, n=3276) sont en moyenne moins âgés que la population totale des demandeurs d'emploi.

En effet, 75% ont moins de 40 ans, tandis que cette proportion tombe à 58% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi en Wallonie.

Tableau 9 : Distribution des bénéficiaires d'action Plan Langues et des demandeurs d'emploi selon l'âge

	Population Plan Langues (%) n=3276**	Population totale des DEI en Wallonie*(%, 2011) n=242281
< 25 ans	23,5	21,4
25 à 39 ans	51,6	36,1
40 ans et plus	24,9	42,4
Total	100	100

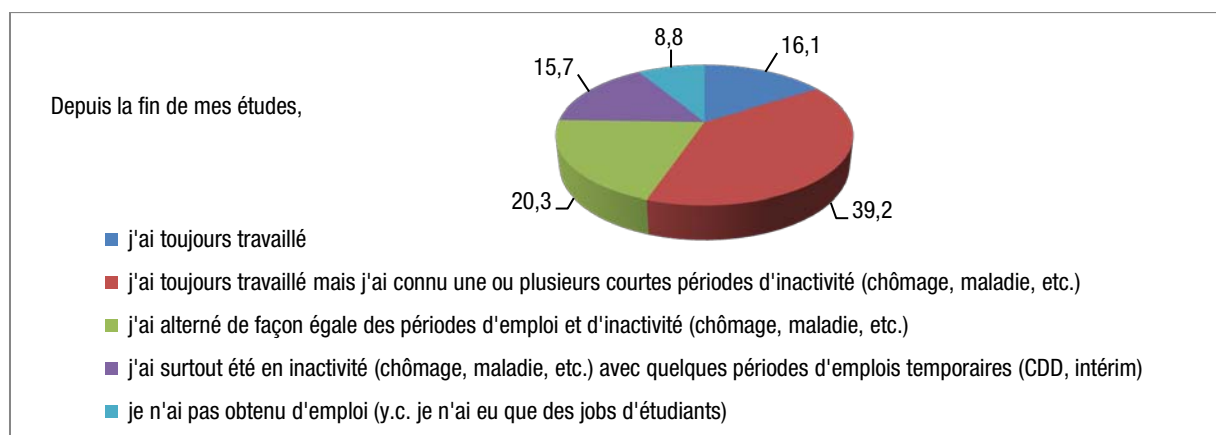
Source : FOREM (base de sondage), FOREM (stat92), **Calcul :** IWEPS

Commentaire : * hors communauté germanophone, **321 données manquantes

Profil des bénéficiaires selon le parcours professionnel

Pour identifier les parcours professionnels, nous partons d'une question posée dans le cadre de l'enquête visant les bénéficiaires d'une action Plan Langues : « Depuis la fin vos études, quelle proposition caractérise le mieux votre parcours professionnel ? ».

Graphique 4 : Ventilation des bénéficiaires selon leur parcours professionnel depuis la fin de leurs études



Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Lorsqu'on observe les parcours professionnels des bénéficiaires depuis qu'ils ont terminé leurs études, on constate que :

- 55% ont toujours travaillé ou n'ont connu que quelques courtes périodes d'inactivité entre deux périodes d'emploi ;
- 20% des bénéficiaires ont connu de façon égale des périodes d'emploi et d'inactivité ;

- 25% des bénéficiaires n'ont jamais travaillé ou ont surtout été en inactivité.

La trajectoire professionnelle des bénéficiaires est majoritairement faite d'emplois.

Profil des bénéficiaires selon leurs compétences linguistiques

Pour terminer ce portrait des bénéficiaires des actions du Plan Langues, nous dressons leur profil linguistique. Les profils ont été déterminés à partir des questions suivantes posées lors de l'enquête : Quelle est votre langue maternelle ? Avant de suivre l'action en langue, quelle(s) étai(en)t la (les) langue(s) pour la(es)quelle(s) vous pouviez soutenir une conversation courante, outre votre langue maternelle ?

Un individu est considéré bilingue s'il s'estime capable de tenir une conversation courante deux langues, trilingue s'il déclare parler couramment trois langues, et ainsi de suite. Les catégories sont mutuellement exclusives : un individu est classé dans une seule catégorie. Cela signifie par exemple qu'un individu trilingue français-anglais-langue étrangère autre que l'anglais est aussi bilingue français-anglais mais il est classé dans la catégorie trilingue et non dans la bilingue.

Tableau 10 : Profil linguistique des bénéficiaires avant l'entrée en formation

Profils linguistiques	Pourcentage
Bilingue français-anglais	22
Bilingue français-langue étrangère autre qu'anglais (plus une éventuelle autre langue étrangère autre que l'anglais)	14
Bilingue français-néerlandais ou bilingue français-allemand (plus une éventuelle langue étrangère autre que l'anglais)	8
Minimum trilingue français-anglais et néerlandais ou/et allemand	13
Trilingue français-anglais-langue étrangère autre que l'anglais	10
Unilingue français	33
Total	100

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

La diversité des situations en termes de compétences linguistiques a été ramenée à six catégories : les unilingues français, les bilingues français-anglais, les bilingues français-néerlandais ou bilingues français-allemand⁵⁶ (plus une éventuelle langue étrangère⁵⁷ autre que l'anglais), les bilingues français-langue étrangère autre qu'anglais (plus une éventuelle autre langue étrangère autre que l'anglais), les trilingues français-

⁵⁶ Dans 5 cas sur 6, il s'agit du bilinguisme français-néerlandais.

⁵⁷ Les langues étrangères sont les autres langues que les langues nationales (allemand, français, néerlandais).

anglais-langue étrangère autre que l'anglais et les bénéficiaires qui sont au minimum trilingues français-anglais-néerlandais ou/et allemand⁵⁸.

On observe qu'un tiers des bénéficiaires est unilingue français. 67% des bénéficiaires sont au moins bilingues. Au niveau du bilinguisme, c'est l'anglais qui accompagne le plus souvent le français (dans 22% des cas).

60% des bénéficiaires de formations intensives en anglais ont un niveau A2 ou plus à l'entrée, contre 44% pour l'allemand et 42% pour le néerlandais⁵⁹. C'est ce qui ressort du tableau 11 : la distribution par langue des niveaux exigés pour pouvoir entrer dans les différents types de formations intensives montre que l'anglais est davantage maîtrisé que l'allemand ou le néerlandais.

Tableau 11 : Répartition des bénéficiaires de formations intensives selon la langue et par niveau d'entrée

Pourcentage	A0	A1	A2	B	Total
Allemand	35	21	27	17	100
Anglais	15	25	40	20	100
Néerlandais	30	28	34	8	100

Source : FOREM (base de sondage)

Calcul : IWEPS

Pour conclure la première question relative au portrait : « le public de bénéficiaires d'actions en langue correspond-t-il au public-cible tel qu'il est défini dans le Plan Marshall 2.Vert ? », on constate que les demandeurs d'emploi bénéficiaires du Plan Langues sont en moyenne moins âgés et ont un niveau d'étude plus élevés que l'ensemble des demandeurs d'emploi wallons. La majorité des bénéficiaires ont toujours travaillé ou n'ont connu que quelques courtes périodes d'inactivité entre deux périodes d'emploi.

Ce constat rejoint celui fait lors de l'évaluation du Plan Marshall 1.0 : les résultats de l'enquête menée auprès de 106 bénéficiaires d'une formation intensive avaient montré que les participants aux formations en langues étaient généralement jeunes (49 % ont moins de 30 ans), chômeurs de courte durée (63% sont chômeurs depuis moins d'un an) et qualifiés (62% ont un diplôme de l'enseignement supérieur court ou long).

Par conséquent, même si le texte officiel du Plan Marshall 1.0 ne le mentionne pas et que le texte du Plan Marshall 2.Vert ne le mentionne pas de façon univoque, il semble que ces Plans soient orientés vers des personnes « proches » du marché du travail.

- **Les caractéristiques des bénéficiaires diffèrent-elles selon l'action en langue suivie ?**

Une comparaison des caractéristiques des bénéficiaires selon l'action en langue suivie est réalisée. Cette comparaison est utile car elle permet de relativiser l'effet des actions du Plan Langues, particulièrement en

⁵⁸ Dans 8 cas sur 9, c'est le néerlandais qui constitue la troisième langue.

⁵⁹ Sur cette échelle, A0 est le niveau le plus bas et B le niveau le plus élevé.

termes d'insertion à l'emploi. En effet, **si les caractéristiques des bénéficiaires sont en moyenne différentes selon l'action suivie, alors les chances d'insertion à l'emploi ne peuvent pas uniquement être imputées à l'action en langue, mais également à (une partie de) ces caractéristiques.** Les caractéristiques retenues sont celles qui ont fait l'objet d'une analyse pour la première question du portrait des bénéficiaires.

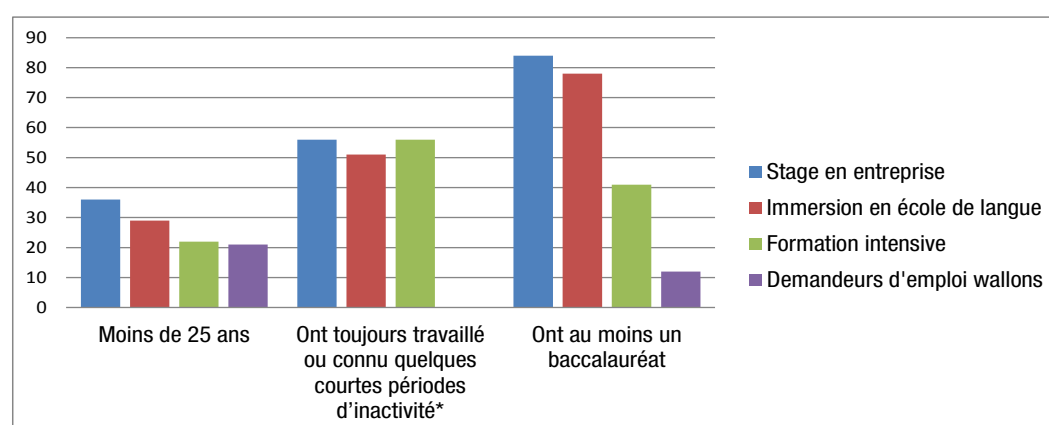
Le *niveau d'étude* des bénéficiaires d'un stage en entreprise ou d'une immersion en école de langues en Flandre ou à l'étranger est plus élevé que celui des bénéficiaires d'une formation intensive : 84% des bénéficiaires d'un stage en entreprise ont au moins un baccalauréat, contre 78% des bénéficiaires d'immersion et 41% des bénéficiaires d'une formation intensive. Notons que pour les stages en entreprise à Malte, une des conditions d'accès est d'avoir effectué des études supérieures ou posséder une formation qualifiante.

36% des bénéficiaires d'un stage en entreprise ont moins de 25 ans, contre 29% des bénéficiaires d'une immersion en école de langues et 22% des bénéficiaires d'une formation intensive. La proportion importante de jeunes bénéficiaires de stages en entreprise est notamment le fait de l'exigence de peu d'expérience professionnelle pour avoir accès au stages en entreprise à Malte.

Selon le type d'action, le *parcours professionnel* préalable à l'entrée en formation n'est pas significativement différent : 56% des bénéficiaires de formations intensives ont toujours travaillé ou connus quelques courtes périodes d'inactivité, contre 51% des bénéficiaires d'immersions en école de langues en Flandre ou à l'étranger et 56% des bénéficiaires de stages en entreprise.

Notons également que les bénéficiaires du Plan Langues sont plus jeunes et plus diplômés que les demandeurs d'emploi wallons.

Graphique 5 : Distribution des modalités « Moins de 25 ans », « Ont au moins un baccalauréat » et « Ont toujours travaillé ou connu quelques courtes périodes d'inactivité » (en pourcentage)



Source : IWEPS, Enquête Plan Langues et FOREM, base de sondage

Calcul : IWEPS

Commentaire : * Donnée non disponible au niveau de l'ensemble des demandeurs d'emploi wallons.

Ajoutons que le *niveau de départ en langue* (niveau avant de débiter l'action en langue) est le plus élevé chez les bénéficiaires de stages en entreprise, puis chez les bénéficiaires d'immersions en école de langues en Flandre ou à l'étranger et enfin chez les bénéficiaires de formations intensives.

En conclusion, partant de l'hypothèse que les personnes jeunes, hautement diplômées et dont le parcours antérieur à l'action en langue n'est pas majoritairement constitué de périodes de chômage sont proches de l'emploi, on peut dire que les bénéficiaires de stages en entreprises sont plus proches de l'emploi que les bénéficiaires d'immersions en école de langues en Flandre ou à l'étranger, qui à leur tour sont plus proches de l'emploi que les bénéficiaires de formations intensives.

Ce constat a des implications sur les analyses.

Lorsqu'on compare des effets pour différents groupes de bénéficiaires (par exemple, les bénéficiaires de stages en entreprise sont-ils plus nombreux à trouver un emploi que ceux ayant suivi une formation intensive ? Les bénéficiaires sans enfant sont-ils plus nombreux à trouver un emploi que les bénéficiaires avec enfant(s)), il est important de nuancer les résultats.

Concernant l'exemple de la situation familiale, la différence de taux d'insertion pourrait ne pas (uniquement) être expliquée par la variable qui permet de distinguer les groupes (ici, le fait d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant) mais par d'autres variables : les bénéficiaires avec enfant(s) étant moins diplômés que les bénéficiaires sans enfant, la différence d'insertion pourrait davantage s'expliquer par le niveau de diplôme des bénéficiaires plutôt que le fait qu'ils aient ou pas des enfants.

3.3.2 Réponses aux questions évaluatives

A présent que les caractéristiques des bénéficiaires du dispositif Plan Langues sont identifiées, les questions évaluatives peuvent être traitées, notamment en fonction de ces caractéristiques.

Les résultats sont systématiquement soutenus par un tableau ou un graphique, mais toutes les analyses réalisées ne sont pas publiées. Si le lecteur souhaite approfondir une information, les résultats complets présentés sous forme de tableaux sont disponibles sur demande. Les analyses sont réalisées à partir des données pondérées selon les variables sexe et action de référence.

3.3.2.1 Réponse à la première question évaluative

La première question évaluative à laquelle le Gouvernement wallon souhaite une réponse est la suivante :
« Quels sont les effets de l'action du Plan Langues pour le demandeur d'emploi sur son rapprochement vers l'emploi ? »

L'outil statistique utilisé est le test du Khi-2. Il teste l'existence d'une association entre deux variables. Cette association est significative si la p-valeur associée à ce test est inférieure à 0,05.

L'effectivité

L'effectivité apprécie dans quelle mesure l'intervention publique (à savoir les actions du Plan Langues) a provoqué chez les bénéficiaires de cette intervention (à savoir les demandeurs d'emploi engagés dans une action du Plan Langues) un **changement** qui contribue à la réalisation de l'objectif de rapprochement vers l'emploi.

Pour ce critère, l'insertion à l'emploi est approchée selon ces diverses composantes : satisfaction, acquis et comportement.

L'analyse apporte des éléments de réponses aux questions suivantes :

- Quels sont les acquis des bénéficiaires d'actions du Plan Langues, en ce qui concerne les compétences en langues, la confiance en soi, le réseau professionnel et l'envie de poursuivre l'apprentissage des langues ? (Niveau 2 de Kirkpatrick, apprentissage)
- Comment les bénéficiaires ont-ils mis en œuvre ces acquis dans leur comportement en vue de se rapprocher de l'emploi ? (Niveau 3 de Kirkpatrick, comportement)

Bien que cela ne soit pas directement lié au rapprochement vers l'emploi, **une analyse du niveau 1 (réaction)** est d'abord proposée. On peut poser l'hypothèse qu'un bénéficiaire satisfait aura plus tendance qu'un bénéficiaire insatisfait à utiliser les acquis de la formation en langue dans des comportements concrets en matière de recherche d'emploi.

La mesure de la réaction est approchée via la question suivante :

Dans quelle mesure les bénéficiaires sont-ils satisfaits de leur action en langue ?

Cette question a été posée aux bénéficiaires qui ont réalisé au moins la moitié de l'action de référence. Les résultats sont présentés au niveau global puis déclinés par action.

Les 2 items communs à l'ensemble des actions sont « organisation générale » et « durée » de la formation : 93% des bénéficiaires d'une action en langue sont satisfaits de l'organisation générale de cette action et 76% sont satisfaits de sa durée. De plus, 61% des bénéficiaires estiment que l'action a très bien répondu à leurs attentes (notation entre 8 et 10) et 30% déclarent que l'action a correctement répondu à leurs attentes (notation entre 6 et 7).

Le niveau de satisfaction des bénéficiaires des formations intensives est élevé sur chaque critère à évaluer. La durée du module, critère le moins bien côté, présente 79% d'opinions favorables.

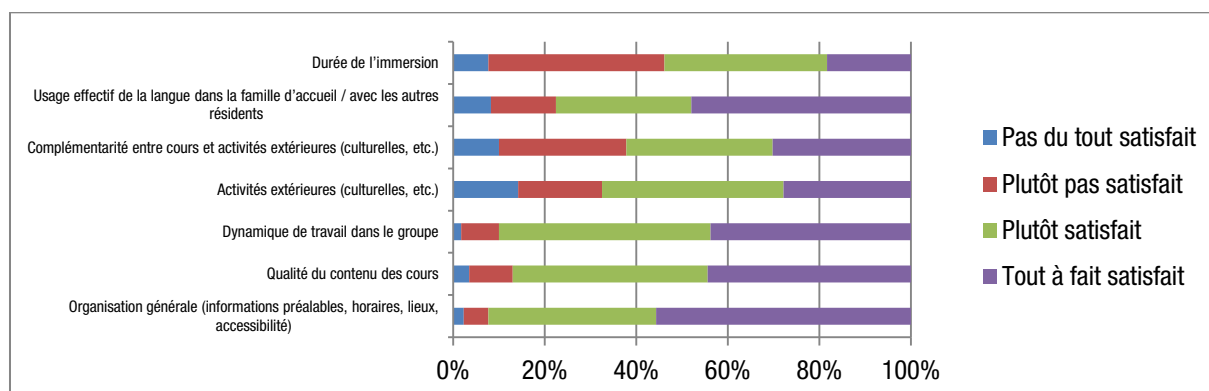
Tableau 12 : Satisfaction des bénéficiaires de formations intensives (en pourcentage)

	Pas satisfait	Satisfait	Total
Organisation générale (informations préalables, horaires, lieux, accessibilité)	6	94	100
Qualité du contenu des cours	9	91	100
Dynamique de travail dans le groupe	10	90	100
Durée du module	21	79	100

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Concernant les immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre, les taux de satisfaction sont plus nuancés. En effet, plus de 4 bénéficiaires sur 10 ne sont pas satisfaits de la durée de l'immersion et un peu moins de 40% de ces mêmes bénéficiaires ne sont pas satisfaits par la complémentarité entre cours et activités extérieures. Sur les autres critères de satisfaction, le taux de satisfaction minimal est de 77%.

Graphique 6 : Satisfaction des bénéficiaires d'immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre (en pourcentage)

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Voici les principaux résultats concernant le niveau de satisfaction des bénéficiaires de stages résidentiels en entreprise⁶⁰:

- concernant l'usage effectif de la langue dans la famille d'accueil/avec les autres résidents, 60% des bénéficiaires sont satisfaits ;
- 70% des bénéficiaires sont satisfaits de l'intérêt des tâches confiées ;
- 1 bénéficiaire sur 4 n'est pas satisfait de la durée du stage ;

⁶⁰Les bénéficiaires de stages en entreprise non résidentiels sont trop peu nombreux pour pouvoir commenter le niveau de satisfaction de manière fiable.

- les trois autres modalités (l'organisation générale, l'insertion dans l'équipe et encadrement, l'usage effectif de la langue dans le travail) présentent des taux de satisfaction supérieurs à 80%.

En conclusion, quelle que soit l'action de référence, les bénéficiaires sont globalement très satisfaits de celle-ci. On note cependant que pour une proportion importante de bénéficiaires d'une immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre, la durée de l'action est jugée trop courte.

Quels sont les acquis des bénéficiaires d'actions du Plan Langues, en ce qui concerne les compétences en langues, la confiance en soi, le réseau professionnel et l'envie de poursuivre l'apprentissage des langues ? (Niveau 2 de Kirkpatrick, apprentissage)

Le tableau suivant nous renseigne sur les progrès linguistiques effectués par les bénéficiaires. Chaque action du Plan Langues exige un niveau linguistique de départ, mesuré par un test de positionnement de type « elao ». Quant à la mesure du niveau de compétences après l'action, elle est déclarative.

La colonne « progrès » mesure l'écart de progression : 1 signifie que la personne interrogée a progressé d'un niveau (par exemple de A0 à A1) sur le Cadre européen commun de référence. Le code 99 signifie « impossible à déterminer », parce que la personne interrogée ne se souvient plus de son niveau après l'action de référence.

Mise en garde : la comparaison des progrès linguistiques selon le type d'action en langue est délicate. En effet, les actions n'ont pas la même durée et n'ont pas toutes le même objectif de départ. L'objectif des formations intensives, pour les premiers échelons d'apprentissage, est de progresser rapidement en langues tandis que l'objectif des immersions en école de langues et stages en entreprise est davantage lié à l'aisance dans l'utilisation de la langue.

La comparaison ci-dessous est réalisée pour tous les niveaux d'entrée en formation confondus (de A0 à B1). L'interprétation des résultats doit par conséquent être nuancée.

On constate, en comparant les progrès linguistiques selon le type d'action, que les bénéficiaires de formations intensives progressent significativement plus que ceux en immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre ou en stages en entreprise. Ces différences s'expliquent notamment par le fait que, **pour les formations intensives, les niveaux en langues requis à l'entrée sont en moyenne moins élevés que pour les deux autres types d'action.**

Selon le FOREM, il est normal de progresser rapidement au démarrage de l'apprentissage d'une langue. Ensuite, quand on commence à maîtriser la langue, les progrès linguistiques sont de moins en moins visibles sur un test formel car la marge de progression s'amenuise. Le FOREM ajoute que « les progrès pour les bénéficiaires d'immersions en école de langues et de stages en entreprise se voient davantage au niveau de la facilité à l'utilisation de la langue »⁶¹.

⁶¹ Ces informations proviennent d'échanges de courriels menés au cours du travail avec les gestionnaires du Plan Langues au FOREM.

Notons également que le FOREM fait remarquer qu'à partir du niveau B2-C1, aucune amélioration sur base d'un test ne peut plus être constatée ; le FOREM ajoute qu'à partir de ce niveau, les progrès ne sont plus attendus au niveau linguistique mais touchent plus à la facilité avec laquelle les personnes vont appréhender des tâches professionnelles aussi bien dans leur langue maternelle que dans la langue apprise.

Tableau 13 : Progrès en langue par action (en pourcentage)

Progrès en langue sur le Cadre européen commun de référence pour les langues	Action de référence			
	Formation intensive	Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre	Stage en entreprise	Total
0	10	15	21	11
1	33	47	45	35
2	29	18	18	27
3 ou plus	20	12	5	19
99	8	8	11	8
Total	100	100	100	100

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Pour comparer les progrès linguistiques des bénéficiaires de formations intensives et d'immersions, nous nous intéressons à la sous-population de ces bénéficiaires qui a un niveau de départ en langue similaire pour les deux actions. Ce niveau est le niveau A2(+)⁶².

Tableau 14 : Répartition des niveaux atteints par les bénéficiaires ayant au départ un niveau A2(+) (en pourcentage)

Niveau après l'action en langue	Formation intensive	Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre
Niveau A2 (+)	26	26
Niveau B1	67	53
Niveau B2	8	21
Total	100	100

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Contrairement aux formations intensives, les immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre et les stages en entreprise se déroulent dans la région linguistique (ou le pays) où la langue d'apprentissage est la

⁶² Le niveau A2(+) regroupe les niveaux A2 et A2+. Faute d'un nombre d'observations suffisant, l'analyse ne peut pas être effectuée ni sur les niveaux d'entrée égaux à A1(+) ni pour les bénéficiaires de stages en entreprise.

langue majoritairement parlée. On peut donc faire l'hypothèse que le fait d'être en permanence confronté à la langue maximise les progrès linguistiques.

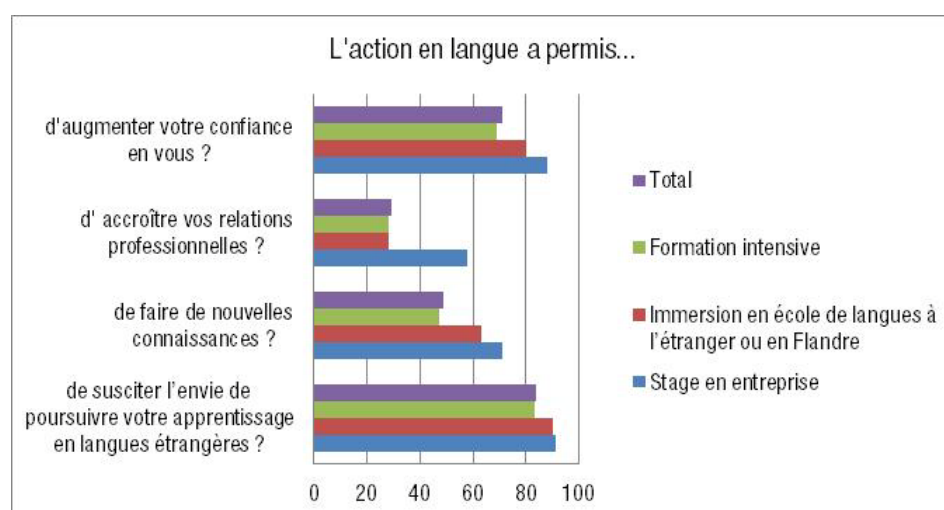
Ceux qui ont réalisé une immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre ont significativement davantage progressé que les bénéficiaires de formations intensives : 8% des bénéficiaires de formations intensives sont passés au niveau B2 à l'issue de leur formation, pour 21% des bénéficiaires d'immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre.

Pour un niveau de départ A2(+), les bénéficiaires ayant un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat progressent davantage que ceux qui ont un diplôme inférieur au baccalauréat. Ces derniers sont plus nombreux dans les formations intensives que dans les immersions. La différence de progression est vraisemblablement à imputer à la différence de qualification.

Selon le type de langue (anglais, allemand ou néerlandais), il n'y a pas de différences de progression significative.

D'autres acquis que ceux liés à la compétence linguistique sont également susceptibles de favoriser un rapprochement vers l'emploi : l'augmentation de la confiance en soi, l'accroissement des relations professionnelles, l'envie de poursuivre l'apprentissage en langues étrangères et la rencontre de nouvelles connaissances. Le graphique suivant présente la proportion de bénéficiaires qui est d'accord avec les propositions concernant les acquis.

Graphique 7 : Acquis (hors acquis linguistiques) à la suite de l'action du Plan Langues (en pourcentage)



Source: IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul: IWEPS

Il n'y a aucune différence significative sur l'« envie de poursuivre l'apprentissage en langues » des bénéficiaires selon le type de formation suivie. La fréquence d'observation des trois autres apprentissages diffère selon l'action de référence.

Pour 84% des bénéficiaires, l'action suivie a suscité l'envie de poursuivre l'apprentissage des langues.

L'effet en termes de confiance en soi (dans la langue apprise) est important (supérieur à 70%), et plus particulièrement pour les bénéficiaires d'immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre (80%) ou de stages en entreprise (88%). Le FOREM précise que, outre la confrontation à des locuteurs natifs, l'effet en termes de confiance en soi est stimulé par le fait que les bénéficiaires de stages en entreprise et d'immersions en école de langues ont réussi à se débrouiller dans un environnement totalement étranger.

Enfin, l'effet réseau, c'est-à-dire l'accroissement des relations professionnelles est de l'ordre de 28% pour les bénéficiaires d'immersions et de formations intensives et de 58% pour les bénéficiaires de stages en entreprise.

En conclusion, les progrès linguistiques sont importants chez les bénéficiaires de formations intensives mais les niveaux en langues requis à l'entrée sont en moyenne moins élevés pour cette action que pour les deux autres types d'action. Pour un niveau de départ A2(+), on remarque que la progression est plus importante chez les bénéficiaires d'immersions en école de langue, comparativement aux bénéficiaires de formations intensives. Au niveau des autres acquis, on note essentiellement des effets positifs en termes de confiance en soi et un effet réseau important pour les bénéficiaires de stages en entreprise.

Comment les bénéficiaires ont-ils mis en œuvre ces apprentissages dans leur comportement en vue de se rapprocher de l'emploi ? (Niveau 3 de Kirkpatrick, comportement)

Les apprentissages, mis en évidence au point précédent, ne sont utiles que s'ils sont mis en œuvre. Par exemple, le demandeur d'emploi doit pouvoir tirer profit de ses progrès linguistiques en les utilisant dans un comportement en faveur d'un rapprochement vers l'emploi.

Afin d'apprécier les effets sur le comportement quant à la recherche d'emploi des bénéficiaires, il leur a été demandé de se positionner sur une série d'items. Le positionnement s'effectuait sur une échelle à 4 modalités : « Pas du tout d'accord », « Plutôt pas d'accord », « Plutôt d'accord », « Tout à fait d'accord ». Les pourcentages présentés dans les tableaux suivants regroupent les modalités « Plutôt d'accord » et « Tout à fait d'accord ». Seuls les répondants qui ont déclaré avoir entamé des recherches d'emploi ont été interrogés sur les effets « comportements ».

Tableau 15 : Comportements à la suite de l'action du Plan Langues en termes de rapprochement vers l'emploi (en pourcentage) - Total pour les 3 dispositifs

Pourcentage de bénéficiaires qui déclarent être "Plutôt d'accord ou tout à fait d'accord" avec la proposition A la suite de l'action en langue...	Total
Je m'adapte plus facilement à d'autres modes de travail/de culture	64
Je me sens plus à l'aise lors des tests et entretiens d'embauche dans la langue apprise	62
Je réponds davantage à des offres qui demandent la connaissance de la langue apprise	60
J'ai plus de facilités dans la rédaction de mon CV/de mes lettres de candidature dans la langue apprise	47
Je réponds davantage à des offres pour des emplois vacants dans d'autres régions voisines de la Wallonie ou venant d'autres pays	39
J'ai revu mon projet professionnel	36
Je mobilise les relations que j'ai nouées lors de cette action pour trouver des offres d'emploi	20

Source: IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul: IWEPS

A la suite de l'action en langue, 60% des bénéficiaires ont davantage d'aisance lors des tests et entretiens d'embauche et répondent davantage aux offres qui demandent la connaissance de la langue apprise. Un bénéficiaire sur cinq mobilise les relations nouées lors de l'action en langue pour trouver un emploi.

Les trois tableaux qui suivent présentent également par ordre décroissant la fréquence des comportements induits par l'action en langue, pour chaque action : formation intensive, immersion en école de langues et stage en entreprise.

Tableau 16 : Comportements à la suite de l'action du Plan Langues en termes de rapprochement vers l'emploi (en pourcentage) – Formation Intensive

Pourcentage de bénéficiaires qui déclarent être "Plutôt d'accord ou tout à fait d'accord" avec la proposition A la suite de l'action en langue...	Total
Je me sens plus à l'aise lors des tests et entretiens d'embauche dans la langue apprise	59
Je réponds davantage à des offres qui demandent la connaissance de la langue apprise	58
J'ai plus de facilités dans la rédaction de mon CV/de mes lettres de candidature dans la langue apprise	45
J'ai revu mon projet professionnel	35
Je réponds davantage à des offres pour des emplois vacants dans d'autres régions voisines de la Wallonie ou venant d'autres pays	35
Je mobilise les relations que j'ai nouées lors de cette action pour trouver des offres d'emploi	20
Je m'adapte plus facilement à d'autres modes de travail/de culture	Sans objet

Source: IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul: IWEPS

Pour 90% des bénéficiaires de stages en entreprise, cette action leur a permis d'être plus à l'aise lors des tests et entretiens d'embauche dans la langue apprise. 77% de ces bénéficiaires disent qu'ils répondent davantage à des offres qui demandent la connaissance de la langue apprise.

Tableau 17 : Comportements à la suite de l'action du Plan Langues en termes de rapprochement vers l'emploi (en pourcentage) – Stage en entreprise

Pourcentage de bénéficiaires qui déclarent être "Plutôt d'accord ou tout à fait d'accord" avec la proposition A la suite de l'action en langue...	Total
Je me sens plus à l'aise lors des tests et entretiens d'embauche dans la langue apprise	90
Je réponds davantage à des offres qui demandent la connaissance de la langue apprise	77
Je m'adapte plus facilement à d'autres modes de travail/de culture	72
Je réponds davantage à des offres pour des emplois vacants dans d'autres régions voisines de la Wallonie ou venant d'autres pays	65
J'ai plus de facilités dans la rédaction de mon CV/de mes lettres de candidature dans la langue apprise	65
J'ai revu mon projet professionnel	48
Je mobilise les relations que j'ai nouées lors de cette action pour trouver des offres d'emploi	30

Source: IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul: IWEPS

Concernant les immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre, 2 personnes sur 3 ayant réalisé cette action répondent davantage à des offres qui demandent la connaissance de la langue apprise. Trois bénéficiaires sur quatre se sentent plus à l'aise lors des tests et entretiens d'embauche dans la langue apprise.

Tableau 18 : Comportements à la suite de l'action du Plan Langues en termes de rapprochement vers l'emploi (en pourcentage) – Immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre

Pourcentage de bénéficiaires qui déclarent être "Plutôt d'accord ou tout à fait d'accord" avec la proposition A la suite de l'action en langue...	Total
Je me sens plus à l'aise lors des tests et entretiens d'embauche dans la langue apprise	73
Je réponds davantage à des offres qui demandent la connaissance de la langue apprise	66
Je m'adapte plus facilement à d'autres modes de travail/de culture	62
J'ai plus de facilités dans la rédaction de mon CV/de mes lettres de candidature dans la langue apprise	60
Je réponds davantage à des offres pour des emplois vacants dans d'autres régions voisines de la Wallonie ou venant d'autres pays	55
J'ai revu mon projet professionnel	40
Je mobilise les relations que j'ai nouées lors de cette action pour trouver des offres d'emploi	21

Source: IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul: IWEPS

En conclusion, on notera que les bénéficiaires de stages en entreprise sont nombreux à modifier leur comportement en matière de recherche d'emploi à la suite de leur stage. La possibilité de progresser en langue dans un environnement professionnel stimule sans doute le bénéficiaire dans sa recherche d'emploi. Les bénéficiaires de formations intensives sont peu nombreux à modifier leur comportement à la suite de leur formation. Il est possible que la durée limitée de la formation intensive ou son manque d'ancrage tant linguistique que professionnel explique cette influence limitée de l'action sur les comportements⁶³.

Comme le soulignent Varone et Magdalijs (2000), « L'effectivité d'une action constitue une condition nécessaire à son efficacité ». Il est donc probable que l'action la plus effective, à savoir les stages en

⁶³ Les formations intensives se passent en Wallonie. Il n'y a donc pas d'ancrage linguistique comme c'est le cas pour les immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre et stages en entreprise. De plus, ces formations intensives se font dans un cadre « scolaire » et non professionnel, au contraire des stages en entreprise.

entreprise, produise les résultats les plus efficaces. La section suivante, dédiée à l'analyse de l'efficacité des mesures, teste notamment cette hypothèse.

L'efficacité (Niveau 4 de Kirkpatrick, résultat)

L'efficacité a pour objectif de mesurer l'effet final de l'action en langue sur le rapprochement à l'emploi : **l'insertion à l'emploi**, c'est-à-dire le fait d'avoir un emploi. Cette mesure s'effectue 3 et 6 mois après l'action, et au moment de l'enquête.

Premièrement, la situation professionnelle des bénéficiaires d'une action en langue est caractérisée, avec un focus particulier sur la situation « En emploi ». Ensuite, ces résultats sont nuancés selon l'importance de la connaissance de langue dans l'obtention de l'emploi (reconstitution subjective des bénéficiaires). Enfin, des informations sur le type de profession occupée sont présentées.

Situation professionnelle des bénéficiaires 3 et 6 mois après l'action et au moment de l'enquête

Les répondants ont été invités à se situer sur 5 situations professionnelles. Elles ont été regroupées en deux classes :

- **En emploi** : « Sous CDD ou Intérim » et « Sous contrat CDI ou indépendant » et une partie des « Autres »;
- **Pas en emploi** : « Chômeur indemnisé ou au CPAS / à la mutuelle » ou « Demandeur d'emploi non indemnisé (en stage d'attente) » et une partie des « Autres »;

La catégorie « **Autres** » contient principalement des bénéficiaires qui se déclarent, 3 ou 6 mois après leur action en langue, soit en formation, soit en emploi à l'étranger, soit malade. Pour réaliser le graphique 8, les différentes modalités ont été reclassées dans une des deux classes.

Globalement, 42% des bénéficiaires d'une action du Plan Langues sont en emploi 6 mois après la fin de leur action.

En croisant la situation professionnelle à 6 mois (en fonction de ces deux classes) et le type d'action de référence suivie, on note des différences significatives d'insertion.

Le graphique 8 illustre ces différences : les bénéficiaires de stages en entreprises sont statistiquement plus nombreux à être en emploi que les individus ayant réalisé une immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre ou une formation intensive. En effet, **64% des bénéficiaires de stages en entreprise sont en emploi 6 mois après la fin de leur action en langue, contre 52% des bénéficiaires d'une immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre et 41% des bénéficiaires de formations intensives.**

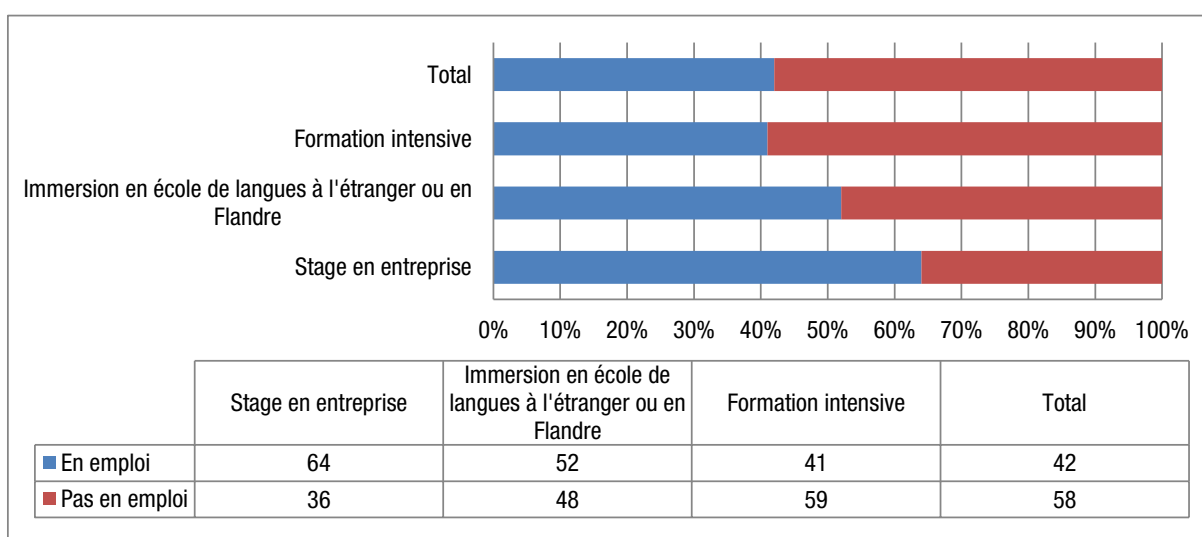
Mais rappelons que :

- 36% des bénéficiaires de stages en entreprise ont moins de 25 ans, contre 29% des bénéficiaires d'immersions et 22% des bénéficiaires de formations intensives ;

- 84% des bénéficiaires de stages en entreprise ont au moins un baccalauréat, contre 78% des bénéficiaires d'immersion et 41% des bénéficiaires d'une formation intensive ;
- le niveau de départ en langue est le plus élevé chez les bénéficiaires de stages en entreprise, puis chez les bénéficiaires d'immersions et enfin chez les bénéficiaires de formations intensives.

La différence de taux d'insertion constatée entre les différentes actions pourrait être imputée aux différences de profil, tant sociologique que linguistique des bénéficiaires des différentes actions ; et donc ne peut être (entièrement) imputable à l'effet d'une action en particulier (cf. analyse causale)

Graphique 8 : Situation professionnelle 6 mois après l'action en langue, selon l'action en langue suivie (en pourcentage)



Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Le tableau 19 donne la situation professionnelle, détaillée en 5 classes, des bénéficiaires d'actions en langue, 3 mois et 6 mois après la fin de leur action.

Tableau 19 : Situation professionnelle des bénéficiaires 3 et 6 mois après la fin de leur formation en langue (en pourcentage)

	3 mois après	6 mois après
Pas en emploi	60	52
Chômeur indemnisé ou au CPAS/à la mutuelle	48	44
Demandeur d'emploi non indemnisé (en stage d'attente)	12	8
En emploi	33	42
Sous CDD ou Intérim	18	20
Sous contrat CDI ou indépendant	15	22
Autre	7	6
Total	100	100

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

60% des bénéficiaires restent demandeurs d'emploi 3 mois après la fin de leur action. Trois mois plus tard, cette proportion baisse à 52%.

Une question relative à la situation professionnelle au moment de l'enquête a également été posée. La période de sélection des individus de la base de sondage s'est étalée sur une année complète avec pour date de fin le 30 septembre 2011⁶⁴. L'enquête ayant débuté fin août, un minimum de 10 mois de recul est disponible pour évaluer la trajectoire professionnelle des bénéficiaires.

Il ressort de cette question que plus de trois quarts (77%) des bénéficiaires sont en emploi au moment de l'enquête. Il n'y a pas de différence significative d'insertion à l'emploi selon l'action en langue suivie.

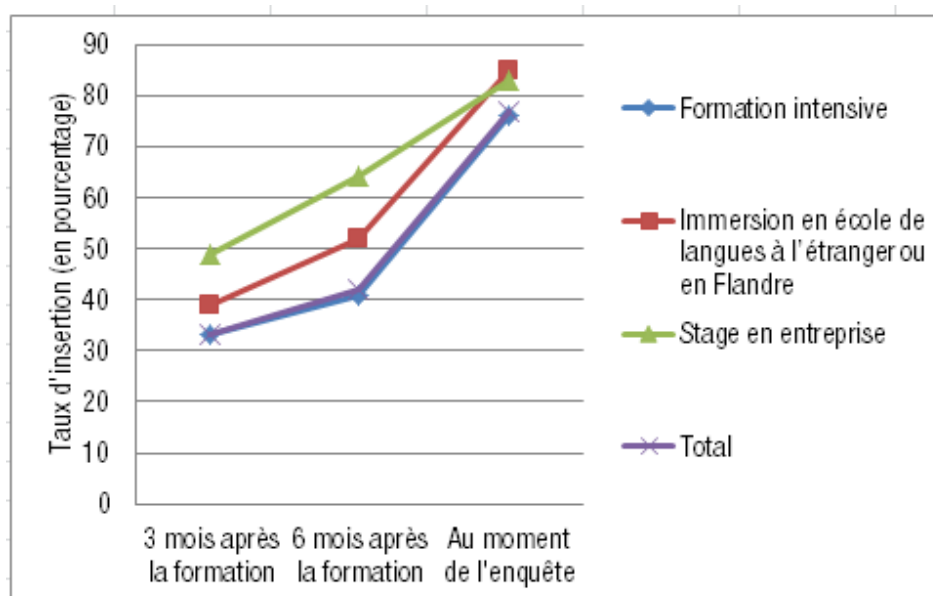
Le graphique 9 présente, selon l'action de référence, les taux d'insertion des bénéficiaires de ces actions aux différents moments évoqués : 3 mois après la fin de la formation, 6 mois après la fin de la formation et au moment de l'enquête⁶⁵. Ce graphique met en évidence l'amélioration constante de la situation professionnelle des bénéficiaires au cours du temps.

Cette amélioration est davantage marquée pour les bénéficiaires d'immersion en école de langues (+13 points de pourcentage) et de stages en entreprise (+15 points de pourcentage) que pour les bénéficiaires de formations intensives (+8 points de pourcentage).

⁶⁴ Si une personne a réalisé plusieurs actions, la sélection s'est faite sur l'action qui s'est terminée le plus récemment et au plus tard le 30 septembre 2011.

⁶⁵ Soit entre 10 et 12 mois après la fin de la formation.

Graphique 9 : Mesure de l'insertion à différents moments et selon l'action en langue suivie



Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Importance de l'action du Plan Langues

32% des bénéficiaires qui **ont trouvé au moins un emploi après la formation** estiment que l'action du Plan Langues a eu une influence déterminante dans l'obtention du dernier emploi obtenu.

Ce pourcentage diffère significativement selon l'action de référence : pour 66% des stagiaires en entreprise, la connaissance de la langue a été déterminante dans l'obtention du dernier emploi, contre 41% des bénéficiaires d'immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre et 29% des individus ayant suivi une formation intensive.

Tableau 20 : Effet subjectif de l'action du Plan Langues sur l'obtention de l'emploi (en pourcentage)

	Selon vous, quelle influence a joué la connaissance de la langue apprise dans l'obtention de l'emploi ?			
	Formation intensive	Immersion en école de langues en Flandre ou à l'étranger	Stage en entreprise	Total
Pas déterminante	71	59	34	68
Déterminante	29	41	66	32
Total	100	100	100	100

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Pour 68% des bénéficiaires qui ont obtenu un emploi, l'action du Plan Langues n'a pas été déterminante pour obtenir l'emploi. **Il existe donc des facteurs autres que linguistiques liés, à divers niveaux d'intensité, à l'insertion à l'emploi du bénéficiaire.** L'analyse des réponses à la seconde question évaluative permet d'identifier ces facteurs.

Le tableau 21 présente une estimation de l'effet net, mesuré par reconstitution subjective, de l'action du Plan Langues sur l'insertion à l'emploi.

Tableau 21 : Effet net d'insertion à l'emploi (pourcentage de personnes en emploi pour lesquels l'action en langue est jugée déterminante pour l'obtention de l'emploi)

Action en langues	Effet net (en %)
Stage en entreprise	42
Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre	21
Formation intensive	12
Total	13

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

L'effet net est calculé en prenant la proportion de personnes en emploi après l'action en langue ayant déclaré que cette action en langue a été déterminante pour l'obtention de l'emploi. Ainsi pour 32% des 42% de personnes en emploi, le Plan langues a été déterminant pour l'accès à l'emploi, soit un **taux d'insertion net global de 13%**. Des différences apparaissent selon l'action en langue.

Type de profession occupée

Les répondants qui occupaient un emploi au moment de l'enquête ont été questionnés sur le type profession occupée. L'ensemble des réponses a été codifié (niveau 2 digits, 27 catégories) selon les codes professions Registre national, fondés eux-mêmes sur la nomenclature des professions CIP 88.

Peu d'informations découlent de cette question. Trois catégories ressortent particulièrement : « employés de bureau » (26% des bénéficiaires qui sont en emploi au moment de l'enquête) et ensuite les modalités « autres » des catégories « professions intermédiaires » (18%) et « spécialistes des professions intellectuelles et scientifiques » (12%).

3.3.2.2. Réponse à la seconde question évaluative

La seconde question évaluative à laquelle le Gouvernement wallon souhaite une réponse est la suivante : « **Quelles sont les variables susceptibles d'affecter les effets sur le rapprochement vers l'emploi ?** »

Etant donné la variété des effets potentiels du Plan Langues sur l'insertion à l'emploi, il apparaît opportun de cibler le degré d'association et de causalité entre variables et effets sur quelques effets jugés plus particulièrement pertinents.

Nous privilégions dans cette analyse l'**effet final** sur la situation professionnelle du bénéficiaire à la suite de son action en langue. Précisément, c'est la **situation professionnelle à 6 mois après la fin de l'action en langue** qui est utilisée comme variable dépendante dans les analyses de corrélation ainsi que dans l'analyse causale.

La situation professionnelle des bénéficiaires au moment d'entamer l'action en langue est le chômage (demandeurs d'emploi inoccupés). Six mois après la fin de l'action en langue, la situation professionnelle peut être de deux types : « **En emploi** » et « **Pas en emploi** ».

La réponse à cette question évaluative se construit comme suit :

1. détermination des facteurs facilitant ou freinant l'obtention d'un emploi ;
2. lien entre comportement, motivation et insertion ;
3. lien entre caractéristiques sociodémographiques du bénéficiaire, d'autres caractéristiques et effets du Plan Langues et insertion :
 - *caractéristiques sociodémographiques* : profil sociologique, profil linguistique, situation familiale, lieu de résidence;
 - *autres caractéristiques et effets du Plan Langues* : langue apprise, niveau atteint en langues, début de la recherche d'emploi.

Ces associations (ou corrélations) sont testées au niveau statistique. L'existence d'une association significative entre variable et effet est testée via un Khi-2. La force de l'association est le cas échéant mesurée via le V de Cramer⁶⁶ ;

4. présentation sous la forme d'un tableau synoptique (tableau 29) des valeurs des khi-2 et des V de Cramer pour chaque différence significative. **La mise en évidence d'une corrélation ne signifie pas automatiquement qu'il y a causalité**, c'est-à-dire une séquence de cause à effet entre une variable et l'insertion à l'emploi. La corrélation permet tout au plus de conclure à l'existence d'un lien, d'une association entre la variable et l'insertion à l'emploi ;
5. résultat de l'analyse causale dont l'objectif est de faire émerger les variables les plus déterminantes sur l'insertion.

L'objectif des trois premiers points est de mettre en évidence les variables qui sont significativement associées à la situation professionnelle 6 mois après l'action en langue (En emploi ou pas en emploi). Ces variables sont donc reprises au point 4 sous forme de tableau synoptique⁶⁷. Dans le point 5, ces variables sont utilisées comme variables prédictives pour déterminer ce qui influence la probabilité de trouver un emploi, c'est-à-dire identifier les liens causaux et leur amplitude.

⁶⁶ La valeur du V de Cramer est comprise entre 0 et 1. Plus la valeur est proche de 1, plus la relation entre la variable et l'effet est forte.

⁶⁷ Les tests d'association entre variables et situation professionnelle, pour lesquels aucun lien significatif n'a été identifié, ne sont pas repris dans cette analyse.

3.3.2.2.1. Détermination des facteurs facilitant ou freinant l'obtention d'un emploi

Au cours de l'enquête, des facteurs pouvant, de manière générale, **faciliter ou freiner l'insertion à emploi** ont été présentés aux répondants.

Ces facteurs sont basés sur la compétence professionnelle du bénéficiaire, sa personnalité, les soutiens personnels ou des pouvoirs publics dont il peut bénéficier. D'autres facteurs, sur lesquels le bénéficiaire n'a pas (ou peu) de prise directe, ont également été identifiés : le niveau d'exigence des employeurs ou les opportunités d'emploi selon le profil de compétences du bénéficiaire par exemple.

L'analyse est structurée autour de deux questions : quels sont les facteurs déterminants (facilitant ou freinant) dans l'obtention d'un emploi ? Comment évolue la situation professionnelle des bénéficiaires 6 mois après l'action en langue, en fonction du caractère déterminant ou pas que ceux-ci assignent aux facteurs ?

Facteurs facilitant l'obtention d'un emploi

Tableau 22 : « Quels sont les facteurs décisifs pour obtenir un emploi ? »

	Fréquence ¹	Taux d'insertion si décisif ²	Taux d'insertion si pas décisif ³
La personnalité, la motivation, les attitudes	96		
Etre capable de s'adapter au changement, être polyvalent	94		
La maîtrise des langues étrangères	87	45	34
Les formations suivies (en général)	82		
Les relations, le soutien des proches	67		
Les aides financières à l'emploi	60	40	49
L'aide d'un organisme pour trouver de l'emploi	54	39	48

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Notes :

- 1 Pourcentage de bénéficiaires considérant ce facteur comme décisif dans l'obtention d'un emploi.
- 2 Taux d'insertion à 6 mois (en %) des bénéficiaires considérant le facteur comme décisif dans l'obtention d'un emploi
- 3 Taux d'insertion à 6 mois (en %) des bénéficiaires ne considérant pas ce facteur comme décisif dans l'obtention d'un emploi

Les colonnes 3 et 4 présentent les taux d'insertion pour lesquels une différence significative est observée selon que le répondant considère le critère comme un facteur décisif ou pas.

Les trois facteurs les plus fréquemment cités pour trouver un emploi sont : la personnalité, la motivation et les attitudes ainsi que la capacité à s'adapter au changement et la maîtrise des langues étrangères.

87% des bénéficiaires considèrent la maîtrise des langues étrangères comme un facteur décisif pour l'obtention d'un emploi. La différence de taux d'insertion entre ces bénéficiaires (45%) et les autres est de 11 points de pourcentage. Les bénéficiaires pour qui la maîtrise des langues étrangères est importante pour le développement de leur carrière sont davantage insérés que ceux qui ne considèrent pas cela comme décisif.

Obstacles à l'obtention d'un emploi

Les facteurs les plus cités comme frein à l'obtention à l'emploi sont : le manque d'opportunités d'emploi pour le profil de compétences, le niveau élevé d'exigences des employeurs et l'insuffisante connaissance des langues.

Tableau 23 : « Quels sont les obstacles à l'obtention d'un emploi ? »

	Fréquence ¹	Taux d'insertion si pas obstacle ²	Taux d'insertion si obstacle ³
Manque d'opportunités d'emploi pour votre profil de compétence	67	48	41
Niveau élevé d'exigences des employeurs	65		
Insuffisante connaissance des langues	59		
Problèmes de mobilité ou d'organisation de la vie privée	37	48	36
Problèmes de discrimination (origine, sexe, âge, handicap, etc.)	30	49	32
Problèmes de présentation	14		
Relations difficiles avec les recruteurs/conseillers à l'emploi	13		

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Notes :

1 Pourcentage de bénéficiaires considérant ce facteur comme un obstacle dans l'obtention d'un emploi

2 Taux d'insertion à 6 mois (en %) des bénéficiaires ne considérant pas le facteur comme un frein à l'obtention d'un emploi

3 Taux d'insertion à 6 mois (en %) des bénéficiaires considérant le facteur comme un frein à l'obtention d'un emploi

Les colonnes 3 et 4 présentent les taux d'insertion pour lesquels une différence significative est observée selon que le répondant considère le critère comme un obstacle ou pas.

Sur les sept facteurs, trois présentent des différences significatives d'insertion à 6 mois selon qu'ils sont considérés par les bénéficiaires comme un obstacle ou pas :

- la mobilité ou l'organisation de la vie privée (garde d'enfants, etc.) ;
- le manque d'opportunités d'emploi pour leur profil de compétences ;

- les problèmes de discrimination.

Les bénéficiaires qui répondent qu'une connaissance insuffisante d'une langue est un obstacle à l'obtention d'un emploi ne sont pas significativement moins nombreux à avoir un emploi que les autres.

3.3.2.2.2. Lien entre comportement, motivation et insertion

Lien entre insertion et comportement

A la suite d'une action en langue, des connaissances et compétences (plus ou moins directement liées à l'apprentissage de la langue) s'ajoutent à celles que le bénéficiaire possédait déjà avant l'action en langue. **Les comportements représentent la façon dont les bénéficiaires utilisent ces nouvelles compétences et connaissances dans le cadre d'un rapprochement vers l'emploi.**

Le tableau 24 présente en gris les **différences significatives de taux d'insertion à l'emploi, selon le degré d'accord avec les comportements proposés.**

Tableau 24 : Situation professionnelle selon le degré d'accord avec les comportements (en pourcentage)

		En emploi	Pas en emploi
A la suite de l'action en langue suivie, ...			
j'ai revu mon projet professionnel	Non	47%	53%
	Oui	39%	61%
je me sens plus à l'aise lors des tests et d'entretiens d'embauche dans la langue apprise	Non	38%	62%
	Oui	48%	52%
je réponds davantage à des offres qui demandent la connaissance de la langue apprise	Non	41%	59%
	Oui	44%	56%
je réponds davantage à des offres pour des emplois vacants dans d'autres régions voisines de la Wallonie ou venant d'autres pays	Non	41%	59%
	Oui	46%	54%
j'ai plus de facilités dans la rédaction de mon CV / de mes lettres de candidature dans la langue apprise	Non	40%	60%
	Oui	47%	53%
je mobilise les relations que j'ai nouées lors [l'action de référence] pour trouver des offres d'emploi	Non	44%	56%
	Oui	42%	58%
je m'adapte plus facilement à d'autres modes de travail / de culture	Non	60%	40%
	Oui	51%	49%

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Le taux d'insertion à l'emploi des bénéficiaires qui, à la suite de l'action en langue, se sentent plus à l'aise dans les tests et entretiens d'embauche dans la langue apprise, est de 10 points de pourcentage supérieur à

celui des bénéficiaires pour qui ce comportement ne s'est pas manifesté. 32% des bénéficiaires qui se sentent plus à l'aise en entretien ont moins de 40 ans, un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat et un parcours professionnel fait de peu d'épisodes de chômage, contre 19% des bénéficiaires qui ne se sentent pas plus à l'aise en entretien à l'issue de l'action en langue. L'effet du comportement sur l'insertion à l'emploi est donc à relativiser.

Concernant l'item « j'ai revu mon projet professionnel », l'accès à une action du Plan Langues est notamment conditionné à l'existence d'un projet professionnel en lien avec la maîtrise des langues (cf. « conditions d'accès »). A ce propos, on constate que les bénéficiaires qui, à l'issue de l'action en langue n'ont pas revu leur projet professionnel, sont plus nombreux à avoir un emploi que ceux qui le modifient. On note cependant que 30% des bénéficiaires qui n'ont pas revu leur projet professionnel ont moins de 40 ans, un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat et un parcours professionnel fait de peu ou pas d'épisodes de chômage, contre 21% des bénéficiaires qui ont revu leur projet professionnel. La différence de taux d'insertion pourrait donc ne pas être uniquement imputable au fait de revoir ou pas son projet professionnel.

Pour les 5 autres comportements listés dans le tableau, il n'y a pas de différences significatives de taux d'insertion en fonction du degré d'accord des bénéficiaires.

Lien entre insertion et motivation

Il a été demandé aux bénéficiaires interviewés quelle(s) étai(en)t leur(s) motivation(s) pour poser leur candidature à une action du Plan Langues ainsi que le degré d'importance de chaque motivation. La liste des motivations proposées est inspirée de la grille établie par Carré (2001). Il distingue dix motifs d'engagement en formation, dont des motifs vocationnels. Pour l'individu présentant des motivations vocationnelles, il s'agit, selon Carré (2001), « d'obtenir les compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi »⁶⁸. Dans ce cas, l'action en langue est utilisée comme un instrument, et pas comme une fin en soi. Les motivations vocationnelles sont celles qui mèneraient le plus à l'emploi.

Les motivations proposées aux répondants sont déclinées ci-dessous. Les pourcentages entre parenthèses représentent la proportion de bénéficiaires qui considèrent que la motivation est importante.

Motivations vocationnelles

- « Je l'ai suivie pour maîtriser une langue étrangère car c'est ce qui me manquait pour trouver de l'emploi » (81%);
- « Je l'ai suivie pour pouvoir faire figurer des certifications attestant mes compétences en langues sur mon CV » (75%);
- « Je l'ai suivie parce que l'apprentissage des langues était nécessaire dans le cadre de mon processus de reconversion professionnelle » (65%);

⁶⁸ CARRE Ph. (2001) *De la motivation à la formation*, Paris, Edition L'Harmattan.

- « Je l'ai suivie pour me préparer pour aller travailler dans une autre région linguistique (en Belgique ou à l'étranger) » (35%).

Autres motivations

- « Je l'ai suivie pour poursuivre jusqu'au bout mon parcours de formation en langues » (74%);
- « Je l'ai suivie pour acquérir des connaissances pouvant servir dans un domaine non professionnel (pour mes loisirs, pour la culture, mes relations, le suivi scolaire des enfants, déménagement, etc.) » (48%) ;
- « Je l'ai suivie pour avoir une activité, une occupation, faire de nouvelles rencontres » (35%) ;
- « Je l'ai suivie pour faire plaisir à des personnes de mon entourage » (5%) ;
- « Je l'ai suivie pour ne pas perdre mon droit aux allocations » (3%).

Pour avoir accès à une action du Plan Langues, le demandeur d'emploi doit faire la preuve de l'existence d'un projet professionnel en lien avec la maîtrise des langues. **Or, près d'un bénéficiaire sur cinq déclare que la motivation « J'ai suivi l'action en langue pour maîtriser une langue étrangère car c'est ce qui me manquait pour trouver de l'emploi » n'est pas une motivation importante.**

48% des bénéficiaires ont suivi l'action en langue notamment pour acquérir des connaissances pouvant servir dans un domaine non professionnel.

Pour les motivations vocationnelles, le nombre de bénéficiaires à l'emploi ne diffère pas significativement selon que ceux-ci considèrent ces motivations importantes ou pas : les bénéficiaires qui considèrent que les motivations vocationnelles sont importantes ne sont pas plus nombreux à trouver un emploi que ceux qui ne les jugent pas importantes.

Pour les autres motivations, les bénéficiaires qui suivent l'action en langue pour faire plaisir à des personnes de leur entourage sont moins nombreux à trouver un emploi (taux d'insertion de 29%) que ceux qui ne considèrent pas que cette motivation est importante (taux d'insertion de 44%).

3.3.2.2.3. Lien entre caractéristiques sociodémographiques du bénéficiaire, d'autres caractéristiques et effets du Plan Langues et insertion

Lien entre insertion et caractéristiques sociologiques du bénéficiaire

Parmi les variables pouvant avoir une relation avec l'insertion à l'emploi à 6 mois, plusieurs **caractéristiques** individuelles sont souvent mises en avant dans la littérature scientifique : **l'âge, le sexe, le niveau d'étude initial et le parcours professionnel.**

L'analyse séparée de ces quatre caractéristiques donne les résultats suivants :

- il n'existe pas de différences significatives d'insertion à l'emploi selon le sexe du bénéficiaire ;
- selon la catégorie d'âge des bénéficiaires, la situation professionnelle à 6 mois varie significativement : plus ceux-ci sont âgés, moins ils sont nombreux à avoir un emploi ;
- des différences significatives d'insertion à l'emploi apparaissent également selon le niveau d'étude des bénéficiaires ; ceux ayant les niveaux d'étude les plus élevés étant plus nombreux à avoir un emploi 6 mois après la fin de l'action en langue que les autres ;
- le parcours professionnel depuis la fin des études et antérieur à l'action en langue est également associé à la situation professionnelle 6 mois après l'action. En effet, les bénéficiaires ayant réalisé un parcours fait majoritairement d'emplois sont plus nombreux à avoir un emploi que les autres.

Tableau 25 : Taux d'insertion à l'emploi 6 mois après l'action en langue d'après les caractéristiques sociologiques des bénéficiaires¹

Moins de 40 ans	Parcours professionnel fait principalement d'emploi	Hautement qualifié (diplôme ≥ baccalauréat)	Fréquence (%)	Taux d'insertion (%)
Oui	Oui	Oui	26	67
Oui	Oui	Non	13	51
Oui	Non	Oui	19	45
Oui	Non	Non	16	23
Non	Oui	Oui	9	40
Non	Oui	Non	8	34
Non	Non	Oui	4	17
Non	Non	Non	5	11
			100	

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues,

Calcul : IWEPS

Note : 1 « Oui » signifie que le bénéficiaire possède la caractéristique mentionnée en titre de colonne.

L'observation des fréquences et des taux d'insertion à l'emploi confirme ce que le portrait des bénéficiaires a montré : la catégorie la plus représentée (26% du total des bénéficiaires) est composée de bénéficiaires de moins de 40 ans, ayant connu peu d'épisodes de chômage et avec un niveau d'étude élevé.

Les personnes qui ont ces caractéristiques sont également les plus nombreuses dans les stages en entreprise et immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre, actions pour lesquelles le nombre de bénéficiaires à l'emploi à 6 mois est plus élevé que celui concernant les formations intensives⁶⁹.

⁶⁹Cette proportion importante d'individus proches de l'emploi dans les stages en entreprise s'explique en partie par les conditions d'accès à cette action. En effet, pour les stages en entreprise à Malte, il est indispensable soit d'avoir effectué des études supérieures

La question se pose dès lors de savoir si les bénéficiaires de stages en entreprise et d’immersions en école de langues à l’étranger ou en Flandre sont plus nombreux à avoir un emploi que les bénéficiaires de formations intensives :

- parce que les bénéficiaires de ces actions en langue ont en moyenne plus de caractéristiques en faveur de l’insertion à l’emploi que les bénéficiaires qui suivent des formations intensives ?

OU/ET

- parce que les effets produits par l’action du Plan Langues sur le rapprochement vers l’emploi sont plus présents dans les stages en entreprises et immersions en école de langues à l’étranger ou en Flandre que dans les formations intensives ?

L’analyse causale donnera des éléments de réponse.

Lien entre insertion et profil plurilingue avant l’action en langue

L’enquête s’est intéressée aux **compétences linguistiques des bénéficiaires avant qu’ils ne débutent leur action en langue**. Il leur a été demandé d’une part quelle était leur langue maternelle et d’autre part quelles étaient les langues, outre leur langue maternelle, dans lesquelles ils pouvaient soutenir une conversation courante. Nous avons basé nos concepts « unilingue », « bilingue » et « trilingue » au départ de ce point de vue.

L’intuition à la base de cette hypothèse est que les bénéficiaires qui maîtrisent d’autres langues que le français (et en particulier les autres langues nationales) sont plus nombreux que les autres à avoir un emploi 6 mois après la fin de l’action en langue.

soit de posséder une formation qualifiante tandis que pour les stages en entreprise en Flandre, une formation en rapport avec le stage est souhaitée.

Tableau 26 : Taux d'insertion 6 mois après l'action en langue selon le profil linguistique préalable à l'entrée en formation

Profils linguistiques	Quelle était votre situation professionnelle 6 mois après la fin de l'action ?		Total
	Pas en emploi	En emploi	
Bilingue français-anglais	44	56	100
Bilingue français-néerlandais ou bilingue français-allemand (plus une éventuelle langue étrangère autre que l'anglais)	49	51	100
Minimum trilingue français-anglais et néerlandais ou/et allemand	51	49	100
Trilingue français-anglais-langue étrangère autre que l'anglais	61	39	100
Unilingue français	63	37	100
Bilingue français-langue étrangère autre qu'anglais (plus une éventuelle autre langue étrangère autre que l'anglais)	67	33	100

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Il existe une différence significative de situation professionnelle à 6 mois après la formation selon le profil linguistique préalable à l'entrée en formation.

Les bilingues français-anglais ou une langue nationale sont les plus nombreux à avoir trouvé un emploi 6 mois après l'action en langue (taux d'insertion supérieur à 50%). Les bénéficiaires minimum trilingues français-anglais et néerlandais ou/et allemand sont près de 50% à avoir un emploi 6 mois après l'action.

Ces trois profils représentent 43% des bénéficiaires (cf. Tableau 10). Ils possèdent déjà des compétences linguistiques importantes et peut-être suffisantes dans une majorité des cas pour trouver un emploi.

A ce sujet, le croisement des variables « profils en langue » et « action de référence » montre que 36% des bénéficiaires d'une formation intensive sont unilingues français contre 21% des bénéficiaires d'une immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre et 10% des bénéficiaires de stages en entreprise. On observe que les profils multilingues - et qui concernent des langues « utiles » sur le marché de l'emploi, à savoir l'anglais, le néerlandais ou l'allemand - sont systématiquement plus représentés dans les stages en entreprises et immersions en école de langues à l'étranger ou en Flandre que dans les formations intensives.

Les profils qui présentent les **taux d'insertion les plus faibles** sont les profils « unilingues français » et « bilingues français-langue étrangère autre qu'anglais (plus une éventuelle autre langue étrangère autre que l'anglais) ». Ces profils sont également ceux qui sont les moins diplômés.

Tableau 27 : Répartition des bénéficiaires selon la langue d'apprentissage et le profil linguistique

Profils linguistiques avant de débiter l'action en langue	Langue d'apprentissage de l'action en langue			Total
	Allemand	Anglais	Néerlandais	
Pourcentage				
Bilingue français-anglais	6	36	58	100
Bilingue français-langue étrangère autre qu'anglais (+ éventuelle autre langue étrangère autre que l'anglais)	2	72	26	100
Bilingue français-néerlandais ou bilingue français-allemand (+ une éventuelle langue étrangère autre que l'anglais)	3	61	36	100
Minimum trilingue français-anglais et néerlandais ou/et allemand	13	31	56	100
Trilingue français-anglais-langue étrangère autre que l'anglais	9	37	54	100
Unilingue français	2	58	40	100

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Enfin, il apparaît que plus le bénéficiaire connaît de langues, plus il estime que la langue apprise a été déterminante dans l'obtention de son dernier emploi.

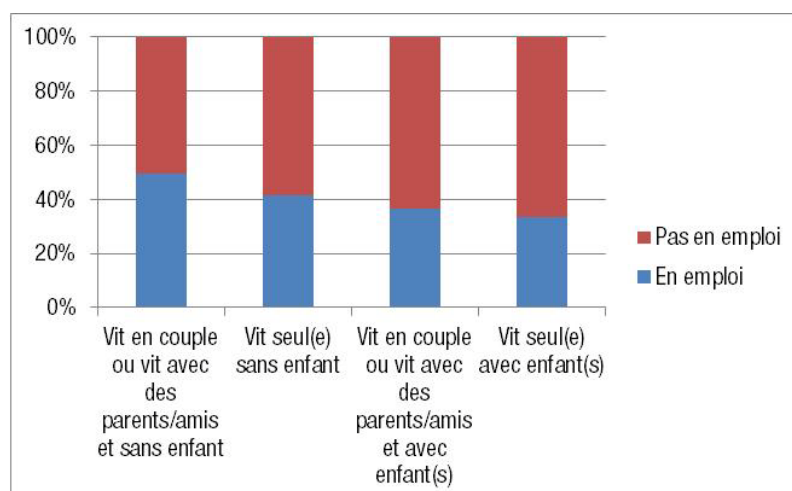
En conclusion, on peut affirmer que le profil linguistique du bénéficiaire est associé à sa situation professionnelle. Les bénéficiaires qui, en plus du français, maîtrisent l'anglais, l'allemand ou le néerlandais sont plus nombreux à avoir un emploi que ceux qui ne connaissent que le français (ou le français et une langue étrangère autre que l'anglais).

Lien entre insertion et situation familiale

Des informations sur la situation professionnelle et familiale ont été récoltées auprès des bénéficiaires d'actions du Plan Langues.

A partir des informations sur la situation familiale, une typologie en quatre classes a été établie : vit seul(e) sans enfant, vit seul(e) avec enfant(s), vit en couple ou vit avec des parents/amis et sans enfant, vit en couple ou vit avec des parents/amis et avec enfant(s). Le graphique ci-dessous compare la situation professionnelle des bénéficiaires selon leur situation familiale. L'horizon temporel sélectionné est celui à 6 mois après la fin de l'action en langue.

Graphique 10 : Situation professionnelle du bénéficiaire selon sa situation familiale, 6 mois après la fin de l'action en langue



Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

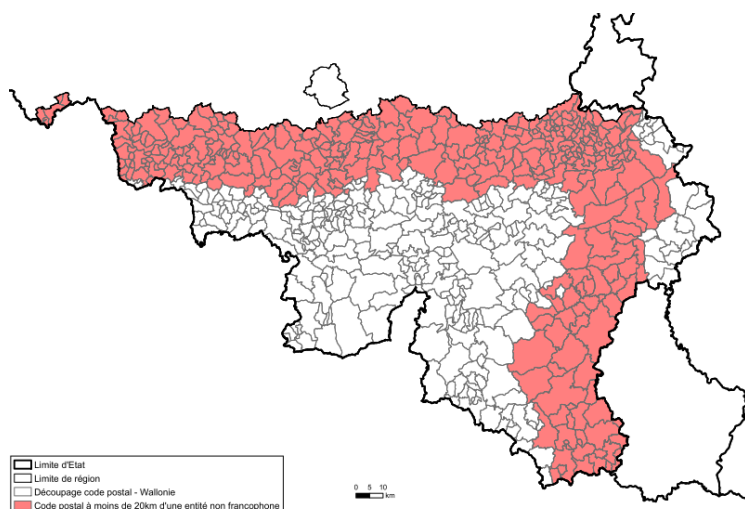
Il existe des différences significatives d'insertion à l'emploi entre les 4 types de situation familiale.

Spécifiquement, lorsque l'on teste la situation professionnelle uniquement selon le fait d'avoir ou pas des enfants à charge, il apparaît que les bénéficiaires sans enfant sont significativement plus nombreux à avoir un emploi 6 mois après l'action en langue (taux d'insertion de 46%) que les bénéficiaires avec enfant(s) (taux d'insertion de 35%). Cependant, 29% des bénéficiaires sans enfant ont moins de 40 ans, un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat et un parcours avec peu ou pas d'épisodes de chômage, contre 17% pour les bénéficiaires avec enfant(s). La différence de taux d'insertion ne peut par conséquent être (uniquement) imputée au fait d'avoir ou de ne pas avoir un enfant.

Lien entre insertion et résidence à proximité de frontières linguistiques

La carte suivante répertorie l'ensemble des communes wallonnes. Les communes colorées sont celles qui ont une partie de leur territoire située à moins de 20 kilomètres à vol d'oiseau d'une frontière avec des territoires dont la langue de travail n'est pas (uniquement) le français. Ces territoires sont : la Flandre, les Pays-Bas, la Communauté germanophone, le Grand-Duché de Luxembourg et la Région de Bruxelles-capitale.

Graphique 11 : Identification des communes wallonnes situées à moins de 20 km d'une entité dont la langue de travail n'est pas (uniquement) le français



Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Des différences significatives de taux d'insertion sont observées selon que le bénéficiaire habite ou non dans une commune située à moins de 20 km d'une frontière linguistique : **les bénéficiaires habitant dans une commune située à moins de 20 km sont plus nombreux à avoir un emploi 6 mois après l'action en langue que les autres**. Le taux d'insertion est de 47% pour les premiers et de 38% pour les seconds.

Par contre, ils ne sont pas plus nombreux que les non-frontaliers à estimer que la connaissance de la langue apprise dans le cadre du Plan Langues a eu un rôle déterminant dans l'obtention de leur dernier emploi.

Lien entre insertion et langue apprise

Il y a une légère association entre la langue apprise et la situation professionnelle à 6 mois. Les bénéficiaires d'actions en langue en néerlandais ont les meilleurs taux d'insertion : 49% pour le néerlandais, 40% pour l'anglais et 33% pour l'allemand⁷⁰. Mais rappelons que les bénéficiaires d'actions en néerlandais sont également plus nombreux à avoir les caractéristiques suivantes : moins de 40 ans, diplôme égal ou supérieur au baccalauréat et parcours professionnel fait principalement d'emplois. La différence de taux d'insertion peut par conséquent ne pas être uniquement due au choix de la langue.

⁷⁰ Cependant, lorsque les individus sont interrogés sur l'importance de la langue apprise dans l'obtention de leur dernier emploi, il n'existe pas de différences significatives de degré d'importance selon la langue apprise.

Lien entre insertion et niveau linguistique atteint

Les bénéficiaires ayant obtenu au moins un niveau B sont, excepté pour l'allemand⁷¹, significativement plus nombreux à avoir un emploi 6 mois après l'action en langue que ceux ayant un niveau A (11 points de pourcentage en plus pour le néerlandais, 15 pour l'anglais).

Tableau 28 : Situation professionnelle à 6 mois selon la langue apprise et le niveau atteint (en pourcentage)

Langue et niveau d'apprentissage	Quelle était votre situation		
	Pas en emploi	En emploi	Total
Allemand	68	32	100
A	59	41	100
B ou plus	71	29	100
Anglais	60	40	100
A	68	32	100
B ou plus	53	47	100
Néerlandais	51	49	100
A	56	44	100
B ou plus	45	55	100

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

En analysant plus finement l'insertion à l'emploi en fonction des 9 niveaux linguistiques qui peuvent être atteints après l'action en langue, on observe une différence significative d'insertion à l'emploi selon le niveau atteint. En effet, jusqu'au niveau B2, il apparaît clairement que les bénéficiaires les plus compétents en langue sont les plus nombreux à avoir un emploi. Le niveau B2 présente un taux d'insertion à 6 mois de 61% alors que pour le niveau A1(+)⁷², le taux est de 35%. Un saut de 19 points de pourcentage est observé entre le niveau B2 (61%) et B1 (42%). Il y a une plus grande proportion de bénéficiaires avec un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat parmi les personnes ayant atteint un niveau B2 (84%) que parmi celles ayant atteint un niveau B1 (72%) ; ce qui peut expliquer en partie la différence d'insertion.

Notons également que plus le niveau en langue du bénéficiaire est élevé, plus celui-ci estime que la langue a eu un rôle important dans l'obtention de l'emploi.

Lien entre insertion et durée de la recherche d'emploi

La situation professionnelle d'un bénéficiaire d'une action en langue pourrait dépendre du moment à partir duquel il a débuté ses recherches d'emploi par rapport à cette action en langue.

78% des bénéficiaires ont débuté leur recherche d'emploi avant de commencer l'action du Plan Langues ; 3% des bénéficiaires n'ont pas encore, au moment de l'enquête, entamé de recherche d'emploi.

⁷¹ Les stages en entreprise en allemand ne sont pas inclus dans le champ de l'évaluation.

⁷² Ce niveau regroupe les niveaux A1 et A1+ qui sont les deux premiers niveaux après le niveau élémentaire A0.

Les taux d'insertion à 6 mois après l'action selon le moment où a débuté la recherche d'emploi sont :

- début des recherches d'emploi avant le début de l'action : 45% ;
- début des recherches d'emploi pendant l'action : 54% ;
- début des recherches d'emploi après l'action : 33%.

Les bénéficiaires qui ont débuté leur recherche d'emploi avant et pendant l'action en langue sont statistiquement plus nombreux à avoir un emploi 6 mois après la fin de l'action en langue que ceux qui ont débuté leur recherche après

3.3.2.2.4. Tableau synoptique

La force de l'association entre chaque variable indépendante et l'insertion à l'emploi est également mentionnée. Cette force est mesurée par le V de Cramer.

Tableau 29 : Force des associations entre situation professionnelle 6 mois après la fin de l'action Plan Langues et variables indépendantes

Variables associées à l'insertion à l'emploi	Khi-2	V de Cramer (Force de l'association)
Type de profil sociologique : âge, niveau d'étude et parcours professionnel	<0,0001	0,3533
Type de profil linguistique avant l'action Plan Langues	<0,0001	0,1742
Moment à partir duquel les recherches d'emploi ont débuté	<0,0001	0,1579
Obstacle à l'insertion à l'emploi : des problèmes de discrimination	<0,0001	0,1556
Domaine d'étude	0,0096	0,1503
Type de statut familial	0,0021	0,1234
Obstacle à l'insertion à l'emploi : la mobilité ou l'organisation de la vie privée (garde d'enfants, etc.)	0,0004	0,1149
Type de langue apprise	0,0044	0,1060
Type d'action de référence (formation intensive, stage en entreprise, immersion)	0,0080	0,1041
Niveau en langue après l'action en langue	0,0095	0,1022
Facteur décisif pour trouver un emploi : les aides financières à l'emploi	0,0036	0,0937
Comportement "à la suite de l'action, je me sens plus à l'aise lors des tests et entretiens d'embauche"	0,0077	0,0905
Facteur décisif pour trouver un emploi : l'aide d'un organisme pour trouver de l'emploi	0,0051	0,0902
Lieu de résidence (proximité à une autre entité linguistique)	0,0141	0,0790
Facteur décisif pour trouver un emploi : la maîtrise des langues étrangères	0,0215	0,0740
Obstacle à l'insertion à l'emploi : manque d'opportunités d'emploi pour le profil de compétences	0,0280	0,0708
Comportement "à la suite de l'action, j'ai revu mon projet professionnel"	0,0432	0,0687
Importance de la motivation "faire plaisir à des personnes de mon entourage"	0,0443	0,0648

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues, Calcul : IWEPS

Clé de lecture : La valeur du V de Cramer, comprise entre 0 et 1, mesure l'intensité de la relation entre une variable et l'insertion à 6 mois après l'action en langue. Pour déterminer le sens des associations, le lecteur est invité à se reporter à l'analyse de la seconde question évaluative.

3.3.2.2.5. Analyse causale

Une analyse de régression multiple appliquée à l'ensemble des variables où une association a été détectée avec l'insertion à l'emploi⁷³ a mis en évidence que celle-ci est expliquée principalement par les caractéristiques sociologiques du bénéficiaire. Un effet lié au Plan langues, **l'effet réseau**, a également été retenu dans le modèle.

La méthode de sélection des variables est la sélection descendante ; la significativité du modèle est estimée par la méthode du maximum de vraisemblance.

Pour rappel, les variables ont été regroupées en 4 groupes :

- facteurs facilitant ou freinant l'obtention d'un emploi ;
- comportement, motivation et insertion ;
- caractéristiques sociodémographiques du bénéficiaire : profil sociologique, profil linguistique, situation familiale, lieu de résidence ;
- d'autres caractéristiques et effets du Plan Langues et insertion : langue apprise, niveau atteint en langue, début de la recherche d'emploi.

Les résultats de l'analyse de régression logistique sont les suivants :

- variable dépendante : situation professionnelle 6 mois après l'action ;
- variables explicatives retenues : âge, parcours professionnel, moment de la recherche d'emploi (avant la fin de l'action ou après), diplôme et effet réseau ;
- rapports de cote, présenté sous forme tabulaire et graphique.

⁷³ C'est-à-dire pour toutes les variables pour lesquelles l'hypothèse d'indépendance avait été rejetée. Le tableau synoptique en page 55 présente ces variables.

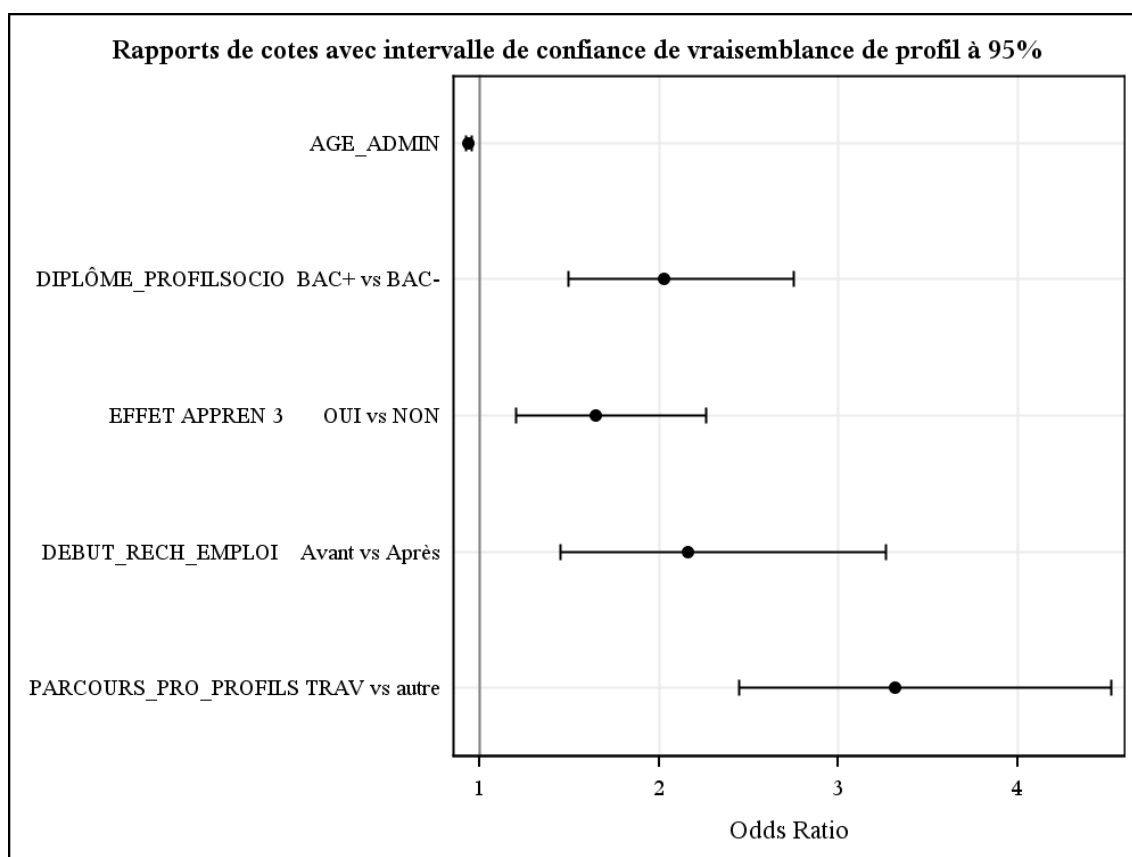
Tableau 30 : Rapport de cote avec intervalles de confiance à 95%

Estimations du rapport de cotes et intervalle de confiance de vraisemblance de profil				
Effet	Unité	Valeur estimée	Intervalle de confiance à 95 %	
AGE_ADMIN	1.0000	0.936	0.919	0.952
DIPLÔME_PROFILSOCIO BAC+ vs BAC-	1.0000	2.026	1.495	2.752
EFFET APPREN 3 OUI vs NON	1.0000	1.647	1.203	2.260
DEBUT_RECH_EMPLOI Avant vs Après	1.0000	2.160	1.447	3.262
PARCOURS_PRO_PROFILS TRAV vs autre	1.0000	3.315	2.446	4.521

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Graphique 12 : Rapport de cote avec intervalles de confiance à 95%



Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

Comme le montrent les rapports de cotes présentés ci-dessus, les chances d'obtenir un emploi pour les bénéficiaires du Plan Langues diminuent avec l'âge ; sont deux fois plus grandes pour un individu possédant au moins un baccalauréat par rapport à ceux dont le diplôme le plus élevé est inférieur au baccalauréat ; sont multipliées par 2,16 pour les individus ayant débuté leur recherche d'emploi avant la fin de l'action du Plan Langues par rapport à ceux l'ayant entamé après l'action ; sont multipliées par 3,3 pour un bénéficiaire dont le parcours professionnel est fait de peu d'épisodes de chômage par rapport à celui dont le parcours professionnel est différent.

L'effet du Plan Langues retenu dans le modèle est l'effet réseau : les bénéficiaires qui, grâce à une action du plan langue, ont augmenté leurs relations professionnelles, ont vu leur chance d'obtenir un emploi multiplié par 1,6 par rapport à ceux pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation du réseau professionnel.

Comme déjà pressenti lors des analyses de corrélations précédentes, les différences de taux d'insertion calculées dans les sections précédentes révèlent plus des différences de profils sociologiques des bénéficiaires qu'un effet du aux modalités des variables testées. Ceci est particulièrement vrai pour le type d'action suivi, mais également pour d'autres variables (situation familiale, niveau linguistique atteint, etc.).

Les deux questions évaluatives se sont interrogées sur l'effectivité et l'efficacité de la mesure. L'enquête contient une série de questions qui s'interrogent sur la pertinence de la mesure et dont les réponses apportent des éléments d'informations utiles aux décideurs publics. Une brève analyse de la pertinence de la mesure est par conséquent proposée.

3.3.3 Quelques éléments sur la pertinence

La pertinence est l'adéquation entre les objectifs de la politique et le problème identifié à la base de la mise en place de cette politique.

Dans la partie « critères d'évaluation » de ce rapport, on fait l'hypothèse de l'existence d'un hiatus entre les compétences en langues portées par les demandeurs d'emploi wallons et les compétences en langues demandées par les employeurs.

Avant de tester la concordance entre objectifs et problème, il faut s'assurer de l'existence du problème et le caractériser. Calculer cet écart entre compétences portées et demandées suppose au préalable que les compétences portées et demandées aient pu être identifiées et quantifiées.

L'identification des compétences portées en langue par les demandeurs d'emploi bénéficiaires du Plan Langues est réalisée au FOREM avec l'aide du « Cadre européen commun de référence pour les langues ». Ce

Cadre permet d'apprécier les connaissances linguistiques des bénéficiaires d'actions en langues (de A1, connaissance de base de la langue, à C2, maîtrise totale de la langue)⁷⁴.

Cependant, la compétence linguistique du demandeur d'emploi bénéficiaire n'est valorisable sur le marché du travail que dans la mesure où elle est demandée par les employeurs.

L'identification et le besoin de compétences en langues des employeurs sont moins évidents. Les mentions habituellement présentes dans les offres d'emploi publiées sont des formulations très génériques telles que : « vous êtes bilingues français-néerlandais », « vous avez de bonnes connaissances en français et en anglais » ou encore « vous maîtrisez le français et l'allemand » ; sans préciser le niveau ou le type de connaissance. Que recouvrent ces expressions ? Le bilinguisme suppose-t-il une connaissance de niveau C2 du néerlandais, de l'anglais ou de l'allemand ? Un niveau inférieur suffirait-il ? Demande-t-on une connaissance écrite, orale ou les deux ?

En outre, si l'offre d'emploi mentionne ces précisions de niveaux et de type de connaissance, la question se pose de leur utilité dans l'exercice du métier. Autrement dit, les entreprises qui exigent des compétences en langues en ont-elles vraiment besoin ?

Tableau 31 : Importance de la compétence linguistique dans l'offre d'emploi pour le dernier emploi (en pourcentage)

Dans l'offre d'emploi, la maîtrise de la langue apprise était-elle un critère...		
Pas important	Important	Total
60	40	100

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

60% des bénéficiaires qui ont décroché au moins un emploi depuis la fin de l'action en langue, interrogés sur les critères d'embauche de leur dernier emploi en date, stipulent que la maîtrise de la langue n'était pas un critère important dans l'offre d'emploi.

Tableau 32 : Importance de la compétence linguistique lors des tests d'embauche (en pourcentage)

Dans les faits, votre connaissance de la langue apprise a-t-elle été testée par l'employeur lors de la sélection ?	Dans l'offre d'emploi, la maîtrise de la langue apprise était-elle un critère...		Total
	Pas important	Important	
Non	88	50	73
Oui	12	50	27
Total	100	100	100

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues,

Calcul : IWEPS

⁷⁴ Ce cadre est présenté en annexe 3.

Pour 50% des bénéficiaires qui ont mentionné que la maîtrise de la langue était un critère *important* de l'offre d'emploi, celle-ci n'a pas été testée lors de la sélection. Pour 12% des bénéficiaires pour qui la connaissance de la langue n'était pas importante dans l'offre d'emploi, celle-ci a été testée en sélection. Cela laisse à penser que les offres d'emploi, en tout cas en termes de compétences linguistiques, ne reflètent pas nécessairement ce sur quoi l'employeur va se baser lors de la sélection.

Qu'en est-il de l'importance des langues dans l'exercice du métier, tant dans les offres d'emploi qui mentionnent ce critère que dans les autres ?

Tableau 32 : Importance de la compétence linguistique dans l'activité professionnelle pour les bénéficiaires (en pourcentage)

Dans votre activité professionnelle, la connaissance de la langue apprise est-elle...	Dans l'offre d'emploi, la maîtrise de la langue apprise était-elle un critère		Total
	Pas important	Important	
Pas importante	79	16	54
Importante	21	84	46
Total	100	100	100

Source : IWEPS, Enquête Plan Langues

Calcul : IWEPS

La langue apprise est importante dans l'activité professionnelle pour 46% des bénéficiaires.

Pour 16% des bénéficiaires pour qui le critère de la maîtrise de langue dans l'offre d'emploi était *important*, la langue n'est pas importante dans l'exercice de l'activité professionnelle. Pour 21% des bénéficiaires pour qui la maîtrise de langue n'était pas un critère de sélection important dans l'offre d'emploi, la langue est importante dans l'exercice de leur profession.

Il semble y avoir un hiatus entre la demande des employeurs, ce qu'ils testent en sélection et ce que le travailleur utilise dans la pratique de son métier. Si des connaissances en langues sont exigées dans l'offre d'emploi mais qu'elles ne sont ni testées en sélection ni utilisées dans la pratique du métier, pourquoi les employeurs en exigent-ils ?

En conclusion, deux enseignements principaux ressortent de cette analyse de la pertinence de la mesure :

- un manque d'information détaillée tant dans l'offre que dans la demande de compétences linguistiques : il est difficile d'évaluer la pertinence de la politique étant donné que l'ampleur du problème (défini comme l'écart entre les compétences portées par les demandeurs d'emploi et demandées par les employeurs) est difficilement quantifiable ;
- les compétences en langues exigées dans les offres d'emploi ne sont pas toujours en accord avec l'exercice du métier : il y a parfois présence du critère sans le besoin et du besoin sans le critère.

4. Conclusions et recommandations

4.1. Conclusions

Du côté de l'insertion à l'emploi...

Le *taux brut d'insertion à l'emploi* des bénéficiaires est de 42%. La part due à l'action du Plan Langues, reconstituée subjectivement, est de 32%, qui représente la proportion de bénéficiaires estimant que l'action en langue qu'ils ont suivie a été déterminante pour trouver un emploi. Une estimation de *taux net d'insertion à l'emploi*⁷⁵ est dès lors de 13%.

Des différences importantes de taux nets existent selon l'action en langue suivie : 42% pour les stages en entreprise, 21% pour l'immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre et 12% pour les formations intensives. Ces différences sont essentiellement dues aux caractéristiques personnelles citées ci-dessous, dont les distributions varient selon l'action en langue.

Les facteurs explicatifs du taux d'insertion sont :

- pour les caractéristiques liées aux bénéficiaires : l'âge, le niveau de diplôme et le parcours professionnel préalable à l'entrée en formation ;
- pour les facteurs dus au Plan Langues, l'effet réseau ;
- la planification de la recherche d'emploi.

Les chances d'obtenir un emploi pour les bénéficiaires du Plan Langues :

- diminuent avec l'âge ;
- sont deux fois plus grandes pour un individu possédant au moins un baccalauréat par rapport à ceux dont le diplôme le plus élevé est inférieur au baccalauréat ;
- sont multipliées par 2 pour les bénéficiaires ayant débuté leur recherche d'emploi avant la fin de l'action du Plan langues par rapport à ceux l'ayant entamé après l'action ;
- sont multipliées par 3 pour un bénéficiaire dont le parcours professionnel est fait de peu d'épisodes de chômage par rapport à celui dont le parcours professionnel est différent ;
- sont multipliées par 1,6 pour les bénéficiaires qui ont augmenté leur réseau professionnel grâce à l'action en langue.

Du côté des bénéficiaires...

Les demandeurs d'emploi, bénéficiaires des actions qui ont fait l'objet de cette évaluation, sont très *satisfaits* de l'action en langue. Cependant, pour une proportion importante de bénéficiaires d'immersions en école de

⁷⁵ Ce taux net est calculé en prenant la proportion de personnes à l'emploi après l'action en langue, ayant déclaré que cette action en langue a été déterminante pour l'obtention de l'emploi.

langues, la durée de l'action est jugée trop courte. 91% des bénéficiaires estiment que l'action a répondu à leurs attentes.

Les *progrès linguistiques* à l'issue de l'action en langue sont probants : seuls 11% des bénéficiaires n'atteignent pas un niveau supérieur de compétences en langues.

L'enquête révèle des effets positifs en termes de confiance en soi pour tous les bénéficiaires et un effet réseau important pour ceux ayant bénéficiés de stages en entreprise.

Du côté des employeurs...

Deux enseignements principaux ressortent de cette analyse de la demande de compétences linguistiques des employeurs:

- un manque d'information détaillée dans les offres d'emploi concernant les compétences linguistiques ;
- les compétences en langues exigées dans les offres d'emploi ne sont pas toujours en accord avec l'exercice du métier : il y a parfois présence du critère sans le besoin et du besoin sans le critère.

Du côté de la mise en œuvre...

Alors que l'accès à une action du Plan Langues est conditionnée à l'existence d'un *projet professionnel* nécessitant la maîtrise des langues, 20% des bénéficiaires déclarent que la motivation « J'ai suivi l'action en langue pour maîtriser une langue étrangère car c'est ce qui me manquait pour trouver de l'emploi » n'est pas une motivation importante.

Le Plan Marshall 2.Vert recentre le Plan Langues sur les personnes proches de l'emploi. Dans le cadre de cette évaluation, il s'agit des demandeurs d'emploi. Les profils des demandeurs d'emploi bénéficiaires reflètent en partie les caractéristiques exigées par le FOREM pour être admissible à une action en langue (projet professionnel, exigence de diplôme, etc.). De ce fait, les répartitions notamment par diplôme et parcours professionnel diffèrent fortement de celles des demandeurs d'emploi wallons.

On ne pouvait pas s'attendre à un effet important sur l'insertion spécifiquement lié à l'action en langue suivie, étant donné le caractère proche de l'emploi de ce public (jeune, fortement diplômé et ayant connu peu ou pas d'épisodes de chômage).

4.2. Recommandations

Les recommandations sont formulées en fonction à la fois des résultats de l'évaluation mais aussi du niveau d'information de l'équipe d'évaluation par rapport d'une part, à ce qui se fait actuellement au FOREM et d'autre part, aux orientations et décisions politiques en cours. Par conséquent, certaines propositions sont peut-être déjà mises en œuvre.

Concernant le suivi des bénéficiaires...

- 1) Etant donné l'importance de l'effet réseau sur l'insertion à l'emploi, les actions ou les contacts liés aux milieux professionnels sont à privilégier ;
- 2) Un bénéficiaire sur 5 estime que la maîtrise des langues n'est pas nécessaire pour réaliser son projet professionnel. Or, l'accès à une action en langue est conditionné à l'existence d'un projet professionnel en lien avec la maîtrise des langues. Par conséquent, il est proposé de s'assurer systématiquement que le projet professionnel du candidat soit en lien avec la connaissance d'une langue étrangère ou une autre langue nationale ;
- 3) L'analyse a démontré que les bénéficiaires qui ont débuté leur recherche d'emploi avant et pendant l'action en langue sont deux fois plus nombreux à trouver un emploi (comparativement à ceux qui ont débuté leur recherche d'emploi après l'action). Il est par conséquent suggéré de conseiller aux agents du FOREM d'assurer un suivi plus intensif de l'effectivité de la recherche d'emploi des bénéficiaires, bien qu'il n'y ait pas d'obligation pour le demandeur d'emploi de rechercher du travail pendant la durée de la formation ;
- 4) Afin d'objectiver les progrès linguistiques des bénéficiaires après l'action en langue, il est recommandé de soutenir le projet du FOREM de généraliser les tests de positionnement de niveau de langue.

Concernant les employeurs...

- 5) Les besoins en langues des employeurs sont peu connus. Il serait utile de les sensibiliser davantage sur l'utilisation du Cadre européen commun de référence lors de la publication d'offres d'emploi pour identifier leurs besoins de connaissances des langues (quel niveau ? usage oral, écrit, les deux ?). Ceci permettrait de faciliter la réconciliation entre compétences portées et demandées.

Concernant la mise en oeuvre...

- 6) Pour les demandeurs d'emploi, l'accès aux actions du Plan Langues dépend de plusieurs critères obligatoires dont l'existence d'un projet professionnel. L'appréciation de ce critère est subjective. Afin d'éviter que des candidats aux caractéristiques similaires se voient octroyer des décisions différentes selon la direction régionale du FOREM devant laquelle ils se présentent, il pourrait être envisagé de mener une réflexion sur la manière d'objectiver l'appréciation de ce critère ;
- 7) Les distributions selon l'âge, le diplôme et le parcours professionnel diffèrent fortement entre les demandeurs d'emploi bénéficiaires du Plan Langues et les demandeurs d'emploi wallons. Si l'intention des décideurs était de favoriser l'accès aux actions du Plan Langues à des personnes proches de l'emploi, alors la mise en oeuvre du Plan répond à cette attente. Par contre, si l'intention n'était pas telle, il conviendrait d'objectiver la définition du public-cible.

Recommandation hors évaluation ...

- 8) L'analyse a mis en évidence des problèmes de discriminations à l'embauche (origine, sexe, âge, handicap, etc.). Par conséquent, des actions de sensibilisation à cette problématique sont suggérées. Ces actions sont dirigées vers les employeurs et ont pour objectif de favoriser une égalité de traitement des candidatures.

4.3. Pour aller plus loin

- 1) Pour pallier la méconnaissance de l'offre d'emploi où des compétences linguistiques sont requises, il serait utile d'obtenir des informations de qualité auprès des employeurs afin d'objectiver la nécessité et l'adéquation des formations en langues ;
- 2) Le FOREM agit en quelque sorte en deuxième ligne, pour améliorer des connaissances linguistiques qui sont généralement développées en amont, notamment dans les filières d'enseignement obligatoires. Considérant la proportion importante de bénéficiaires d'action du Plan Langues avec un niveau de départ A0, il serait opportun de s'interroger sur les raisons de l'ampleur de ce niveau.

5. Annexes

5.1. Questionnaire de l'enquête CATI

Voici le questionnaire tel qu'il a été encodé dans le programme informatique du prestataire responsable de la passation des enquêtes. La mise en page a été légèrement remaniée afin de rendre sa lecture plus aisée.

Les expressions en lettres capitales s'adaptent principalement en fonction de l'individu à qui les questions sont adressées. Lors de la passation de l'enquête, ces expressions étaient remplacées sur l'écran de l'ordinateur par leur valeur afin de faciliter le travail de l'enquêteur. Voici quelques expressions récurrentes du questionnaire et leur signification.

- « AR » ou « ARC » : action de référence sur laquelle l'individu est spécifiquement interrogé. Il s'agit soit d'une formation intensive, soit d'un stage en entreprise ou d'une immersion résidentielle en centre de formation;
- « LG » ou « LGC » : langue apprise dans le cadre de l'action de référence. Les trois possibilités sont: anglais, néerlandais et allemand;
- « DATED » et « DATEF » : date de début et de fin (en jours/mois/année) de l'action de référence;

Bonjour,

Vous parlez avec AGENTNAME . Nous réalisons actuellement, pour le compte de l'IWEPS, une enquête à laquelle nous vous convions de participer. Vous avez été sélectionné parce que vous avez bénéficié d'une formation en langues AR entre le DATED et le DATEF, organisée par le FOREM.

L'IWEPS vous a envoyé récemment une lettre à ce sujet ainsi qu'un exemple du questionnaire.

Votre participation à cette enquête est très importante, car les pouvoirs publics désirent connaître votre avis en vue d'éventuelles améliorations de leur offre.

Vos réponses seront traitées de manière strictement anonyme. La durée moyenne est de 25 à 30 minutes. Pour faciliter l'interview et gagner du temps, nous vous invitons à vous munir du questionnaire qui vous a été envoyé.

Si vous n'avez pas ce questionnaire sous la main, mais que vous souhaitez en disposer pour cet entretien téléphonique, nous vous proposons de fixer un autre moment à votre meilleure convenance.

Si vous êtes d'accord de participer, je vous propose de commencer le questionnaire.

- Oui veut participer maintenant
- Oui mais rappeler à un autre moment
- Non, ne veut pas participer / Refus
- Veut être repris dans la liste noire

0.1. Par rapport à AR, pourriez-vous nous confirmer les informations suivantes ?

Début de la formation : DATED

FIN de la formation : DATEF

Langue : LG

Si une ou plusieurs informations ne sont pas exactes, veuillez indiquer ce qui est erroné :

Type d'action:

- La formation intensive
- L'Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre
- Le stage en entreprise

Date du début de l'action:

Date de fin de l'action:

Langue étudiée :

- Allemand
- Anglais
- Néerlandais

0.2. Avez-vous suivi ARC jusqu'à son terme ?

- Oui
- Non

0.3. Je vais vous citer une liste de raisons qui pourraient expliquer que vous n'avez pas suivi ARC jusqu'à son terme.

Pourriez-vous me dire laquelle fut la raison principale de votre arrêt avant la fin de ARC ?

- Début d'un contrat de travail
- Raisons personnelles ou familiales
- Maladie, incapacité

- Cela ne correspondait pas à vos attentes
- On vous a contraint(e) à interrompre. Préciser :.....?
- Début d'une autre formation
- Reprise d'études
- Autre.....?

On vous a contraint(e) à interrompre. Préciser :

Autre précisez :

0.4. Avez-vous arrêté ARC avant la moitié de la durée prévue ?

- Oui
- Non

La première partie de ce questionnaire porte sur votre satisfaction générale par rapport à l'organisation de ARC.

1.0. Par quelle personne ou institution avez-vous reçu de l'information sur ARC suivie ?

- un conseiller du FOREM
- un formateur du FOREM (p.ex. dans le cadre d'une autre formation)
- la presse
- mon ancien employeur
- le bouche-à-oreille (amis, famille, collègues,...)
- un Carrefour Emploi Formation (CEFO)
- mon ancienne école / université
- quelqu'un qui en a déjà bénéficié précédemment
- Autre

Autre précisez :

--

1.1. Dans votre cas, avoir démarré ARC fut plutôt une initiative...

- Que vous avez prise personnellement
- Que vous avez prise en concertation avec un conseiller emploi et/ou un formateur
- Que vous avez été plutôt contraint(e) de prendre. Précisez qui vous a contraint
- Autre :

Précisez qui vous a contraint :

--

Autre précisez :

--

1.2. Je vais vous citer une liste de motivations qui pourraient expliquer votre implication dans ARC. A chaque fois, pourriez-vous m'indiquer le degré d'importance de ces motivations sur une échelle allant de 1 « pas du tout importante » à 4 « très importante » ?

	1 Pas du tout importante	2 Pas très importante	3 Importante	4 Très importante
Je l'ai suivi pour pouvoir faire figurer des certifications attestant mes compétences en langues sur mon CV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je l'ai suivi pour acquérir des connaissances pouvant servir dans un domaine non professionnel (pour mes loisirs, pour la culture, mes relations, le suivi scolaire des enfants, déménagement...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je l'ai suivi pour maîtriser une langue étrangère car c'est ce qui me manquait pour trouver de l'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je l'ai suivi pour poursuivre jusqu'au bout mon parcours de formation en langues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je l'ai suivi pour faire plaisir à des personnes de mon entourage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je l'ai suivi parce que l'apprentissage des langues était nécessaire dans le cadre de mon processus de reconversion professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je l'ai suivi pour ne pas perdre mon droit aux allocations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je l'ai suivi pour avoir une activité, une occupation, faire de nouvelles rencontres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je l'ai suivi pour me préparer pour aller travailler dans une autre région linguistique (en Belgique ou à l'étranger)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.3. Nous allons passer en revue quelques aspects qui concernent votre formation intensive. Pourriez-vous m'indiquer, pour chacun de ces aspects, dans quelle mesure vous en êtes satisfait(e) (échelle de 1 à 4, 1=pas du tout satisfait, 4=tout à fait satisfait)?

	1 Pas du tout satisfait	2 Plutôt pas satisfait	3 Plutôt satisfait	4 Tout à fait satisfait
Organisation générale (informations préalables, horaires, lieux, accessibilité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité du contenu des cours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dynamique de travail dans le groupe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée du module	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.3. Nous allons passer en revue quelques aspects qui concernent votre immersion. Pourriez-vous m'indiquer, pour chacun de ces aspects, dans quelle mesure vous en êtes satisfait(e) (échelle de 1 à 4, 1=pas du tout satisfait, 4=tout à fait satisfait)?

	1 Pas du tout satisfait	2 Plutôt pas satisfait	3 Plutôt satisfait	4 Tout à fait satisfait
Organisation générale (informations préalables, horaires, lieux, accessibilité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité du contenu des cours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dynamique de travail dans le groupe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
activités extérieures (culturelles, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Complémentarité entre cours et activités extérieures (culturelles, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Usage effectif de LGC dans la famille d'accueil / avec les autres résidents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée de l'immersion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.3. Nous allons passer en revue quelques aspects qui concernent votre stage en entreprise (non résidentiel). Pourriez-vous m'indiquer, pour chacun de ces aspects, dans quelle mesure vous en êtes satisfait(e) (échelle de 1 à 4, 1=pas du tout satisfait, 4=tout à fait satisfait)?

	1 Pas du tout satisfait	2 Plutôt pas satisfait	3 Plutôt satisfait	4 Tout à fait satisfait
Organisation générale (informations préalables, horaires, lieux, accessibilité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intérêt des tâches confiées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Insertion dans l'équipe et encadrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Usage effectif LGC dans le travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée du stage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.3. Nous allons passer en revue quelques aspects qui concernent votre stage en entreprise (résidentiel). Pourriez-vous m'indiquer, pour chacun de ces aspects, dans quelle mesure vous en êtes satisfait(e) (échelle de 1 à 4, 1=pas du tout satisfait, 4=tout à fait satisfait)?

	1 Pas du tout satisfait	2 Plutôt pas satisfait	3 Plutôt satisfait	4 Tout à fait satisfait
Organisation générale (informations préalables, horaires, lieux, accessibilité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intérêt des tâches confiées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Insertion dans l'équipe et encadrement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Usage effectif LGC dans le travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Durée du stage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Usage effectif LGC dans la famille d'accueil / avec les autres résidents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1.4. Sur une échelle de 1 à 10, pourriez-vous me dire dans quelle mesure ARC a répondu à vos attentes ? (1 signifiant que ARC n'a pas du tout répondu à mes attentes,...., 10 signifiant que ARC a totalement répondu à mes attentes)

- 1 N'a pas du tout répondu à mes attentes
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10 A totalement répondu à mes attentes

Nous arrivons à la deuxième partie du questionnaire. Cette partie est relative à la contribution de ARC à votre apprentissage (tant linguistique que personnel) en fonction de votre bagage linguistique préalable.

2.0. La question suivante a pour but de mettre en évidence la façon dont votre apprentissage des langues, en général, s'est effectué. L'objectif de cette question est de recenser à la fois les langues que vous maîtrisiez avant ARC et la manière dont vous les avez apprises.

2.0 Tout d'abord, le français est-il votre langue maternelle ?

- Oui
 Non

Quelle est votre langue maternelle ?

Avant de suivre ARC, quelle(s) étai(en)t la (les) langue(s) pour la(es)quelle(s) vous pouviez soutenir une conversation courante, outre votre langue maternelle ?

Capacité à tenir une conversation courante :

- Néerlandais
 Anglais
 Allemand
 Autre langue 1 (précisez)
 Autre langue 2 (précisez)
 Autre langue 3 (précisez)
 Aucune

2.0.b A présent, pour chacune des langues pour lesquelles vous avez indiqué qu'avant ARC vous pouviez tenir une conversation courante, veuillez indiquer la manière par laquelle vous les aviez apprises :

- Mon apprentissage s'est effectué par des cours, dans un cadre scolaire.
- J'ai appris au travers de séjours dans d'autres pays (Erasmus, stages, échanges, bourses de voyage, etc.).
- J'ai appris la langue par mon milieu familial (parents bilingues, déménagements, migrations).
- J'ai appris par moi-même (méthodes individuelles, voyages, lectures, internet, cinéma, séries télévisées, etc.).
- J'ai appris au travers de mon expérience professionnelle.
- J'étais déjà inscrit dans le parcours « langues » du FOREM.
- Autres (telles que les formations privées, la promotion sociale):

Autres (telles que les formations privées, la promotion sociale) précisez :

2.1. a) Parmi la liste suivante d'objectifs d'apprentissage, pourriez-vous pour chacun d'entre-eux indiquer votre SENTIMENT DE PROGRESSION à la fin ARC ?

Les 4 choix possibles sont : bien progressé, légèrement progressé, pas senti de progression particulière et pas du tout progressé

	Bien progressé	Légèrement progressé	Pas senti de progression particulière	Pas du tout progressé
1. Mieux maîtriser le vocabulaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Mieux maîtriser la grammaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Parfaire mon accent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Etre capable de lire et d'écrire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Etre capable de tenir des conversations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Etre capable de comprendre la culture, la mentalité liée à la langue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Mieux comprendre les différences en termes de mode d'organisation du travail dans d'autres régions ou pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.1. a) Voyez-vous un autre objectif d'apprentissage pour lequel vous pourriez nous faire part de votre progression ?

- Oui
 Non

2.1. a) Lequel ?

2.1. a) Quel est votre sentiment de progression pour cet autre objectif ?

- Bien progressé
 Légèrement progressé

- Pas senti de progression particulière
- Pas du tout progressé

b) Parmi ces objectifs d'apprentissage, quel était le plus important pour vous ?

- 1. Mieux maîtriser le vocabulaire
- 2. Mieux maîtriser la grammaire
- 3. Parfaire mon accent
- 4. Etre capable de lire et d'écrire
- 5. Etre capable de tenir des conversations
- 6. Etre capable de comprendre la culture, la mentalité liée à la langue
- 7. Mieux comprendre les différences en termes de mode d'organisation du travail dans d'autres régions ou pays
- 8. Autre

2.2. Quel était votre niveau de compétence avant et après ARC ?

Avant

- A0
- A1
- A1+
- A2
- A2+
- B1
- B2
- C1
- C2
- Ne sait pas

Après

- A0
- A1
- A1+
- A2
- A2+
- B1
- B2
- C1
- C2
- Ne sait pas

2.3. A la fin de ARC, avez-vous :

- Complété le passeport « Europass »
- Passé un test de compétence « ELAO »
- Reçu une attestation de l'organisme de formation ou du Forem de type Visa Langues
- Complété ou reçu un autre document que ceux déjà mentionné : préciser ...
- Je ne sais pas/plus
- Aucune de ceux-la

Complété ou reçu un autre document que ceux déjà mentionné : préciser ...

2.4. Nous allons maintenant parler des suites de votre ARC. Pour chaque conséquence que je vais vous énoncer, pourriez-vous m'indiquer votre opinion sur une échelle de 1 à 4 (1= conséquence pas du tout ressentie, 4=conséquence tout à fait ressentie)

ARC a-t-elle :

	1 Pas du tout	2 Plutôt non	3 Plutôt oui	4 Tout à fait
ARC a suscité chez vous l'envie de poursuivre votre apprentissage en langues étrangères ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ARC vous a permis(e) de faire de nouvelles connaissances avec qui vous êtes resté(e) en contact ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ARC a accru vos relations professionnelles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ARC a augmenté votre confiance en vous ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2.5. Nous souhaiterions à présent voir si vous avez poursuivi votre apprentissage en langue par la suite ?

Après ARC, vous êtes-vous inscrit(e) à de nouvelles actions en langues au FOREM dans la même langue ?

-
- Oui
-
-
- Non

2.5.b Après ARC à quelles nouvelles actions en langues au FOREM dans la même langue vous êtes vous inscrit(e) ?

-
- formation intensive.
-
-
- immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre
-
-
- stage en entreprise.
-
-
- autres actions du Forem.

2.5.c Vous êtes-vous inscrit(e) à plusieurs formations intensives ?

-
- Oui
-
-
- Non

Quelles autres actions du FOREM ?

2.5.d Après ARC, avez-vous poursuivi votre apprentissage en langues au FOREM mais dans une autre langue que LGC ?

-
- Oui
-
-
- Non

2.5.e Après ARC, avez-vous poursuivi votre apprentissage en langues en dehors des actions du FOREM (auto-formation, voyages, lectures, cours privés) ?

-
- Oui
-
-
- Non

2.5.f Avez-vous poursuivi votre apprentissage dans un autre domaine que les langues ?

-
- Oui
-
-
- Non

Précisez :

2.5.g. Avez-vous enchaîné plusieurs actions en langues organisées par le FOREM ?

- Oui
 Non

2.6. La prochaine question est relative à l'enchaînement des actions de formation en langues que vous avez suivies; Pourriez-vous me donner votre degré d'accord par rapport à ces deux affirmations. (1=pas du tout d'accord à 4=tout à fait d'accord)

	1 Pas du tout d'accord	2 Plutôt pas d'accord	3 Plutôt d'accord	4 Tout à fait d'accord
L'agencement des actions était adéquat pour développer correctement mes compétences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus je progressais, plus j'avais l'impression d'avoir davantage de compétences à faire valoir pour (re)trouver un emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La troisième partie du questionnaire tente de déterminer dans quelle mesure ARC du FOREM vous a permis de vous rapprocher de l'emploi.

3.0. Voici une série de propositions sur le moment à partir duquel vous avez commencé à chercher du travail. Pourriez-vous sélectionner la proposition qui convient le mieux à votre situation ?

- J'ai commencé mes recherches d'emploi avant ARC
 J'ai débuté mes recherches d'emploi pendant ARC
 J'ai débuté mes recherches d'emploi après ARC
 Je n'ai pas encore entamé de recherche d'emploi

3.1. Je vais vous énoncer une série d'effets possibles du fait d'avoir suivi ARC sur votre recherche d'emploi. Pourriez-vous marquer votre degré d'accord pour chaque effet que je vous énonce (de 1=pas du tout d'accord à 4=tout à fait d'accord).

A la suite de ARC

	1 Pas du tout d'accord	2 Plutôt pas d'accord	3 Plutôt d'accord	4 Tout à fait d'accord
je réponds davantage à des offres qui demandent la connaissance LGC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
je réponds davantage à des offres pour des emplois vacants dans d'autres régions voisines de la Wallonie ou venant d'autres pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j'ai le sentiment que mon CV est davantage considéré à présent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j'ai plus de facilités dans la rédaction de mon CV / de mes lettres de candidature en LGC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
je mobilise les relations que j'ai nouées lors ARC pour trouver des offres d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j'ai revu mon projet professionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suite, je me sens plus à l'aise lors des tests et d'entretiens d'embauche dans LGC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
je m'adapte plus facilement à d'autres modes de travail / de culture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La partie suivante de ce questionnaire s'intéresse à votre parcours professionnel précédant et suivant ARC

4.0. La question suivante doit permettre de retracer votre parcours AVANT et APRES ARC. Nous allons vous demander votre statut professionnel et familial 3 mois, 6 mois et une semaine AVANT le début de votre ARC et 3 et 6 mois APRES.

6 mois AVANT le début de ARC

- Etudiant
- Demandeur d'emploi non indemnisé (en stage d'attente)
- Chômeur indemnisé_
- CPAS / sous mutuelle
- Sous CDD ou Intérim
- Sous contrat CDI
- Indépendant
- Autre (précisez)

Situation familiale

- Vit seul(e)
- Vit en couple
- Vit avec des parents/amis

Nombre d'enfants à charge

4.0. La question suivante doit permettre de retracer votre parcours AVANT et APRES ARC. Nous allons vous demander votre statut professionnel et familial 3 mois, 6 mois et une semaine avant le début de votre ARC et 3 et 6 mois après.

3 mois AVANT le début de ARC

- Etudiant
- Demandeur d'emploi non indemnisé (en stage d'attente)
- Chômeur indemnisé_
- CPAS / sous mutuelle
- Sous CDD ou Intérim
- Sous contrat CDI
- Indépendant
- Autre (précisez)

Situation familiale

- Vit seul(e)
- Vit en couple
- Vit avec des parents/amis

Nombre d'enfants à charge

4.0. La question suivante doit permettre de retracer votre parcours AVANT et APRES ARC. Nous allons vous demander votre statut professionnel et familial 3 mois, 6 mois et une semaine avant le début de votre ARC et 3 et 6 mois après.

La semaine AVANT le début de ARC

- Etudiant
- Demandeur d'emploi non indemnisé (en stage d'attente)
- Chômeur indemnisé_
- CPAS / sous mutuelle
- Sous CDD ou Intérim
- Sous contrat CDI
- Indépendant
- Autre (précisez)

Situation familiale

- Vit seul(e)
- Vit en couple
- Vit avec des parents/amis

Nombre d'enfants à charge

4.0. La question suivante doit permettre de retracer votre parcours AVANT et APRES ARC. Nous allons vous demander votre statut professionnel et familial 3 mois, 6 mois et une semaine avant le début de votre ARC et 3 et 6 mois après.

3 mois APRES la fin de ARC

- Etudiant
- Demandeur d'emploi non indemnisé (en stage d'attente)
- Chômeur indemnisé_
- CPAS / sous mutuelle
- Sous CDD ou Intérim
- Sous contrat CDI
- Indépendant
- Autre (précisez)

Situation familiale

- Vit seul(e)
- Vit en couple
- Vit avec des parents/amis

Nombre d'enfants à charge

4.0. La question suivante doit permettre de retracer votre parcours AVANT et APRES ARC. Nous allons vous demander votre statut professionnel et familial 3 mois, 6 mois et une semaine avant le début de votre ARC et 3 et 6 mois après.

6 mois APRES la fin de ARC

- Etudiant
- Demandeur d'emploi non indemnisé (en stage d'attente)
- Chômeur indemnisé_
- CPAS / sous mutuelle
- Sous CDD ou Intérim
- Sous contrat CDI
- Indépendant
- Autre (précisez)

Situation familiale

- Vit seul(e)
- Vit en couple
- Vit avec des parents/amis

Nombre d'enfants à charge**4.1. Depuis la fin vos études et jusqu'au début de ARC, quelle proposition caractérise le mieux votre parcours professionnel ? Choisissez parmi les 5 propositions celle qui vous correspond le mieux :**

- j'ai toujours travaillé
- j'ai toujours travaillé mais j'ai connu une ou plusieurs courtes périodes d'inactivité (chômage, maladie, etc.)
- j'ai alterné de façon égale des périodes d'emploi et d'inactivité (chômage, maladie, etc.)
- j'ai surtout été en inactivité (chômage, maladie, etc.) avec quelques périodes d'emplois temporaires (CDD, intérim)
- je n'ai pas obtenu d'emploi (y.c. je n'ai eu que des jobs d'étudiants)
- autre

Autre précisez**4.2. Avez-vous trouvé un ou plusieurs emplois depuis la fin de ARC ?**

- Oui
- Non

4.2.b Combien ?

4.2.0. Êtes-vous actuellement en emploi ?

- Oui
 Non

4.2.1. Quel est votre métier visé ?

Si plusieurs emplois, prendre le dernier en date. Nous allons pour les questions suivantes considérer votre DERNIER emploi (que vous l'occupiez encore ou pas)

4.2.2. Quel type de profession/activité occupez-vous/occupez-vous actuellement ?

Si plusieurs emploi, prendre le dernier en date. Nous allons pour les questions suivantes considérer votre DERNIER emploi (que vous l'occupiez encore ou pas)

4.2.3. a) Dans l'offre d'emploi, la maîtrise LGC était-elle un critère :

- Important
 Peu important
 Pas du tout important

4.2.3.b dans les faits, votre connaissance LGC a-t-elle été testée par l'employeur lors de la sélection ?

- Oui
 Non

4.2.4. Dans votre activité professionnelle, la connaissance LGC est-elle ?

- Très importante
- Importante
- Peu importante
- Pas du tout importante

4.2.5. Pensez-vous que la connaissance LGC a été

- Tout à fait déterminante dans l'obtention de l'emploi
- Plutôt déterminante dans l'obtention de l'emploi
- Peu déterminante dans l'obtention de l'emploi
- Pas du tout déterminante dans l'obtention de l'emploi

4.3. Nous voudrions à présent savoir quels sont, selon vous, les facteurs décisifs pour obtenir un emploi. Parmi la liste suivante, pouvez-vous me citer les facteurs qui vous semblent décisifs ?

Oui Non

Les formations suivies (en général)

La maîtrise des langues étrangères

Les aides financières à l'emploi

La personnalité, la motivation, les attitudes

Les relations, le soutien des proches

L'aide d'un organisme pour trouver de l'emploi

Etre capable de s'adapter au changement, être polyvalent

Autre :

Autre : précisez

4.4. Après avoir cité les facteurs décisifs pour l'obtention d'un emploi, nous voudrions vous interroger sur les obstacles à l'obtention d'un emploi. Voici une liste d'obstacles potentiels. Pourriez-vous nous indiquer si ces éléments se sont avérés de réels obstacles ou pas ?

Oui Non

Problèmes de mobilité ou d'organisation de votre vie privée (garde d'enfants, etc.)

Manque d'opportunités d'emploi pour votre profil de compétences

Problèmes de discrimination (origine, sexe, âge, handicap...)

Insuffisante connaissance des langues

Niveau élevé d'exigences des employeurs

Problèmes de présentation

Relations difficiles avec les recruteurs / conseillers à l'emploi

Autre

Autre précisez :

4.5. D'une manière générale, comment vous représentez-vous votre avenir professionnel ?

- Je suis très confiant
- Je suis relativement confiant
- Je suis un peu pessimiste (une situation d'incertitude)
- Je suis très pessimiste

4.6. Parmi les catégories de personnes suivantes, quelles sont celles qui ont joué/jouent un rôle important dans votre parcours professionnel ?

Oui Non

Ma famille (y.c. conjoint)

Mes amis en général, mes anciens copains d'études

Les personnes rencontrées lors de formations/stages

Mes anciens collègues

Mon conseiller à l'emploi

Mon formateur

Autres :

Autre précisez

4.7. La question suivante est relative à vos valeurs. Pourriez-vous sur une échelle de 1 à 10 (1=pas du tout importante, 10=extrêmement importante) vous situer par rapport à l'importance que ces valeurs ont dans votre vie

1	Pas	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	du tout									Extrém
	importa									ement
	n									importa
	n									n

la famille

les amis

le travail

les loisirs

l'argent

La dernière partie concerne les données d'identification.

5.1. Quel est votre niveau de diplôme LE PLUS ELEVE ?

- Sans diplôme
- Sans équivalent
- CEB - Certificat d'études de base
- CESI - Ancien secondaire inférieur
- CES2D - Certificat d'ens. secondaire 2e degré
- CESS - Certificat d'enseignement secondaire supérieur
- Apprentissage
- Baccalauréat - Graduat
- Master ou plus
- Autre : Préciser :

5.0. Quel était votre DOMAINE d'études ?

Autre : Préciser :

5.2. Quel âge aviez-vous lorsque vous avez terminé vos études ?

5.3. Diriez – vous que provenez d'un milieu social dont les revenus étaient ?

- Assez limités
- Plutôt modestes
- Confortables
- Supérieurs

5.4. Y-a-t-il un commentaire éventuel par rapport à ARC que vous souhaiteriez partager ?

C'était ma dernière question.

Je vous remercie pour vos réponses et vous souhaite une agréable soirée.

5.2. Tableau des variables

Pour plus d'informations sur les différentes valeurs possibles des variables, le lecteur est invité à se reporter au questionnaire (annexe 5.1) ou à la partie consacrée aux réponses aux questions évaluatives (points 3.3.4 et 3.3.5).

N°	Code SAS de la variable	Intitulé de la variable
VAR1	CP	Code postal
VAR1bis	CP_FRONTIERELING	Variable dichotomique indiquant si oui ou non la commune du répondant (identifiée par son CP) possède une frontière avec une autre région/communauté belge ou avec un pays ou la langue de travail n'est pas uniquement/principalement le français
VAR1ter	CP_20km	Variable dichotomique indiquant si oui ou non la commune du répondant (identifiée par son CP) est située à vol d'oiseau à moins de 20 km d'une frontière avec une autre région/communauté belge ou avec un pays ou la langue de travail n'est pas uniquement/principalement le français
VAR2	AGE	Classes d'âge : « moins de 25 ans », « de 25 à 39 ans », « 40 ans et plus »
VAR2bis	AGE_PROFILSOCIO	Regroupement de la VAR2 en deux classes : « 39 ans et moins » et « 40 ans et plus »
VAR3	NIVEAU_LANGUE	Niveau d'entrée exigé en langue (A ou B) – disponible uniquement pour les formations intensives
VAR4	SEXE	Sexe (Masculin ou féminin)
VAR5	ACTION_REFERENCE	Action de référence (stage en entreprise, formation intensive ou immersion résidentielle)
VAR6	LANGUE	Langue d'apprentissage (anglais, français ou néerlandais)
VAR7	TERME	Avez-vous suivi [l'action de référence] jusqu'à son terme ?
VAR8	RAISONS_ARRET	Pour quelle raison avez-vous arrêté [l'action de référence] avant son terme ?
VAR8bis	RAISONS_ARRET2	Regroupement de la VAR8 en deux modalités : emploi (début d'un contrat de travail), autre
VAR9	ARRET_MOITIE	Avez-vous arrêté [l'action de référence] avant la moitié de la durée prévue ?
VAR10	SOURCE_INFO	Par quelle personne ou institution avez-vous reçu de l'information sur [l'action de référence] suivie ?
VAR11	INITIATIVE	Dans votre cas, avoir démarré [l'action de référence] fut plutôt une initiative...
VAR12	MOTIVATION 1	Motivation - Je l'ai suivi pour pouvoir faire figurer des certifications attestant mes compétences en langues sur mon CV

N°	Code SAS de la variable	Intitulé de la variable
VAR13	MOTIVATION 2	Motivation - Je l'ai suivi pour acquérir des connaissances pouvant servir dans un domaine non professionnel (pour mes loisirs, pour la culture, mes relations, le suivi scolaire des enfants, déménagement...)
VAR14	MOTIVATION 3	Motivation - Je l'ai suivi pour maîtriser une langue étrangère car c'est ce qui me manquait pour trouver de l'emploi
VAR15	MOTIVATION 4	Motivation - Je l'ai suivi pour poursuivre jusqu'au bout mon parcours de formation en langues
VAR16	MOTIVATION 5	Motivation - Je l'ai suivi pour faire plaisir à des personnes de mon entourage
VAR17	MOTIVATION 6	Motivation - Je l'ai suivi parce que l'apprentissage des langues était nécessaire dans le cadre de mon processus de reconversion professionnelle
VAR18	MOTIVATION 7	Motivation - Je l'ai suivi pour ne pas perdre mon droit aux allocations
VAR19	MOTIVATION 8	Motivation - Je l'ai suivi pour avoir une activité, une occupation, faire de nouvelles rencontres
VAR20	MOTIVATION 9	Motivation - Je l'ai suivi pour me préparer pour aller travailler dans une autre région linguistique (en Belgique ou à l'étranger)
VAR21	SATIS_MI1	Satisfaction - Modules intensifs - Organisation générale (informations préalables, horaires, lieux, accessibilité)
VAR22	SATIS_MI2	Satisfaction - Modules intensifs- Qualité du contenu des cours
VAR23	SATIS_MI3	Satisfaction - Modules intensifs - Dynamique de travail dans le groupe
VAR24	SATIS_MI4	Satisfaction - Modules intensifs - Durée du module
VAR25	SATIS_ICF1	Satisfaction - Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre - Organisation générale (informations préalables, horaires, lieux, accessibilité)
VAR26	SATIS_ICF2	Satisfaction - Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre - Qualité du contenu des cours
VAR27	SATIS_ICF3	Satisfaction - Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre - Dynamique de travail dans le groupe
VAR28	SATIS_ICF4	Satisfaction - Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre - Activités extérieures (culturelles, etc.)
VAR29	SATIS_ICF5	Satisfaction - Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre - Complémentarité entre cours et activités extérieures (culturelles, etc.)
VAR30	SATIS_ICF6	Satisfaction - Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre - Usage effectif de la langue dans la famille d'accueil / avec les autres résidents
VAR31	SATIS_ICF7	Satisfaction - Immersion en école de langues à l'étranger ou en Flandre - Durée de l'immersion

N°	Code SAS de la variable	Intitulé de la variable
VAR32	SATIS_SENR1	Satisfaction - Stage en entreprise non résidentiel - Organisation générale (informations préalables, horaires, lieux, accessibilité)
VAR33	SATIS_SENR2	Satisfaction - Stage en entreprise non résidentiel - Intérêt des tâches confiées
VAR34	SATIS_SENR3	Satisfaction - Stage en entreprise non résidentiel - Insertion dans l'équipe et encadrement
VAR35	SATIS_SENR4	Satisfaction - Stage en entreprise non résidentiel - Usage effectif de la langue dans le travail
VAR36	SATIS_SENR5	Satisfaction - Stage en entreprise non résidentiel - Durée du stage
VAR37	SATIS_SER1	Satisfaction - Stage en entreprise résidentiel - Organisation générale (informations préalables, horaires, lieux, accessibilité)
VAR38	SATIS_SER2	Satisfaction - Stage en entreprise résidentiel - Intérêt des tâches confiées
VAR39	SATIS_SER3	Satisfaction - Stage en entreprise résidentiel - Insertion dans l'équipe et encadrement
VAR40	SATIS_SER4	Satisfaction - Stage en entreprise résidentiel - Usage effectif de la langue dans le travail
VAR41	SATIS_SER5	Satisfaction - Stage en entreprise résidentiel - Durée du stage
VAR42	SATIS_SER6	Satisfaction - Stage en entreprise résidentiel - Usage effectif de la langue dans la famille d'accueil / avec les autres résidents
VAR43	ATTENTES	Pourriez-vous me dire, sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure [l'action de référence] a répondu à vos attentes ?
VAR43bis	ATTENTES_REGROUPE	Regroupement de la VAR43 en 4 catégories : « peu ou pas répondu à mes attentes » (note de 1 à 4), « moyennement répondu à mes attentes » (note de 5), « correctement répondu à mes attentes » (note de 6 ou 7) et « très bien répondu à mes attentes » (note égale ou supérieure à 8)
VAR44	FR_LGMATERN	Le français est-il votre langue maternelle ?
VAR45	AUTRE_LGMATERN	Quelle est votre langue maternelle (si ce n'est pas le français)?
VAR46	PROFIL_LANGUE	Profil linguistique de la personne interrogée (établi en fonction des VAR45 et VAR45)
VAR46bis	PROFIL_LANGUE2	Regroupement en 6 catégories des 11 catégories définies à la VAR46
VAR47	PROGR_OBJ1	Pourriez-vous nous indiquer votre sentiment de progression par rapport à ces objectifs d'apprentissage? 1. Mieux maîtriser le vocabulaire
VAR48	PROGR_OBJ2	Pourriez-vous nous indiquer votre sentiment de progression par rapport à ces objectifs d'apprentissage? 2. Mieux maîtriser la grammaire
VAR49	PROGR_OBJ3	Pourriez-vous nous indiquer votre sentiment de progression par rapport à ces objectifs d'apprentissage? 3. Parfaire mon accent

N°	Code SAS de la variable	Intitulé de la variable
VAR50	PROGR_OBJ4	Pourriez-vous nous indiquer votre sentiment de progression par rapport à ces objectifs d'apprentissage? 4. Etre capable de lire et d'écrire
VAR51	PROGR_OBJ5	Pourriez-vous nous indiquer votre sentiment de progression par rapport à ces objectifs d'apprentissage? 5. Etre capable de tenir des conversations
VAR52	PROGR_OBJ6	Pourriez-vous nous indiquer votre sentiment de progression par rapport à ces objectifs d'apprentissage? 6. Etre capable de comprendre la culture, la mentalité liée à la langue
VAR53	PROGR_OBJ7	Pourriez-vous nous indiquer votre sentiment de progression par rapport à ces objectifs d'apprentissage? 7. Mieux comprendre les différences en termes de mode d'organisation du travail dans d'autres régions ou pays
VAR54	IMPORT_OBJ	Parmi ces objectifs d'apprentissage, quel était le plus important pour vous ?
VAR55	NIVEAU_AVANT	Quel était votre niveau de compétence AVANT [l'action de référence]?
VAR55bis	NIVEAU_AVANT_AouB	Regroupement de la VAR55 en deux catégories (« A » et « B ou plus »)
VAR56	NIVEAU_APRES	Quel était votre niveau de compétence APRES [l'action de référence]?
VAR56bis	NIVEAU_APRES_AouB	Regroupement de la VAR56 en deux catégories (« A » et « B ou plus »)
VAR57	ECART_AVANTAPRES	Ecart entre le niveau en langue avant et après [l'action de référence]
VAR58	DOCUMENT	Documents reçus/complété à la fin de [l'action de référence]
VAR59	DOCUMENT 2	Documents reçus/complété à la fin de [l'action de référence] - Niveau 2
VAR60	EFFET APPREN 1	Effet apprentissage - [L'action de référence] a suscité chez vous l'envie de poursuivre votre apprentissage en langues étrangères
VAR61	EFFET APPREN 2	Effet apprentissage - [L'action de référence] vous a permis de faire de nouvelles connaissances avec qui vous êtes resté en contact
VAR62	EFFET APPREN 3	Effet apprentissage - [L'action de référence] a accru vos relations professionnelles
VAR63	EFFET APPREN 4	Effet apprentissage - [L'action de référence] vous a permis d'augmenter votre confiance en vous
VAR64	SUITE_FOREM_LGAR	Après [l'action de référence], vous êtes-vous inscrit(e) à de nouvelles actions en langues au FOREM dans la MEME LANGUE ?
VAR65	SUITE_FOREM_AR	Si, après [l'action de référence], vous êtes-vous inscrit(e) à de nouvelles actions en langues au FOREM dans la MEME LANGUE, quel était le type d'action qui a suivi l'action de référence?
VAR66	SUITE_FOREM_AUTRELG	Après [l'action de référence], avez-vous poursuivi votre apprentissage en langues au FOREM mais dans une AUTRE LANGUE que la langue de [l'action de référence] ?

N°	Code SAS de la variable	Intitulé de la variable
VAR67	SUITE_HORSFOREM_LG	Après [l'action de référence], avez-vous poursuivi votre apprentissage en langues en dehors des actions du FOREM (auto-formation, voyages, lectures, cours privés) ?
VAR68	SUITE_HORSLG	Avez-vous poursuivi votre apprentissage dans un autre domaine que les langues ?
VAR69	ENCHAINEMENT_LG_FOREM	Avez-vous enchaîné plusieurs actions en langues organisées par le FOREM ?
VAR70	EFFET_ACTIONS_MULTIPLE1	L'agencement des actions était-il adéquat pour développer correctement mes compétences ?
VAR71	EFFET_ACTIONS_MULTIPLE2	Plus je progressais, plus j'avais l'impression d'avoir davantage de compétences à faire valoir pour (re)trouver un emploi
VAR72	DEBUT_RECH_EMPLOI	Quand avez-vous débuté vos recherches d'emploi ?
VAR73	EFFET COMP 1	Effet comportement - je réponds davantage à des offres qui demandent la connaissance de la langue apprise
VAR74	EFFET COMP 2	Effet comportement - je réponds davantage à des offres pour des emplois vacants dans d'autres régions voisines de la Wallonie ou venant d'autres pays
VAR75	EFFET COMP 3	Effet comportement - j'ai le sentiment que mon CV est davantage considéré à présent
VAR76	EFFET COMP 4	Effet comportement - j'ai plus de facilités dans la rédaction de mon CV / de mes lettres de candidature dans la langue apprise
VAR77	EFFET COMP 5	Effet comportement - je mobilise les relations que j'ai nouées lors [l'action de référence] pour trouver des offres d'emploi
VAR78	EFFET COMP 6	Effet comportement - j'ai revu mon projet professionnel
VAR79	EFFET COMP 7	Effet comportement - je me sens plus à l'aise lors des tests et d'entretiens d'embauche dans la langue apprise
VAR80	EFFET COMP 8	Effet comportement - je m'adapte plus facilement à d'autres modes de travail / de culture
VAR81	STATUT_PRO_6MOISAV	Quel était votre statut professionnel 6 mois avant le début de [l'action de référence] ?
VAR82	STATUT_FAM_6MOISAV	Quel était votre statut familial 6 mois avant le début de [l'action de référence] ?
VAR83	ENF_CHARGE_6MOISAV	Nombre d'enfants à charge 6 mois avant le début de [l'action de référence]
VAR84	STATUT_PRO_3MOISAV	Quel était votre statut professionnel 3 mois avant le début de [l'action de référence] ?
VAR85	STATUT_FAM_3MOISAV	Quel était votre statut familial 3 mois avant le début de [l'action de référence] ?
VAR86	ENF_CHARGE_3MOISAV	Nombre d'enfants à charge 3 mois avant le début de [l'action de

N°	Code SAS de la variable	Intitulé de la variable
		référence]
VAR87	STATUT_PRO_1SEMAV	Quel était votre statut professionnel 1 semaine avant le début de [l'action de référence] ?
VAR88	STATUT_FAM_1SEMAV	Quel était votre statut familial 1 semaine avant le début de [l'action de référence] ?
VAR89	ENF_CHARGE_1SEMAV	Nombre d'enfants à charge 1 semaine avant le début de [l'action de référence]
VAR90	STATUT_PRO_3MOISAP	Quel était votre statut professionnel 3 mois après la fin de [l'action de référence] ?
VAR91	STATUT_FAM_3MOISAP	Quel était votre statut familial 3 mois après la fin de [l'action de référence] ?
VAR92	ENF_CHARGE_3MOISAP	Nombre d'enfants à charge 3 mois après la fin de [l'action de référence]
VAR92bis	STAT_PRIV_3MOISAP	Typologie construite à partir de VAR91 et 92
VAR93	STATUT_PRO_6MOISAP	Quel était votre statut professionnel 6 mois après la fin de [l'action de référence] ?
VAR93bis	STATUT_PRO_6MOISAP_REGROUPE	Regroupement en 3 classes de la variable VAR 93 : emploi, chômage, autre
VAR93ter	STATUT_PRO_6MOISAP_REGROUPE 2	Regroupement en 2 classes de la variable VAR 93 : En emploi, Pas en emploi
VAR94	STATUT_FAM_6MOISAP	Quel était votre statut familial 6 mois après la fin de [l'action de référence] ?
VAR95	ENF_CHARGE_6MOISAP	Nombre d'enfants à charge 6 mois après la fin de [l'action de référence]
VAR95bis	STAT_PRIV_6MOISAP	Typologie construite à partir de VAR94 et 95
VAR96	PARCOURS_PRO	Depuis le fin de vos études et jusqu'au début de [action de référence], quelle proposition caractérise le mieux votre parcours professionnel?
VAR96bis	PARCOURS_PRO_PROFILSOCIO	Regroupement de la VAR96 en deux classes : « j'ai toujours travaillé (mais j'ai connu une ou plusieurs courtes périodes d'inactivité) » et « autre »
VAR97	EMPLOI_TROUVE	Avez-vous trouvé un ou plusieurs emplois depuis la fin de [l'action de référence]?
VAR98	EMPLOI_NBRE	Si vous avez trouvé un ou plusieurs emplois depuis la fin de [l'action de référence], combien?
VAR99	EMPLOI_NOW	Si vous avez trouvé un ou plusieurs emplois depuis la fin de [l'action de référence], êtes-vous actuellement en emploi ?
VAR100	METIER_VISE	Si vous n'êtes actuellement pas en emploi, quel type de métier visez-vous ?

N°	Code SAS de la variable	Intitulé de la variable
VAR101	METIER_OCCUPE	Si vous êtes actuellement en emploi, quel type de métier occupez-vous ?
VAR102	IMPORT_LG_OFFRE	Dans l'offre d'emploi, la maîtrise de la langue apprise était-elle un critère...
VAR103	TEST_LG_SELECTION	Dans les faits, votre connaissance de la langue apprise a-t-elle été testée par l'employeur lors de la sélection?
VAR104	UTILISATION_LG_EMPLOI	Dans votre activité professionnelle, la connaissance de la langue apprise est-elle...
VAR105	OBTENT_EMPLOI_ROLELG	Selon vous, quelle influence a joué la connaissance de la langue apprise dans l'obtention de l'emploi ?
VAR105bis	OBTENT_EMPLOI_ROLELG_GROUP E	Regroupement en deux catégories des valeurs de la VAR105
VAR106	FACT_DECISIF_EMPLOI1	Facteurs décisifs pour obtenir un emploi - Les formations suivies (en général)
VAR107	FACT_DECISIF_EMPLOI2	Facteurs décisifs pour obtenir un emploi - La maîtrise des langues étrangères
VAR108	FACT_DECISIF_EMPLOI3	Facteurs décisifs pour obtenir un emploi - Les aides financières à l'emploi
VAR109	FACT_DECISIF_EMPLOI4	Facteurs décisifs pour obtenir un emploi - La personnalité, la motivation, les attitudes
VAR110	FACT_DECISIF_EMPLOI5	Facteurs décisifs pour obtenir un emploi - Les relations, le soutien des proches
VAR111	FACT_DECISIF_EMPLOI6	Facteurs décisifs pour obtenir un emploi - L'aide d'un organisme pour trouver de l'emploi
VAR112	FACT_DECISIF_EMPLOI7	Facteurs décisifs pour obtenir un emploi - Etre capable de s'adapter au changement, être polyvalent
VAR113	FACT_DECISIF_EMPLOI8	Facteurs décisifs pour obtenir un emploi - Autre (principalement l'expérience, la chance, les pistons)
VAR114	OBSTACLE_EMPLOI1	Obstacle à l'obtention d'un emploi - Problèmes de mobilité ou d'organisation de votre vie privée (garde d'enfants, etc.)
VAR115	OBSTACLE_EMPLOI2	Obstacle à l'obtention d'un emploi - Manque d'opportunités d'emploi pour votre profil de compétences
VAR116	OBSTACLE_EMPLOI3	Obstacle à l'obtention d'un emploi - Problèmes de discrimination (origine, sexe, âge, handicap...)
VAR117	OBSTACLE_EMPLOI4	Obstacle à l'obtention d'un emploi - Insuffisante connaissance des langues
VAR118	OBSTACLE_EMPLOI5	Obstacle à l'obtention d'un emploi - Niveau élevé d'exigences des employeurs
VAR119	OBSTACLE_EMPLOI6	Obstacle à l'obtention d'un emploi - Problèmes de présentation

N°	Code SAS de la variable	Intitulé de la variable
VAR120	OBSTACLE_EMPLOI7	Obstacle à l'obtention d'un emploi - Relations difficiles avec les recruteurs / conseillers à l'emploi
VAR121	OBSTACLE_EMPLOI8	Obstacle à l'obtention d'un emploi - Autre (principalement un âge trop avancé, un manque d'expérience, un diplôme inadapté ou insuffisant)
VAR122	AVENIR	D'une manière générale, comment vous représentez-vous votre avenir professionnel ?
VAR123	CARRIERE_ROLE 1	Importance de certaines catégories de personnes dans le parcours professionnel - Ma famille (y.c. conjoint)
VAR124	CARRIERE_ROLE 2	Importance de certaines catégories de personnes dans le parcours professionnel - Mes amis en général, mes anciens copains d'études
VAR125	CARRIERE_ROLE 3	Importance de certaines catégories de personnes dans le parcours professionnel - Les personnes rencontrées lors de formations/stages
VAR126	CARRIERE_ROLE 4	Importance de certaines catégories de personnes dans le parcours professionnel - Mes anciens collègues
VAR127	CARRIERE_ROLE 5	Importance de certaines catégories de personnes dans le parcours professionnel - Mon conseiller à l'emploi
VAR128	CARRIERE_ROLE 6	Importance de certaines catégories de personnes dans le parcours professionnel - Mon formateur
VAR129	CARRIERE_ROLE 7	Importance de certaines catégories de personnes dans le parcours professionnel - Autre (principalement moi-même)
VAR130	VALEUR_FAM	Valeur – famille
VAR131	VALEUR_AMIS	Valeur - Les amis
VAR132	VALEUR_TRAV	Valeur - Le travail
VAR133	VALEUR_LOISIR	Valeur - Les loisirs
VAR134	VALEUR_ARGENT	Valeur - L'argent
VAR130bis	COMP_VAL_FAM_TRAV	Comparaison entre valeur travail et valeur famille (supérieur, égal ou inférieur) avec « travail » comme référence pour la comparaison
VAR133bis	COMP_VAL_LOIS_TRAV	Comparaison entre valeur travail et valeur loisirs (supérieur, égal ou inférieur) avec « travail » comme référence pour la comparaison
VAR135	DIPLÔME	Quel est votre niveau de diplôme le plus élevé ?
VAR135bis	DIPLÔME_PROFILSOCIO	Regroupement de la VAR135 en deux classes : « égal ou supérieur au baccalauréat » et « inférieur au baccalauréat »
VAR136	PROFIL SOCIOLOGIQUE	Profil sociologique des répondants selon leur classe d'âge, niveau de diplôme et parcours professionnel
VAR136bis	PROFIL SOCIOLOGIQUE2	Regroupement en 3 catégories de la VAR136 « 0 ou 1 caractéristique avantageuse », « 2 caractéristiques avantageuses » et « 3 caractéristiques avantageuses »
VAR137	DOMAINE_ETUDE	Quel était votre domaine d'études ?

N°	Code SAS de la variable	Intitulé de la variable
VAR138	AGE_FIN_ETUDE	Quel âge aviez-vous lorsque vous avez terminé vos études ?
VAR139	MILIEU_SOCIAL	Diriez-vous que vous provenez d'un milieu social dans les revenus étaient ...

5.3. Cadre européen commun de référence pour les langues

	A1	A2	B1	B2	C1	C2	
C O M P R E N D R E	Écouter	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.	
	Lire	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une oeuvre littéraire.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une oeuvre littéraire.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une oeuvre littéraire.
P A R L E R	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'histoire d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
É C R I R E	Écrire	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui tiennent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une oeuvre littéraire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une oeuvre littéraire.

5.4. Distribution des effectifs

Les tableaux ci-dessous ont été réalisés par Information & Data. Ils comparent la structure de l'échantillon interrogé (n=965) et celle de l'échantillon mis à disposition (n=1307). L'analyse se fait par action de référence et sur deux critères : l'âge et le sexe.

Immersion résidentielle en centre de formation

UNIVERS	TOTAL	Immersion			ETUDE	TOTAL	Immersion		
		Total	Langue Nat.	Langue étr.			Total	Langue Nat.	Langue étr.
Femme	802	138	67	71	Femme	594	107	54	53
Homme	505	100	53	47	Homme	371	68	34	14
Total	1307	238	120	118	Total	965	175	88	67
%					%				
Femme	61,4	58,0	55,8	60,2	Femme	61,6	61,1	61,4	60,9
Homme	38,6	42,0	44,2	39,8	Homme	38,4	38,9	38,6	39,1
Total	100	100	100	100	Total	100	100	100	100

UNIVERS	TOTAL	Immersion			ETUDE	TOTAL	Immersion		
		Total	Langue Nat.	Langue étr.			Total	Langue Nat.	Langue étr.
18-20	21	0	0	0	18-20	12	2	0	2
21-25	439	96	52	44	21-25	312	75	43	32
26-30	304	68	39	29	26-30	215	44	26	18
31-35	152	24	11	13	31-35	115	19	9	10
36-40	135	23	5	18	36-40	106	18	4	14
41-50	196	16	8	8	41-50	160	11	5	6
51+	59	10	5	5	51+	45	6	1	5
blanco	1	1		1	Blanco				
Total	1307	238	120	118	Total	965	175	88	87
%					%				
18-20	1,6	0,0	0,0	0,0	18-20	1,2	1,1	0,0	2,3
21-25	33,6	40,3	43,3	37,3	21-25	32,3	42,9	48,9	36,8
26-30	23,3	28,6	32,5	24,6	26-30	22,3	25,1	29,5	20,7
31-35	11,6	10,1	9,2	11,0	31-35	11,9	10,9	10,2	11,5
36-40	10,3	9,7	4,2	15,3	36-40	11,0	10,3	4,5	16,1
41-50	15,0	6,7	6,7	6,8	41-50	16,6	6,3	5,7	6,9
51+	4,5	4,2	4,2	4,2	51+	4,7	3,4	1,1	5,7
blanco	0,1	0,4	0,0	0,8	Blanco	0,0	0,0	0,0	0,0

Total	100,0	100,0	100,0	Total	100	100	100	100
-------	-------	-------	-------	-------	-----	-----	-----	-----

Formation intensive

UNIVERS	Formation Intensive												
	TOTAL	Total	Langue étr.	Niv. A0	Niv. A1	Niv. A2	Niv. B	LangueNat.	Niv. A0	Niv. A1	Niv. A2	Niv. B	
CA													
Femme	802	593	304	78	78	77	71	289	76	70	73	70	
Homme	505	367	176	42	42	43	49	191	44	50	47	50	
Total	1307	960	480	120	120	120	120	480	120	120	120	120	
%													
	TOTAL	Total	Langue étr.	Niv. A0	Niv. A1	Niv. A2	Niv. B	Langue Nat.	Niv. A0	Niv. A1	Niv. A2	Niv. B	
Femme	61,4	61,8	63,3	65,0	65,0	64,2	59,2	60,2	63,3	58,3	60,8	58,3	
Homme	38,6	38,2	36,7	35,0	35,0	35,8	40,8	39,8	36,7	41,7	39,2	41,7	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

ETUDE	Formation Intensive												
	TOTAL	Total	Langue étr.	Niv. A0	Niv. A1	Niv. A2	Niv. B	LangueNat.	Niv. A0	Niv. A1	Niv. A2	Niv. B	
CA													
Femme	594	435	225	55	57	61	52	210	49	51	58	52	
Homme	371	271	124	32	29	27	36	147	32	38	38	39	
Total	965	706	349	87	86	88	88	357	81	89	96	91	
%													
	TOTAL	Total	Langue étr.	Niv. A0	Niv. A1	Niv. A2	Niv. B	LangueNat.	Niv. A0	Niv. A1	Niv. A2	Niv. B	
Femme	61,6	61,6	64,5	63,2	66,3	69,3	59,1	58,8	60,5	57,3	60,4	57,1	
Homme	38,4	38,4	35,5	36,8	33,7	30,7	40,9	41,2	39,5	42,7	39,6	42,9	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

UNIVERS	TOTAL	Formation										
		Intensive	Langue					Langue				
CA		Total	étr.	Niv. A0	Niv. A1	Niv. A2	Niv. B	Nat.	Niv. A0	Niv. A1	Niv. A2	Niv. B
18-20	21	21	10	3	3	4	0	11	8	1	1	1
21-25	439	290	133	32	34	38	29	157	35	41	46	35
26-30	304	195	100	22	30	25	23	95	17	20	28	30
31-35	152	123	66	16	17	12	21	57	21	15	10	11
36-40	135	109	52	13	12	12	15	57	14	22	13	8
41-50	196	175	97	21	23	25	28	78	20	17	16	25
51+	59	47	22	13	1	4	4	25	5	4	6	10
blanco	1	0	0					0				
Total	1307	960	480	120	120	120	120	480	120	120	120	120
%												
18-20	1,6	2,2	2,1	2,5	2,5	3,3	0,0	2,3	6,7	0,8	0,8	0,8
21-25	33,6	30,2	27,7	26,7	28,3	31,7	24,2	32,7	29,2	34,2	38,3	29,2
26-30	23,3	20,3	20,8	18,3	25,0	20,8	19,2	19,8	14,2	16,7	23,3	25,0
31-35	11,6	12,8	13,8	13,3	14,2	10,0	17,5	11,9	17,5	12,5	8,3	9,2
36-40	10,3	11,4	10,8	10,8	10,0	10,0	12,5	11,9	11,7	18,3	10,8	6,7
41-50	15,0	18,2	20,2	17,5	19,2	20,8	23,3	16,3	16,7	14,2	13,3	20,8
51+	4,5	4,9	4,6	10,8	0,8	3,3	3,3	5,2	4,2	3,3	5,0	8,3
blanco	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

ETUDE	TOTAL	Formation										
		Intensive	Langue					Langue				
CA	TOTAL	Total	étr.	Niv. A0	Niv. A1	Niv. A2	Niv. B	Nat.	Niv. A0	Niv. A1	Niv. A2	Niv. B
18-20	12	10	5	2	2	1	0	5	4	0	0	1
21-25	312	197	90	19	25	28	18	107	21	27	38	21
26-30	215	140	69	16	17	17	19	71	12	15	21	23
31-35	115	92	48	12	14	8	14	44	14	12	7	11
36-40	106	87	38	9	8	11	10	49	13	18	10	8
41-50	160	143	82	18	19	22	23	61	15	13	14	19
51+	45	37	17	11	1	1	4	20	2	4	6	8
blanco	0	0	0					0				
Total	965	706	349	87	86	88	88	357	81	89	96	91
%												
18-20	1,2	1,4	1,4	2,3	2,3	1,1	0,0	1,4	4,9	0,0	0,0	1,1
21-25	32,3	27,9	25,8	21,8	29,1	31,8	20,5	30,0	25,9	30,3	39,6	23,1
26-30	22,3	19,8	19,8	18,4	19,8	19,3	21,6	19,9	14,8	16,9	21,9	25,3
31-35	11,9	13,0	13,8	13,8	16,3	9,1	15,9	12,3	17,3	13,5	7,3	12,1
36-40	11,0	12,3	10,9	10,3	9,3	12,5	11,4	13,7	16,0	20,2	10,4	8,8
41-50	16,6	20,3	23,5	20,7	22,1	25,0	26,1	17,1	18,5	14,6	14,6	20,9
51+	4,7	5,2	4,9	12,6	1,2	1,1	4,5	5,6	2,5	4,5	6,3	8,8
blanco	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Stage en entreprise

UNIVERS		Stage en entreprise				ETUDE		Stage en entreprise			
CA	TOTAL	Total	Langue Nat.	Langue étr.	CA	TOTAL	Total	Langue Nat.	Langue étr.		
Femme	802	71	33	38	Femme	594	52	22	30		
Homme	505	38	26	12	Homme	371	32	23	9		
Total	1307	109	59	50	Total	965	84	45	39		
%					%						
Femme	61,4	65,1	55,9	76,0	Femme	61,4	61,9	48,9	76,9		
Homme	38,6	34,9	44,1	24,0	Homme	38,6	38,1	51,1	23,1		
Total	100	100	100	100	Total	100	100,	100,0	100,0		

UNIVERS		Stage en entreprise				ETUDE		Stage en entreprise			
CA	TOTAL	Total	Langue Nat.	Langue étr.	CA	TOTAL	Total	Langue Nat.	Langue étr.		
18-20	21	0	0	0	18-20	12	0	0	18		
21-25	439	53	29	24	21-25	312	40	22	11		
26-30	304	41	27	14	26-30	215	31	20	3		
31-35	152	5	1	4	31-35	115	4	1	1		
36-40	135	3	1	2	36-40	106	1	0	4		
41-50	196	5	1	4	41-50	160	6	2	2		
51+	59	2	0	2	51+	45	2,0	0,0			
blanco	1				blanco	0					
Total	1307	109	59	50	Total	965	84	45	39		
%					%						
18-20	1,6	0,0	0,0	0,0	18-20	1,2	0,0	0,0	46,2		
21-25	33,6	48,6	49,2	48,0	21-25	32,3	47,6	48,9	28,2		
26-30	23,3	37,6	45,8	28,0	26-30	22,3	36,9	44,4	7,7		
31-35	11,6	4,6	1,7	8,0	31-35	11,9	4,8	2,2	2,6		
36-40	10,3	2,8	1,7	4,0	36-40	11,0	1,2	0,0	10,3		
41-50	15,0	4,6	1,7	8,0	41-50	16,6	7,1	4,4	5,1		
51+	4,5	1,8	0,0	4,0	51+	4,7	2,4	0,0	0,0		
blanco	0,1	0,0	0,0	0,0	blanco	0,0	0,0	0,0	0,0		
Total	100	100	100	100	Total	100	100	100	100		

5.5. Facteurs explicatifs du niveau de compétences en langues des Wallons

Plusieurs **facteurs sont susceptibles d'expliquer le niveau de compétences en langue** des Wallons. La littérature met essentiellement en avant des causes liées au niveau de compétence dans l'autre grande langue nationale, à savoir le néerlandais.

Premièrement, cette situation est fortement tributaire des **évolutions historiques** de l'apprentissage des langues. Pirotte, dans l'ouvrage qu'il a codirigé avec Courtois (2006), explique que « dans la Belgique du 19^e et de la première moitié du 20^e siècle, il était assez facile pour les Flamands et valorisant pour eux d'apprendre le français [...]. En revanche, il était beaucoup moins valorisant pour les Wallons d'apprendre une langue à rayonnement plus limité [...] et beaucoup plus difficile aussi de la maîtriser de façon efficace, vu l'état encore peu unifié des parlers flamands »⁷⁶. Ces auteurs ajoutent que ces tendances se sont perpétuées durant la seconde moitié du 20^e siècle, même si petit à petit elles s'estompent.

Hambye (2009) va au-delà des considérations purement historiques et fournit un élément d'explication plus contemporain du niveau de compétences des Wallons en néerlandais. Il déclare ceci : « Étant donné l'intérêt économique objectif d'une bonne partie des francophones à apprendre le néerlandais, les faibles compétences de ces derniers dans la première langue nationale ne peuvent s'expliquer que par les **attitudes et les représentations** qu'ils construisent vis-à-vis de cette langue : elles témoignent bien du fait que la transformation des rapports de forces économiques et politiques ne s'est pas accompagnée d'une transformation du rapport de force symbolique »⁷⁷.

Hambye (2009) décèle un autre élément pouvant expliquer le niveau de compétences des Wallons en néerlandais. Il précise que « dans l'enseignement secondaire en Flandre, les élèves doivent obligatoirement apprendre le français comme première langue « étrangère » tandis que les élèves wallons ont le **choix** entre l'apprentissage du néerlandais ou de l'anglais »⁷⁸. Notons que le système actuel en Flandre est en mutation. Dans un document de juillet 2011 intitulé « Conceptnota : Samen taalgrenzen verleggen »⁷⁹, il est écrit que : « In het formeel talenonderwijs binnen het curriculum, krijgen Frans en Engels een absolute en haast evenwaardige prioriteit ». Cette note reflète la volonté

⁷⁶ COURTOIS L., PIROTTE J. (2006), « L'enseignement des langues en Wallonie : enjeux citoyens et chances pour l'avenir », Fondation wallonne P.-M et J.-F HUMBLET, Série recherches, volume 5, Louvain-la-Neuve.

⁷⁷ HAMBYE Ph. (2009), « Multilinguisme et minorisation en Belgique : d'étranges rapports aux langues "étrangères" », Langage et société, 2009/3, n° 129, p. 29-46.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ http://www.ond.vlaanderen.be/nieuws/2011/doc/talennota_2011.pdf

de Pascale Smet, Ministre de l'enseignement flamand, de voir l'anglais obtenir à l'avenir, comme le français, le statut de deuxième langue dans l'enseignement secondaire. Ce changement pourrait entrer en vigueur pour l'année scolaire 2013-2014.

Une dernière cause potentielle du niveau de compétence en langues des Wallons est avancée par Van Parys et Wauters (2006). Ils partent d'un concept qu'ils ont élaboré et qu'ils nomment la « **valeur communicative** »⁸⁰ d'une langue étrangère pour expliquer le niveau de compétences des Wallons en néerlandais. Selon eux, « le néerlandais est moins séduisant aux yeux des francophones que le français ne l'est aux yeux des néerlandophones »⁸¹. Ils expliquent cela d'une part « parce que le français est la deuxième langue la plus diffusée en Europe, alors que le néerlandais est très peu connu en dehors des Pays-Bas et de la Flandre. [...] Et deuxièmement, parce que le néerlandais possède d'autant moins de valeur communicative, et par conséquent d'attrait pour les francophones, que les néerlandophones sont extraordinairement polyglottes »⁸². Ces deux éléments pourraient expliquer la faible valeur communicative du néerlandais pour le francophone.

⁸⁰ Selon Van Parys et Wauters (2006), « une langue étrangère possède d'autant plus de valeur communicative qu'elle est l'outil incontournable de nombreux échanges avec des interlocuteurs ».

⁸¹ VAN PARYS J., WAUTERS S. (2006), « Les Connaissances linguistiques en Belgique », Centre de Recherche en Economie, FUSL.

⁸² Ibid.

5.6. Liste de documents de référence

Textes légaux

- ✓ Notes au Gouvernement de suivi du Plan Marshall 2.Vert.
- ✓ Texte de Plan Marshall 2.Vert.

Textes scientifiques

- ✓ ALBARELLO L., DE MEULEMEESTER L., DE WILDE J., FUSULIER et Al. (2009), « Enquête de suivi de l'insertion des demandeurs d'emploi FSE Wallonie-Bruxelles », *Rapport final*, GIRSEF & SONECOM.
- ✓ CARRE Ph. (2001), « De la motivation à la formation », Collection Savoir et Formation, Editions L'Harmattan.
- ✓ COSTE D., MOORE D., ZARATE G. (2009), « Compétence plurilingue et pluriculturelle. Vers un Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes: études préparatoires », Parution initiale : 1997, Version révisée : 2009, Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe.
- ✓ COURTOIS L., PIROTTE J. (2006), « L'enseignement des langues en Wallonie : enjeux citoyens et chances pour l'avenir », Fondation wallonne P.-M et J.-F HUMBLET, Série recherches, volume 5, Louvain-la-Neuve.
- ✓ DEJEMEPPE M., VAN DER LINDEN B. (2009), « Conception et évaluation économique de politiques et de projets », Université Catholique de Louvain.
- ✓ GILIBERT D., GILLET I. (2010), « Revue des modèles en évaluation de formation, approches conceptuelles, individuelles et sociales. », *Pratiques Psychologiques*, n°16, p. 217-238.
- ✓ GINSBURGH V., WEBER S. (2006), « La dynamique des langues en Belgique », *Regards économiques*, n°42.
- ✓ GRIN F. (2005), « L'enseignement des langues étrangères comme politique publique. », Rapport établi à la demande du Haut Conseil de l'Evaluation de l'Ecole, Paris.
- ✓ HAMBYE Ph. (2009), « Multilinguisme et minorisation en Belgique : d'étranges rapports aux langues "étrangères" », *Langage et société*, 2009/3, n° 129, p. 29-46.
- ✓ KIRKPATRICK D., KIRKPATRICK J. (2006), « Evaluating training programs. The four levels », Third Edition, San Fransisco: Berett-Koelher Publishers.
- ✓ KNOEPFEL P., LARRUE C., VARONE F. (2001), « Analyse et pilotage des politiques publiques », Zurich, Rüegger.
- ✓ LAVOIE M. (1983), « Bilinguisme, langue dominante et réseaux d'information », *L'actualité économique*, vol. 59, n°1, p. 38-62.
- ✓ LEMAY D. (2005), « La différenciation des revenus de travail en fonction des groupes linguistiques

- au Québec », Rapport de maîtrise, Département de sciences économiques, Université de Montréal.
- ✓ METTEWIE L., VAN MENDEL L., BELANG D. (2006), « Entreprises bruxelloises et langues étrangères. Pratique et coût d'une main d'oeuvre ne maîtrisant pas les langues étrangères », rapport de recherche. Bruxelles: TIBEM Asbl.
 - ✓ PERRET B. (2008), « L'évaluation des politiques publiques », collection Repères, n°329, Paris.
 - ✓ RIDDE V. et DAGENAIS C. (2012), « Approches et pratiques en évaluation de programmes », 2^e édition, Paramètres, Les presses de l'Université de Montréal.
 - ✓ VARONE F., MAGDALIJNS Ch. (2000), « L'évaluation des politiques publiques en Belgique : théorie, pratiques et défis », Pyramides, n°1, p. 55-84.
 - ✓ VAN PARIJS Ph. (2007), « Bruxelles capitale de l'Europe: les nouveaux défis linguistiques », Brussels Studies, n°6.
 - ✓ VAN PARIJS Ph. (2010), « The linguistic territoriality principle : Right violation or parity of esteem? », Re-Bel initiative.
 - ✓ VAN PARYS J., WAUTERS S. (2006), « Les Connaissances Linguistiques en Belgique », Centre de Recherche en Economie, FUSL.

Sources administratives

- ✓ Conseil de l'Europe - Division des politiques linguistiques (2000), « Un Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer », Strasbourg, Editions Didier.
- ✓ Commission européenne – Direction générale de l'éducation et de la culture (2001), « Les européens et leurs langues », Eurobaromètre spécial 54.
- ✓ Commission européenne – Direction générale de l'éducation et de la culture (2006), « Les européens et leurs langues », Eurobaromètre spécial 243.
- ✓ Commission européenne – Direction générale de l'éducation et de la culture (2012), « Les européens et leurs langues », Eurobaromètre spécial 386.
- ✓ Entretien avec des membres de la Délégation spéciale et du FOREM, lors du CSO du 25 novembre 2011.
- ✓ <http://ec.europa.eu/>
- ✓ <http://www.touteurope.eu/>
- ✓ <http://www.leforem.be/>
- ✓ http://www.be2020.eu/nhp/download_det.php?lang=fr&IS=99&KeyPub=14
<http://www.be2020.eu/nhp/Desc.php?lang=fr&IS=110>
<http://www.be2010.eu/nhp/Desc.php?lang=fr&IS=110&KeyPub=14>
- ✓ Rapports de suivi de la Délégation spéciale du Gouvernement wallon.